

Cigarettes GRADS "Le comble du bon goût" CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE" L. O. Gréthé Limité, Maison Canadienne et Indépendante

Le Canada

S'IL S'AGIT DE VOS YEUX! TAIT-FAVREAU L. FAVREAU, président Optométriste 275 RUE SAINT-CATHERINE EST - Tél. LA. 6703 3571 rue S. CATHÉRIE E. 4850 rue ST-HUBERT Tél. DOLLARD 3355 LA PLUS GRANDE INSTITUTION DU GENRE AU CANADA

VOL XXXII — No 297 Temps probable: beau et frais (v. détails p. 3) MONTREAL, MARDI 26 MARS 1935 Minimum, hier: 22 — Maximum, hier: 32 PRIX: DEUX SOUS

Hitler veut la plus forte armée du monde

Les entretiens de Berlin n'apporteront pas la paix à l'Europe. — L'Allemagne refuse de signer un pacte avec la Russie et de garantir l'indépendance de l'Autriche. — Elle réclame la plus puissante armée du monde

LA GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET L'ALLEMAGNE

Hitler veut une armée puissante pour refouler le péril communiste. — La Russie déclare qu'une guerre est inévitable en Europe, si la France et l'Italie ne lui restent unies

LE REARMEMENT ALLEMAND ET LE JAPON

Toute l'Europe a les yeux sur Berlin. Les diplomates affirment que des entretiens anglo-allemands sortiront la paix ou la guerre. Il semble d'ores et déjà certain que la seule concession que sir John Simon arrachera peut-être à l'Allemagne, c'est son retour à la Société des Nations.

Les délibérations s'entourent d'un impénétrable secret. Aucun communiqué officiel n'a été remis aux journaux. Cependant, la Presse Associée aurait été informée que: 1.—Les envoyés britanniques ont promis à l'Allemagne que l'Angleterre n'insistera pas pour que le projet de Locarno de l'Est garde son caractère de pacte d'assistance mutuelle. L'Allemagne refuse de signer un pacte d'assistance mutuelle avec la Russie sans partie; 2.—De son côté, Hitler aurait assuré à sir John Simon et au capitaine Eden que l'Allemagne ne songerait d'aucune façon à attaquer la Russie; 3.—Hitler aurait aussi promis de signer un pacte d'amitié avec la Lithuanie.

L'agence Havas semble posséder des informations plus étendues que celles de la Presse Associée. Elle prétend que Hitler réclame pour l'Allemagne la plus puissante armée en Europe, c'est-à-dire une force active de plus de 500,000 hommes; une aviation militaire pour le moins aussi puissante que celle de la France, soit de 1,500 à 2,000 avions; une marine capable de lui assurer la maîtrise dans la mer Baltique, soit une flotte de 400,000 tonnes. Pour ce qui est de l'Autriche, l'Allemagne serait disposée à lui garantir son indépendance à la condition que le peuple autrichien exprime, par un plébiscite, sa volonté de rester indépendant.

Aux entretiens d'aujourd'hui, on a discuté les propositions anglo-françaises auxquelles l'Angleterre est le moins intéressée: le projet de Locarno de l'Est et celui d'un pacte danubien. A Moscou, on prétend que l'Allemagne essaiera de la séparer de la France, en proposant à la France une entente de laquelle la Russie sera exclue. L'U.R.S.S. déclare que la guerre est inévitable en Europe, si la France, l'Italie et l'U.R.S.S. cessent d'agir avec union et ensemble.

Au Japon, on montre à l'endroit du réarmement allemand la plus complète indifférence. On s'intéresse uniquement à la position prise par la Russie. A Paris, les rumeurs qui ont filtré des entretiens de Berlin, ont créé une mauvaise impression. La France craint pour le projet auquel elle tient le plus, celui d'un Locarno de l'Est. Elle semble, toutefois, avoir l'intention de le réaliser que l'Allemagne veuille y être partie ou non. M. Pierre Laval ira à Moscou le 29 avril, dans ce but.

A Budapest, le général Goembois déclare que la Hongrie demandera la permission de réarmer.

PARIS Manoeuvres de protection aérienne imposées à toute la population

Paris, 25. (P. A.) — M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères en France, ira à Moscou immédiatement après la session spéciale de la S. D. N., laquelle sera tenue le 15 avril. Le principal but du voyage du ministre sera de hâter la conclusion du pacte de Locarno de l'Est. La France aurait l'intention de réaliser ce projet quel que soit le résultat des entretiens de Berlin.

L'agence Havas résume ainsi les préférences et l'attitude de Hitler aux entretiens de Berlin: Hitler réclame la plus puissante armée en Europe et une aviation militaire égale à celle de la France; il refuse de signer le pacte de Locarno de l'Est, pacte d'assistance mutuelle, parce que l'U. R. S. S. doit en être partie; il manifeste une attitude équivoque à l'endroit de l'indépendance de l'Autriche.

Tout cela a convaincu une fois de plus les cercles politiques français que l'Allemagne manque de sincérité. Une armée aussi puissante que celle qui l'est le plus actuellement en Europe donnerait au Reich une force active de 500,000 hommes. Le Reich veut aussi une aviation militaire aussi forte que celle qui l'est le plus en Europe, c'est-à-dire celle de la France,

soit de 1,500 à 2,000 avions, et une flotte capable de lui assurer la maîtrise dans la mer Baltique, soit 400,000 tonnes. L'agence Havas affirme que Hitler a refusé de signer aucun pacte d'assistance mutuelle avec l'U. R. S. S. serait inconvénient. L'Allemagne reviendrait à la S. D. N. à la condition d'y jouir d'une parfaite égalité avec les autres pays-membres. Aucune garantie ne sera donnée à l'indépendance de l'Autriche à moins que par un plébiscite la nation autrichienne ne se soit prononcée dans ce sens.

Au Palais-Bourbon, par un vote de 453 contre 125, a été voté, aujourd'hui, un crédit pour la construction d'un navire de guerre de 35,000 tonnes. La Chambre des députés a aussi sanctionné une loi imposant à toute la nation l'entraînement contre les attaques aériennes.

On a déjà voté 22 millions de francs, soit 1,430,000, pour construction d'ouvrages. L'ancien ministre de l'Air, M. Pierre Cot, a déclaré que la seule protection pour la population des villes contre les attaques aériennes était de fuir dans les campagnes, et la seule défense efficace est une contre-attaque.

MOSCOU La Russie craint que l'Allemagne ne réussisse à la séparer de la France

Moscou, 25. (P. C.-Havas) — Dans les cercles politiques en U.R.S.S., on craint que la guerre ne soit inévitable, à moins que la France, l'Italie et l'U.R.S.S. n'agissent avec un parfait ensemble. Cette opinion a été exprimée comme commentaire à la nouvelle que l'Allemagne allait tenter de désunir la France et la Russie en s'engageant à conclure une entente avec la France à la condition que l'U.R.S.S. en soit exclue.

Pour parer à cette éventualité, l'U.R.S.S. a décidé de hâter autant que possible la conclusion du pacte de Locarno de l'Est ou d'un pacte similaire. Elle a l'intention d'exposer

avec vigueur et franchise son point de vue au capitaine Eden quand celui-ci sera à Moscou (le 28 mars). Le 25, M. Edén aura un entretien avec M. Maxim Litvinoff, commissaire du peuple pour les Affaires étrangères. Le 30, il s'entretiendra avec M. Josef Staline.

Le point de vue de la Russie est que la solidarité des autres pays de l'Europe s'impose devant le réarmement de l'Allemagne.

Le ministre des Affaires étrangères en France, M. Pierre Laval, sera à Moscou le 29 avril.

La tempête de sable sème partout ruine et famine

Dans certains endroits, le sol est ruiné pour un siècle au moins

Des inondations

Dans Béca, il a plu pour la première fois depuis deux ans

Misère des cultivateurs

Kansas-City, 25. (P. A.) — La situation s'est quelque peu améliorée aujourd'hui dans la plaine, malgré que de nouveaux nuages de sable se soient abattus encore sur le Missouri, le Colorado, l'Oklahoma et une partie du Kansas. Mais cette tempête ne se compare en rien à celle de la semaine dernière.

Dans l'Oklahoma, la pluie, pour laquelle les cultivateurs avaient tant prié, est descendue en torrents tels, que ce fut un autre désastre, l'inondation des champs et des routes. Au Texas, il fait un temps magnifique.

Le gouverneur du Kansas, Alfred M. Landon, est à Washington; il y a reçu l'assurance que le gouvernement fédéral est prêt à mettre à exécution un programme contre les tempêtes de sable. On parle d'élever des barrières de terre dans les champs, à différents intervalles, pour empêcher la terre de se soulever sous l'action du vent.

Dans le sud du Colorado, on croit que le reptil ne sera que temporaire: certains vont jusqu'à dire que des milliers d'acres sont ruinés pour au moins un siècle.

A Pritchett, Colorado, la banque se prépare à liquider et à fermer ses portes parce qu'il n'est plus possible

(Suite page 7)

Miracles opérés au chevet d'une jeune fille de 19 ans

On attribue plusieurs guérisons étonnantes à Marie-Anne Gravelle

Avant sa mort

Ottawa, 25. (P. C.) — A huit milles d'Ottawa, dans une pauvre maisonnette, est exposé le corps d'une jeune fille de 19 ans, Marie-Anne Gravelle. La chambre mortuaire est remplie de monde et l'on ne parle que des miracles opérés au chevet de la morte.

Au-dessus du cercueil, pendent deux béquilles et une canne. Plusieurs personnes affirment avoir été guéries miraculeusement. On songe déjà à ériger une chapelle à l'endroit où Marie-Anne Gravelle est morte hier soir.

M. René Morin, curé à la paroisse de Cyrville, n'a pas voulu se prononcer sur les faits étonnants qui se sont produits au cours des deux dernières semaines. On dit que l'Ordinaire se propose d'enquêter sur l'authenticité des miracles.

Marie-Anne Gravelle, malade depuis quatre ans, a pris le lit il y a un mois. C'est à ce moment, affirment les voisins, que les pouvoirs surnaturels dont jouissait la jeune fille ont commencé à se manifester.

M. Joseph Clairoux, cultivateur, sourd d'une oreille, a été subitement guéri. M. Alfred Normand, d'Eastview, paralysé d'un côté et incapable de lever un bras, a recouvré l'usage de ce membre et toute trace de paralysie a disparu. Mme Amédée Polaris entra, mercredi dernier, dans la maison des Gravelle. Elle en sortit sans ses béquilles. Elle ne pouvait marcher sans leur appui depuis son enfance. M. Omer Auger, de Hull, complètement aveugle depuis deux ans, peut maintenant distinguer tous les objets qui se trouvent dans la maison. Les médecins ont toujours prétendu sa cécité incurable.

Les distillateurs demandent à Ottawa de diminuer encore les droits sur les liqueurs

Ottawa, 25. (P. C.) — M. R. Norman et W. B. Clelan, représentant des distillateurs de Waterloo, ont fait des démarches auprès du ministre des Finances, l'hon. E. N. Rhodes, aujourd'hui dans le but d'obtenir une réduction des droits d'accise sur les liqueurs alcooliques distillées au Canada à \$3 le gallon au lieu de \$4 comme l'annonce le budget. Ils disent que les nouveaux droits qui frappent les liqueurs alcooliques importées de l'Empire, de \$5 le gallon, seront préjudiciables à l'industrie à cause du fait que la taxe d'accise de 1-1/2 p. c. a été abolie. Ils expliquent que les liqueurs importées de l'Australie ou de l'Afrique-Sud pourraient se vendre \$1.10 la bouteille au Canada alors que les mêmes liqueurs mais distillées au Canada devraient se vendre pour \$1.75. M. Rhodes a promis d'étudier la question.

Près de 50,000,000 boisseaux de blé "garnet" en entrepôts seraient affectés si le gouvernement décrétrait une classification différente pour ce blé, a dit le ministre du Commerce aux Communes aujourd'hui. Le gouvernement étudie la question cependant et a l'intention de changer la classification après la moisson, cette année.

Washington, 25. (P. A.) — La Trésorerie américaine a de nouveau remis à plus tard la stabilisation monétaire réclamée par les grands intérêts financiers. La décision a suivi une communication de M. Robert W. Bingham, ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre. Il suggérait au gouvernement américain en même temps qu'un gouvernement anglais de stabiliser leurs devises.

Manifestations en l'honneur de leurs Majestés à Québec

Québec, 25. (P. C.) — Le district militaire de Québec prépare de grandes manifestations à l'occasion des noces d'argent de Sa Majesté George V et de la reine Marie. Ces manifestations se feront les 5 et 6 mai. Il y aura parade d'église et parade sur les plaines d'Abraham par les différentes unités du district militaire No 5. Les grandes lignes du programme ont été tracées cet après-midi à une assemblée qui était présidée par le brigadier Prower, commandant du district No 5.

L'aviateur Wrathall est retrouvé sain et sauf mais on est sans nouvelles de Siscoe

Senneterre, 25. (P. C.) — Le capitaine Tom Wrathall, aviateur au service de la Canadian Airways, Limited, a été aujourd'hui retrouvé sain et sauf dans la région du lac Matchiminitou. Son compagnon Stanley E. Siscoe n'a pas été revu encore, mais on le croit dans la même région.

Wrathall avait dit, par suite de la violence de la tempête de ces jours derniers, atterrir sur le lac Matchiminitou et c'est là que Siscoe l'a quitté, en raquettes, dans la direction nord. Le pilote Glen Burge, de la Prospector's Airways, Limited, est

retourné aujourd'hui au lac Matchiminitou en compagnie de Wrathall, avec l'espoir de retrouver Siscoe dans les parages. L'obscurité les a forcés de rebrousse chemin et de revenir à Senneterre.

Les autorités aéronautiques entretenaient, au sujet de Wrathall et de Siscoe, les plus vives appréhensions, depuis leur disparition, mardi dernier. Samedi et dimanche, les recherches effectuées pour les retrouver avaient dû être abandonnées à cause d'une violente tempête qui a fait rage sur tout le territoire minier du nord de la province.

Menace d'enlèvement contre les quintuplettes Dionne

La police provinciale garde nuit et jour l'hôpital Dafeo

Toronto, 24. (P. C.) — On a menacé d'enlever les quintuplettes. La police provinciale garde nuit et jour l'hôpital du docteur Dafeo, à Callander, où les jumelles sont élevées aux frais de l'Etat. Le complot aurait été ourdi aux Etats-Unis.

L'enlèvement doit être effectué dans deux semaines. A ce moment, les routes dans le nord de l'Ontario seront rouvertes à la circulation des automobiles.

Voici comment les ravisseurs s'y prendront — c'est du moins ce qu'on prétend aux quartiers généraux de la police: Une automobile viendra à Callander, s'emparera de force ou surripement des jumelles, on les transportera au Sault-Sainte-Marie, distance de 300 milles qui devra être parcourue d'une seule traite. La frontière franchie on confiera les quintuplettes à un avion qui les transportera dans le sud des Etats-Unis.

On soupçonne des gangsters américains d'être au fond de l'affaire. Ils pensent pouvoir faire des millions en exhibant les jumelles à la curiosité américaine.

Le procureur général, l'hon. M. A. W. Roebuck, a annoncé ce soir que deux agents de la police provinciale avaient été dépêchés à Callander, à la demande du ministre de la Santé publique, M. David A. Croil.

Le bill faisant les jumelles pupilles de l'Etat, sanctionné par les deux Chambres, n'a pas encore été signé par le lieutenant-gouverneur.

M. Ovide Dionne, père des jumelles, bien qu'il soit officiellement le docteur Dafeo tuteur de ses fillettes, est loin d'être satisfait de la nouvelle loi. Interrogé la semaine dernière, il a dit que "sa famille allait être divisée en deux". "Tout ce que nous voulons, ajouta-t-il, c'est qu'on nous donne une chance de montrer que nous pouvons élever nos enfants nous-mêmes."

L'avocat des Dionne, M. William Flannery de North Bay, interrogé aujourd'hui, a affirmé que ses clients n'étaient pas au courant de la menace. Le docteur Dafeo l'ignore aussi bien.

Il serait bien difficile d'enlever les jumelles en automobile. L'alarme serait vite donnée dans toutes les villes de la province. Avant d'atteindre la frontière, les ravisseurs auraient à traverser de petits centres urbains où il serait facile de les dépister.

On prétend que les ravisseurs se serviraient de préférence d'un hydravion. On atterrirait dans la baie de Callander, à trois milles de l'hôpital Dafeo. L'avion serait déjà loin quand l'alarme aurait pu être donnée.

On a annoncé aujourd'hui aux Communes que les taux d'assurance maritime seraient réduits pour la prochaine saison de navigation du port Churchill.

Le ministre du Travail a annoncé aux Communes aujourd'hui que M. W. M. Jones, attaché au ministère fédéral de l'Immigration et de la Colonisation, avait représenté le gouvernement fédéral au congrès de colonisation tenu à Québec en octobre dernier. C'est M. J.-L. Baribeau qui avait posé la question.

Ottawa, 25. (P. C.) — Le ministre du Commerce, l'hon. R. B. Hanson, a déclaré ce soir aux Communes que ce serait M. Bennett personnellement qui piloterait le bill créant un Office du Blé. M. Bennett se chargerait aussi de répondre à ceux qui veulent des renseignements sur les opérations de M. John McFarland sur les marchés du blé au Canada.

Ottawa, 25. (P. C.) — Sir George Perley, premier ministre intérimaire, a déclaré, aujourd'hui, aux Communes que M. Bennett serait complètement rétabli dans une dizaine de jours.

Sir George Perley lut un bulletin de Dr R.-S. Stevens, médecin de M. Bennett, dans lequel il est dit que le premier ministre se rétablirait d'une façon normale mais qu'un repos absolu, au lit, est encore nécessaire.

On croit que M. Bennett gardera le lit au moins encore pendant une semaine. Il est probable que M. Ben-

Situation intenable pour le gouvernement

Le gouvernement Bennett n'était pas sincère en présentant ses mesures de réformes

Amendement rejeté

M. King refuse de faire obstruction aux réformes: ce sera au peuple de choisir

L'hon. Ernest Lapointe

(D'après la Presse Canadienne) Ottawa, 25. — La politique canadienne entre dans une nouvelle phase: le gouvernement fédéral demande que l'Opposition lui fasse opposition à tout prix. C'est la seule interprétation que l'on puisse accorder aux paroles amères de Sir George Perley, premier ministre intérimaire, qui reprocha aujourd'hui aux libéraux leur vote en faveur des mesures de réformes du gouvernement.

Le bill décrétant la journée de huit heures a passé en troisième lecture sans dissidence. Des qu'il fut présenté, un député travailliste proposa un amendement pour faire décréter la semaine de 30 heures. L'amendement fut rejeté, les libéraux votant contre l'amendement.

Sir George Perley se leva alors et déclara que les mesures de réformes seraient la question importante autour de laquelle se feront les prochaines élections et que les libéraux ont tort de ne pas s'opposer à ces mesures.

C'était un peu dans le même sens qu'avait parlé le ministre du Commerce, l'hon. M. Hanson, et, aussi, le ministre du Travail, l'hon. M. Gordon.

M. King reprocha au gouvernement son manque de sincérité, disant que les mesures étaient "de la poudre aux yeux", que le gouvernement n'avait jamais songé à les mettre en vigueur et que c'était là la raison de

(Suite page 7)

L'inverti Albert Fish avoue quatre crimes révoltants

Il a mutilé trois enfants et un jeune homme de vingt-quatre ans

Condamné à mort

Ossining, New-York, 25. (P. A.) — Albert H. Fish, meurtrier d'une fillette de 10 ans, condamné à mourir électrocuté, a confessé quatre crimes révoltants: il a mutilé trois autres enfants et un jeune homme. Deux de ses victimes sont mortes, il en est certain. Il ignore ce que sont devenues les deux autres.

Il a assailli et mutilé Thomas Bedden, 24 ans, en 1910, à Wilmington (Delaware). Il le garda prisonnier dans sa chambre durant plusieurs jours, puis s'enfuit. Il ne sait pas si le jeune homme est mort.

Habitant une maison flottante sur le Potomac, il attrapa et retint prisonnier un jeune nègre. Après deux semaines, craignant que les cris du garçon n'attirent l'attention, il abandonna le bateau et sa victime.

En 1924, le vieillard inverti — Fish a plus de 60 ans — assailla un enfant de 10 ans, Francis McDevine, à Port-Richmond (Staten-Island, New-York) et l'étrangla. Il transporta le cadavre dans un endroit marécageux dans l'intention de le démembrer. Un laitier passa dans les environs, Effrayé, Fish abandonna sa victime et s'enfuit.

En 1927, à Astoria, le vieillard s'empara d'un enfant de 4 ans, Billy Gaffney, le transporta dans une auto abandonnée, l'étrangla, le dépeça, enfouit le cadavre démembré et mutilé dans des sacs qu'il jeta dans un marais.

et la sécurité des nations n'ont plus aucune garantie.

Le pape soulignera le danger de s'abandonner à des ambitions égoïstes. Il montera la civilisation chrétienne fléchissante devant l'invasion de la barbarie.

"Plusieurs tentatives, dit encore l'encyclique, ont été faites en vue de rétablir la fraternité entre les peuples. Elles ont échoué, parce que la charité chrétienne fait défaut et que le monde est en proie au doute et à l'incertitude."

Le pape condamnerait la violation des traités solennellement sanctionnés

Rome, 25. (P. C.-Havas) — Dans l'encyclique qu'il promulguera à l'occasion des fêtes pascales, Sa Sainteté Pie XI déplorera la violation des traités et des accords. C'est, du moins, ce que prétend la Stampa.

"Le pape déplorera, dit le journal, que des pactes et des accords solennellement sanctionnés soient violés. Des actes de cette nature, dira Pie XI, tendent à convaincre le peuple qu'aucune force morale ne peut contenir des désirs immodérés et que la paix

Le Canada

Journal du matin
 Membre de la Presse Canadienne
 Membre de l'Association des Journaux du Canada
 Rédacteur en chef: Edmond Turcotte
 Gérant de la Rédaction: Estache Latellier de Saint-Just
 Montréal
 MARDI, 26 MARS 1935

Bolchevisme larvé

Le congrès des maires canadiens, siégeant à Montréal depuis hier matin, est saisi d'un projet de résolution dont le texte, assez anodin en soi, est surtout inquiétant à cause de l'esprit qu'il dénote.

Il s'agit de cet esprit mauvais qui souffle de l'Ouest et qui pousse à la répudiation des contrats, au mépris des obligations, au reniement de la plus élémentaire probité dans les rapports entre les pouvoirs publics et les particuliers.

Le maire de Vancouver, M. "Gerry" C. McGeer, se fait depuis plusieurs mois l'apôtre le plus tapageur et le plus effronté de la morale nouvelle. Il ne se fait aucun scrupule de déchirer, comme autant de "chiffons de papier," les obligations librement consenties, et à pratiquer le rajustement forcé des taux d'intérêt. Dans une interview qu'il a accordée ici et que les journaux d'hier matin ont publiée, il se vante sans vergogne d'avoir maté les obligataires de sa ville de Vancouver en arrachant à la Législature de la Colombie-Britannique le droit de suspendre le service des obligations du fonds d'amortissement!

Si cet homme-là n'est pas un démagogue conscient, c'est un administrateur inconscient. Par son geste arrogant, il a ruiné le crédit de Vancouver. Et si ce n'était que cela... Mais par le sentiment de peur que son geste inspire à l'épargne, il a du même coup sapé dans une certaine mesure le crédit de toutes les municipalités canadiennes. C'est ce qui explique que le *Financial Post*, un journal qui devine généralement bien ce qui se passe dans l'esprit de ceux qui ont des capitaux à placer, a pu écrire il y a quinze jours que "la balourdise du maire McGeer à Vancouver coûte déjà des millions de dollars aux Canadiens, et coûtera très cher aux habitants de Vancouver pendant des années à venir."

Le crédit de l'Etat, — nation, province, municipalité, — comme le crédit des particuliers, est chose délicate. Un geste irréfléchi, précipité, peut en un instant ruiner pour longtemps un crédit solidement édifié par des années de bonne administration et d'irréprochable probité. Et notons bien que ce qui altère une partie altère le tout, et que ce qui sape le crédit des municipalités est une menace pour le crédit des provinces et de la nation. C'est pourquoi la province de Québec ne saurait laisser s'introduire chez elle la morale nouvelle.

Lénine disait: "Pour détruire le capitalisme, détruisez d'abord la monnaie." La monnaie, c'est-à-dire le capital, et le crédit, lié à l'emploi du capital.

Lénine connaissait son affaire. Et le cynique sabotage du capital, le dépouillement de l'épargne qu'on nous propose aujourd'hui, en exerçant le chantage de la confiscation pure et simple contre les récalcitrants, est pire que du bolchevisme larvé, c'est du banditisme pratiqué au nom du plus grand nombre, et donc du plus fort. A ce compte-là, il n'y a plus de société possible.

Si ces meurs de coupe-jarret conviennent à Vancouver, le reste du Canada n'y peut malheureusement rien. Quant à la province de Québec, il y survit encore, par bonheur, un autre concept de l'honneur, de la foi jurée, de la probité dans les affaires, et, à défaut de toutes ces vertus, du simple intérêt collectif bien compris. Quoi qu'en disent les cyniques, le ciel n'est pas la seule récompense de l'honnêteté. Il est toujours vrai de dire: "Honesty is the best policy."

Que les partisans de la confiscation totale ou partielle frappent à une autre porte. S'ils n'ont plus de réputation à perdre, Québec a encore la sienne à conserver.

Edmond TURCOTTE

Choses du temps

La tradition et le naturel

Il y a peu, Georges Duhamel défendait, dans les *Nouvelles littéraires*, "l'Eglise littéraire française". Et vous pensez bien que sous sa plume l'Eglise n'était que l'agrégation de la chapelle. Une fois de plus (qu'on se rappelle ses propos mesquins sur l'Amérique) l'auteur de *Scènes de la vie future* promulguait le dogme de la tradition. Sans craindre d'exagérer son importance ("Mais je sais, par expérience, écrivait-il, que l'Eglise littéraire de France a toujours obligé les génies, même les plus originaux, à l'observation des lois et au respect de l'histoire et de la tradition"), l'excellent écrivain qui ne juge, mais préjuge, invitait ses confrères à respecter fidèlement "les formes d'écriture des ancêtres".

Par bonheur Julien Benda veillait. Il vint à point avertir les lecteurs des *Nouvelles littéraires*, et de même tous ceux qui font de la tradition une espèce de religion, qu'il faudrait distinguer deux choses. Il y a être d'une tradition, et puis décider d'en être, s'appliquer à en être. Mais il convient de lire tout le paragraphe:

Le premier est un fait naturel. Un écrivain est de tradition française comme il est grand ou petit, comme il est brun ou blond, encore que les causes en soient peut-être moins évidentes et me semblent résider surtout dans sa formation intellectuelle. Le second (qui n'est d'ailleurs nullement exclusif du premier) est une résolution de l'esprit, une démarche de la volonté. Un cas qui permet de bien saisir cette distinction est celui de Stendhal, si éminemment français par son être, par son style, par la nature de sa pensée, et si "hérétique" par sa furie de cosmopolitisme, par ses constantes sorties contre les

mœurs mentales de sa nation. Plus généralement, on pourrait citer tous les romantiques de 1830, si fidèles, au fond, à la tradition nationale, et proclamant maintes fois qu'ils veulent rompre avec elle et prendre désormais des modèles étrangers. Surtout, on pourrait citer les classiques du Grand Siècle. Racine et La Bruyère n'ont jamais eu la volonté de s'attacher à la tradition française.

Cette distinction nous intéresse vivement, car nous avons toujours été d'avis que "jusqu'à nos jours, le principal mouvement de l'homme de lettres (et ajoutons de l'artiste), surtout en France, était de revendiquer la liberté, l'exercice de l'individualité". Or voyez le triste spectacle de ces écrivains d'aujourd'hui "assoiffés d'embrassement". Gresset disait déjà au dix-huitième siècle: "L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a". Et Montesquieu: "Quand on court après l'esprit on attrape la sottise." Ce qu'on affirmait alors de l'esprit est encore vrai de la recherche de la tradition. Nous aurions le goût de parodier ainsi la pensée de Montesquieu: Quand on court après la tradition on attrape l'artifice. Nul écrivain, nul artiste, ne doit chercher à être autre chose que lui-même. Il importe sans doute qu'on sache d'abord son métier, mais c'est folie de commander à l'écrivain et à l'artiste de se montrer expressément français, juifs ou allemands dans leurs oeuvres. Qu'ils soient naturels avant tout, c'est-à-dire ce que l'éducation et le milieu les ont faits. "Je sais maint de mes confrères, écrit encore Julien Benda, qui auront faussé leur talent, lequel était tout de naturel et d'inné, parce qu'ils ont décidé de vibrer selon le cœur d'un autre."

N'y a-t-il pas chez nous des professeurs qui exigent de leurs élèves qu'ils soient "canadiens", au lieu de leur former un esprit canadien et de leur commander ensuite d'être eux-mêmes? C'est ainsi qu'un amour intempestif de la tradition crée les fabricants de poncifs et qu'il éloigne de nombreux talents du "pays de toujours" dont parlait Maurice Barrès. Il ne faut admettre le respect de la tradition qu'en autant qu'elle n'empêche pas l'esprit de faire "émerger du clair-obscur de la vie élémentaire ces éclairs de la conscience qui nous illuminent à jamais" (Edmond Jaloux). Nos écrivains et nos artistes seront canadiens sans le faire exprès, mais ils rechercheront d'abord l'universel. H.G.

A propos de journaux

Il y a quelques semaines, à Québec, M. Laurent Barré, député provincial de Rouville, dont il nous plaît de constater la saine évolution vers le libéralisme intégral, a inscrit au feuillet de la Chambre une motion dans laquelle il demandait au gouvernement de décréter une loi selon laquelle le secrétaire provincial pourrait exiger de connaître le nom des propriétaires et des principaux actionnaires des compagnies éditant des journaux, celui de leurs commanditaires officiels et officieux et de leurs rédacteurs réguliers.

A l'occasion de cette motion, un de nos confrères montréalais entonna un hymne de reconnaissance envers M. Barré et accusa même notre ami Lucien Dugas, l'excellent député de Joliette, d'avoir voulu faire les ténébres sur le monde obscur du journalisme en demandant l'ajournement du débat auquel il voulait prendre part, à une date ultérieure.

Cet ajournement n'était pas comme le pensait notre confrère un entêtement, et on le vit bien il y a quelques jours à la Chambre lorsque, avec précision et sympathie, M. Dugas disposa de la motion de M. Barré. Le député de Joliette est certainement l'un des juristes les mieux informés que l'on ait à Québec. Toutes les informations que M. Barré avait dit à peu près M. Dugas, la loi des compagnies oblige déjà les actionnaires, commanditaires, etc., à les donner.

Quant aux rédacteurs, les meilleurs de nos journaux, a-t-il ajouté, nous ont habitués à ne plus lire que des articles signés du nom ou des initiales des collaborateurs faisant partie de leur personnel régulier. Il n'en fallait pas plus à M. Barré pour qu'il retirât sa motion de l'ordre du jour et pour que journalistes et lecteurs de journaux fussent contents. R.G.

Nouveau Bulletin météorologique

On ne chôme pas au Bureau des Statistiques provinciales. Il ne se passe presque pas de semaine que nous n'ayons l'occasion de profiter de quelques renseignements de première valeur venant du bureau des statistiques. Nous voyons à une marque de l'incessante et très efficace activité du directeur de la Statistique provinciale, M. Jean-Charles Harvey. M. Harvey vient justement de nous faire parvenir une copie du nouveau Bulletin météorologique. Il attire notre attention sur le fait que ce bulletin, jusqu'au mois de janvier, "n'était qu'une feuille de température indiquant, pour un mois seulement, la précipitation et le degré de chaleur des diverses régions de la province." Le directeur de la Statistique avait déjà amélioré cette publication en janvier "en donnant la moyenne de précipitation et de température pour les mois correspondant des quatre années précédentes et pour les trois mois précédant immédiatement le mois de janvier." Il est clair que "c'était déjà un progrès considérable".

Cependant la Commission des Eaux courantes de la province de Québec a décidé de fournir à l'Office de la Statistique des renseignements plus complets qu'autrefois en indiquant "les heures d'insolation de dix régions québécoises, la pression atmosphérique, le degré d'humidité, la latitude, la longitude et l'altitude des divers postes d'observation, ainsi que les groupes de rivières qui forment le bassin hydraulique de chaque territoire".

Ainsi complété, le Bulletin météorologique de la province de Québec est devenu l'un des plus complets et des plus instructifs de l'Amérique du Nord. M. Harvey précise lui-même l'utilité du nouveau bulletin. Il écrit:

Surtout, nous avons conscience, en faisant ces améliorations, de rendre service à l'industrie hydraulique et à l'agriculture, qui ont besoin de savoir les conditions atmosphériques de chaque localité du pays. Ceux qui auront, au cas de prévoyance pour conserver notre bulletin, auront, au bout de trois ou quatre ans, quelles sont les régions de la province où Québec les plus ensoleillées, les plus humides, les plus pluvieuses ou les plus sèches. Ils auront, en outre, une notion exacte de la fréquence des divers phénomènes météorologiques dans chaque région et ils pourront se guider en conséquence dans leur activité industrielle ou agricole.

Nos remerciements et nos félicitations au directeur de la Statistique provinciale, M. Jean-Charles Harvey.—H.G.

La Comédie-Française va rajeunir son cadre

Le sort en est jeté. Le 1er juillet prochain, la Comédie-Française mettra ses portes pour permettre aux ouvriers d'occuper les travaux qui rajeuniront la salle et la mettront au goût du jour, pour la rouvrir en novembre.

M. Mallarme en a décidé ainsi hier matin au cours d'une visite qu'il fit à la Comédie. Il était accompagné par M. Georges Huisman, directeur des Beaux-Arts, et fut reçu par le Comité qui, délaissant pour une fois le petit salon où il a coutume de siéger, délibéra tout en parcourant le théâtre de haut en bas.

Nous avons déjà parlé maintes fois de ces travaux; parlons-en une fois encore puisque, aussi bien, ils quittent le domaine du rêve pour devenir presque des réalités.

Sur la scène, l'appareillage électrique "le jeu d'orgue", sera modernisé et un horizon fixe remplacera les "bandes de ciel" à l'ancienne mode. Les décorateurs s'en réjouiront. Il n'est pas un peintre, de Paul Colin à André Boll, que nous n'ayons entendu se plaindre de l'impossibilité où était la Comédie d'éclairer convenablement un décor.

Les musiciens, enfin, auront leur fesse. La salle apparaîtra toute rajeunie dans sa robe neuve. Le velours des fauteuils sera changé et les "pâtisseries", les moulures, les ornements de plâtre doré, à la mode autrefois et qui ne le sont plus, seront allégés. De plus, les baignoirs du fond seront remplacés par des fauteuils de parterre. Il convient ici d'ouvrir une parenthèse. C'est un événement que la suppression des baignoirs de la

J'ACCUSE!...

Devant le grand tribunal de l'opinion libérale de la province de Québec, et au nom de tous les libéraux qui estiment que le piège de l'Action dite nationale et libérale est depuis assez longtemps tendu,

¶ **J'ACCUSE** le chef de ce mouvement, M. Paul Gouin, de donner à ceux qui parlent publiquement en son nom l'ordre de ne combattre ni M. Bennett, ni M. Duplessis. — Et je demande POURQUOI?

¶ **J'ACCUSE** M. Paul Gouin d'être en rapport avec M. Duplessis par l'intermédiaire de son lieutenant à Québec, M. Ouellet, conseiller législatif. — Et je demande POURQUOI?

¶ **J'ACCUSE** M. Paul Gouin d'avoir LUI-MEME des entretiens SECRETS avec M. Duplessis. — Et je demande POURQUOI?

¶ **J'ACCUSE** M. Paul Gouin de garder le silence devant l'invitation publique et directe de M. Dupré de s'unir au parti conservateur. — Et je demande POURQUOI?

¶ **J'ACCUSE** M. Paul Gouin de garder le silence devant la déclaration motivée de M. Dupré que le programme de M. Gouin et le programme du parti conservateur sont bonnet bleu et bleu bonnet. — Et je demande POURQUOI?

¶ **J'ACCUSE** M. Paul Gouin d'avoir indiqué ses vraies couleurs en renonçant implicitement à continuer de faire porter à son groupe l'étiquette libérale. — Et je demande POURQUOI? ...oui, pourquoi il ne l'a pas fait plus tôt.

¶ **J'ACCUSE** enfin M. Jean Martineau, et quelques libéraux dévoyés comme lui, de faire inconsidérément le jeu des Tories et des pires ennemis de la cause libérale qu'ils disent leur être chère. — Et encore, je demande POURQUOI?

Voilà l'accusation. Que répond la défense? Et que pense le grand tribunal libéral d'un silence qui est un aveu?

Edmond TURCOTTE

Billet du matin

Autre Madeleine

Mes lectrices sont peut-être sous l'impression, ou ont l'impression, par parler en pariste, que je désire collectionner des autographies de toutes les Madeleines passées, présentes et futures, ou de fonder un couvent pour mes femmes repenties ou repentantes, ce qui est loin de ma pensée. Le prénom de Madeleine, est agréable, c'est le seul polysyllabe qui me plaise parmi les prénoms féminins. Autre motif: j'ai une nièce de ce nom, jeune fille charmante quand elle le veut bien, ce qui n'est pas toujours, ni tous les jours. Quoi qu'il en soit, mon billet de la semaine dernière a suscité une autre Madeleine — c'est ainsi qu'elle s'appelle — qui m'envoie une assez intéressante découpe de journal. Je la cite:

André WARNOD.

(Le Figaro)

A NOTRE-DAME DE PARIS

Notre état n'a pas que des inconvénients, il est bon de le répéter de temps en temps, afin de s'en bien convaincre, car c'est d'ailleurs la vérité. Un avantage, c'est que les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Les statistiques de 1931 pour le département de la Seine, où l'on vit généralement très vieux, nous apprennent qu'il y a que 35 hommes centenaires contre 84 femmes, qui se répartissent comme suit: 12 célibataires, 1 femme mariée, quatre dont on ne connaît pas la condition et soixante-sept veuves, ce qui semblerait démontrer que pour devenir centenaire, il est bon de se marier, mais qu'il faut s'attendre à vieillir solitaire.

Cela sort évidemment de la page féminine d'un de vos quotidiens, et comme c'est intitulé "De l'avantage d'être femme", j'en conclus que mon aimable lectrice n'y a vu que des avantages. Du reste, voici sa lettre:

Cher Monsieur:

Je serais anxieuse d'entendre vos déductions sur les statistiques que voici: "Pour qu'une femme vive vieille, il lui est bon de se marier, à la condition toutefois que son mari ait la discrétion de se retirer à temps de sa vie".

La "vieillesse" serait, je suppose, minée par la curiosité de l'amour; la femme en possession maritale (sic) est minée par l'homme... ; mais la veuve alors que la curiosité ne tourmente plus et que le mariage n'abime plus, celle-là, par exemple... ?

Vous qui avez tant vu et tant lu, savez peut-être qu'à certaine fête conjugale, un mari ayant porté le toast suivant: "Aux dames, à ces êtres charmants qui diminuent nos chagrins, doublent nos joies et triplent nos dépenses", une dame répondit: "Aux Messieurs, à ces êtres insensibles qui diminuent notre vie, doublent nos chagrins et triplent nos soucis".

"Une Autre Madeleine".

Ma correspondante, cela saute aux yeux, compte au nombre des veuves que "la curiosité ne tourmente plus", cependant je crois qu'elle en a conservé assez pour s'inquiéter de mon opinion, alors que celle de Madame Odette Oligny lui eût été bien plus précieuse.

Pour ma part, je ne tiens pas à atteindre la centaine ni même l'âge respectable de nonante-et-dix, comme on disait jadis, surtout si j'étais solitaire. "L'expérience et la vieillesse, a dit Delteil, sont les plus redoutables microbes de l'homme". Les vieux — les vieilles aussi — sont souvent à la charge des autres; le comprennent et en souffrent. S'ils sont seuls, ils connaissent cette noire tristesse des fins de vie sans enfants, les infirmités croissantes, et l'humiliation des inevitables déchéances. Au contraire, s'ils ont des enfants et de petits-enfants la conduite ou le défaut d'éducation de ceux-ci les froissent. Toutes les coutumes nouvelles les font gêner, quand elles ne les exaspèrent pas. Même en l'absence de prévenances et de soins — ce qui n'arrive pas souvent, de nos jours — le vieillard même une vie morne s'il n'a appris à se réjouir dans la méditation ou l'étude. Il sent qu'il constitue un anachronisme au milieu des sœurs et cela le rend amer. Non, autre Madeleine, je ne vois pas quel plaisir vous pourriez bien ressentir si vous avez même plus la joie intime d'écrire de charmantes lettres en imaginant tout un être qui vous estime ou vous aime les reçoit avec plaisir. L'orgueil d'être plus âgé que votre entourage? Cela n'en vaut certes pas la peine. Quand j'aurai cessé d'être utile à ceux qui m'entourent, je ne demande qu'à m'en aller doucement, comme on part en voyage, sans heurt et avec la petite satisfaction égoïste qu'on sera peut-être regretté.

On peut aussi quitter la vie comme Elie (pas le marchand de charbon), enlevé dans un char de feu. Pour cela, prendre une auto et la lancer à cent milles à l'heure sur la route de Québec. La recette est infallible.

Merci tout de même de votre lettre. Autre Madeleine, mais ne vous réjouissez pas trop de vos statistiques, car s'il n'est pas triste de vieillir, il est toujours bien pénible de n'être plus jeune.

des HAMEAUX.

Un grand discours du R. P. Gillet

Le général des Dominicains dénonce le néopaganisme; il demande aux catholiques français de s'unir contre les ennemis de l'intérieur et du dehors

Parmi les grands Centénaires dominicains de cette année, celui des Conférences de Notre-Dame tient une place majeure. Déjà, dans la salle Albert-Grand, vraiment comblée, M. Robert Carrie, nouvel Ozanam, avait célébré l'autre soir avec flamme. Hier, à Notre-Dame, dans la nef des grands jours, — cent ans jour pour jour, après la première conférence de l'abbé Lacordaire, — devant les représentants de l'Académie française et les autorités les plus hautes, devant le Cardinal de Paris et le Nonce apostolique, le T. R. P. Gillet a parlé de cette "aurore de nos libertés" en termes qui eurent aussitôt, et qui auront à travers le Pays, un profond retentissement.

Surmontant avec courage le deuil le plus cruel, le Général des Dominicains rappelle tout d'abord la passion du P. Lacordaire pour la liberté: liberté de croire, d'enseigner, de s'associer. Totales ou partielles, c'est à lui que nous les devons.

Lacordaire apporta la première à la jeunesse de son époque, sans s'arrêter aux lamentations des pessimistes qui attendaient dans l'inaction que le passé, leur cher passé, ressuscitât... Et ses improvisations du glorieux collège Stanislas, puis de Notre-Dame, méditées dans l'étude, la prière, la pénitence, touchèrent cette jeunesse au coeur. "Mais si Lacordaire revenait, ajoute l'orateur, il parlerait encore de l'autorité de l'Eglise, parce qu'elle est seule capable, contre le néopaganisme montant, de nous protéger contre ces orthodoxies humaines qui sont la tyrannie de l'esprit".

Ce n'est pas tout. Lacordaire réhabilita les Français à regarder la liberté d'enseigner comme un dieu universel, et sa carrière se déroula entre son école libre de 1831 et son collège libre de 1863. Or, il a semé un grain de sénévé, car l'enseignement libre, avec son million d'élèves, croît à mesure que les ressources des catholiques diminuent; comme s'ils sentaient que leur premier devoir est de former, au service de la Patrie et de l'Eglise, des réserves de spiritualité.

Troisième liberté, que conquit, en 1841, sa robe blanche et qu'aujourd'hui l'on refuse encore aux Français: le droit de vivre en commun pour prier, étudier, faire le bien. Sans polémique, le P. Gillet expose ici deux faits: les centaines de religieux qui, en 1914, sont revenus mourir pour que la France vive et les 9,000 missionnaires français (ainsi que le rappelle utilement M. Charles-Roux), qui restent les plus nombreux du monde. Comme ces religieux pourtant, avec leurs richesses spirituelles, seraient utiles à la nation? Et, pour conclure, l'accent du P. Gillet se fait plus grave et plus profond:

Permettez, dit-il, à un Français, chef de son Ordre, de s'adresser ce soir directement à son Pays. O mon Pays, vous vivez des heures difficiles. Toutes les crises tombent sur vous à la fois. Vous travaillez avec courage, avec énergie, mais sans effet apparent. Le moment ne serait-il pas venu de s'unir autour de vos chefs pour combattre les ennemis de l'intérieur et les ennemis du dehors?

Vous renforcez, vos forces matérielles (vous avez raison) pour rendre vos frontières inviolables; mais les forces morales ne seraient rien sans les forces spirituelles: la famille, la profession, la société. Il faut des autorités qui commandent et des citoyens qui obéissent. Le jour où tous les Français comprendraient cela, l'union centuplerait leurs forces et ils seraient invincibles.

Mais, pour en arriver là, ô mon Pays, vous avez besoin de ceux de vos enfants qui sont, par vocation, sacrifiés et laborieux. Je viens ici vous offrir toutes nos bonnes volontés de religieux, soutenues par deux amours qui, bien loin de s'exclure, se renforcent l'un l'autre, l'amour de l'Eglise et l'amour de la France.

Voilà des paroles dignes de Lacordaire: par l'éloquence, par la raison, Puisseient-elles, de toutes parts, et pour le bien du Pays, être enfin entendues!

Charles PICHON.

(D'un journal français)

LETTRE D'OTTAWA

(Du correspondant parlementaire de CANADA)

Ottawa, 25. — Pour légitimer l'autorité qu'il s'arroge, en matière de législation sociale, le gouvernement se réclame de certains jugements du Conseil Privé, l'un ayant trait à la radio et l'autre à l'aviation.

Or voici que M. Lapointe vient de découvrir un décret ministériel, émis il y a trois ans, qui lui en brèche cette laborieuse argumentation.

Ce décret, relatif aux heures de travail dans les mines de charbon, récite, de fait, toute la saine doctrine de l'Opposition quant à la juridiction de la province. Tous les arguments de M. King et de M. Lapointe s'y trouvent confirmés, et il est même fait mention de la clause 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et de l'Acte de l'Amérique qui concerne la propriété et les droits civils. Et ce décret se termine en nous apprenant que tout le Cabinet, y compris M. Bennett, abonde dans le sens de cette opinion juridique.

Notez bien que ce décret porte la date du 26 octobre 1932. C'est-à-dire un an après le jugement concernant la radio, et huit mois après le jugement sur l'aviation. Tout le reste est donc bouillie pour chats. M. Lapointe se contenta de commenter que ce qu'il était la loi en 1932 reste loi en 1935, nonobstant les arguments de M. Bennett et de M. Guthrie.

Ainsi donc nous avons, non seulement les déclarations isolées de M. Bennett, de M. Guthrie, de M. Cahan, de M. Meighen, mais un décret ministériel qui engage tout le Cabinet. Il n'est que d'opposer tout cela aux déclarations contradictoires que nous avons entendues au cours de la présente Session. Et quand les cours déclareront ultra-vires toute la législation actuellement présentée sous l'étiquette de réformes, il y a fort à parier que leur jugement sera basé précisément sur le décret ministériel de Cabinet Bennett. Ce qui ne manquera pas d'ironiser. Nous imaginons la référence à la Cour Suprême ou au Conseil Privé inscrite de la façon que voici: Bennett vs Bennett.

Cela, incidemment, résume tout le régime. M. Bennett va toujours mieux, de quoi tout le monde se réjouit. Mais le premier-ministre ne pourra se lever avant dix jours. Pour le reste, son médecin note un progrès satisfaisant et sans incident. Voilà ce que Sir George Perley apprit à la Chambre aujourd'hui, après une longue entrevue qu'il eut hier avec le malade.

Diverses rumeurs se greffent, depuis quelques jours, sur les nouvelles officielles concernant la santé du premier-ministre. On parle d'un ajournement à Pâques, avec reprise en mai. On dit encore que M. Bennett tient particulièrement à présenter lui-même le projet de loi concernant la Commission des Grains. On le comprend assez, car lui seul est au courant des opérations de M. MacFarland. Ce n'est pas qu'il ait l'intention de révéler toute la vérité car cela causerait une commotion par trop profonde à travers tout le pays. Mais lui seul se croit de taille à faire passer le projet sans être obligé de dire plus qu'il ne faut.

Mais, malheureusement, M. Bennett présente trop de ses forces. Nous le tenons de source certaine. Qu'on n'aille pas croire à de la malice de la part de qui que ce soit. Nous n'avons encore entendu rien d'autre que de saines expressions de regret à son sujet. Il suffit d'admirer l'énergie chez un homme pour partager ses regrets. Mais il y a le diagnostic impitoyable des meilleurs praticiens. Le premier-ministre, en raison de son âge et de son trouble cardiaque qui porte un non mépris et assez commun, est désormais condamné au repos et à la prudence. Il ne saurait assumer aucune responsabilité d'importance, ni risquer aucun effort soutenu. C'est dire qu'il ne pourra diriger son parti au cours de la prochaine campagne, si ce n'est à distance et par le truchement de la radio.

Ses propres partisans ne sont pas au courant de l'état véritable du premier-ministre. Ils se laissent encore de l'espoir de le retrouver à la tête du parti, actif comme toujours, et avec tout l'apport de sa forte personnalité. A cette condition, ils accepteraient peut-être, même en rechignant, de revenir en mai pour une fin de session qui mériterait, plus que jamais, l'appellation imagée de M. Lapointe: "à lame-déssée", à l'instar de cette anomalie américaine que Roosevelt ne tarda pas à abolir. Mais dès que la vérité sera connue et qu'il deviendra évident que M. Bennett ne pourra faire plus que paraître, ce qui est même douteux, il y a de fortes chances que les partisans du gouvernement soient les plus anxieux d'avoir la dissolution avant Pâques.

Il se peut, d'ailleurs, que tout ce qu'on lit dans les journaux depuis quelques jours fasse partie de la tactique tory pour endormir la vigilance des libéraux. Ne dit-on pas, maintenant, que la révision des listes va forcément retarder les élections jusqu'en septembre? On disait pourtant, il n'y a pas si longtemps, qu'un amendement à la loi électorale écarterait, cette année, la nécessité d'une révision. Celle-ci, on le sait, commence le 15 mai pour se terminer le premier juillet. Mais nous avons connu une idée que le gouvernement n'est nullement anxieux de voir ajouter les noms de quelque 200,000 jeunes gens, hommes et femmes, dont le sentiment est déjà manifestement contre l'administration actuelle.

Il ne faudrait pas se prolonger indéfiniment au frais du pays. Le débat sur le budget fournira à l'Opposition la chance de le lui signifier. On prévoit une attaque à fond, cette fois. Elle sera déclinée dès demain par M. Ralston, le critique financier de l'Opposition dont le discours est attendu avec un intérêt qui ne sera pas déçu.

Adjutor SAVARD

La voix de là-bas

Un de nos amis rencontrait hier un de ses vieux camarades de guerre.

— Que fais-tu? lui demanda-t-il avec intérêt?

— Je vendis des appareils de T.S.F.

— Il y a beaucoup de concurrence?

— Oui, mais je me suis spécialisé. Je vendis mes appareils dans la zone rouge.

— Dans la périphérie?

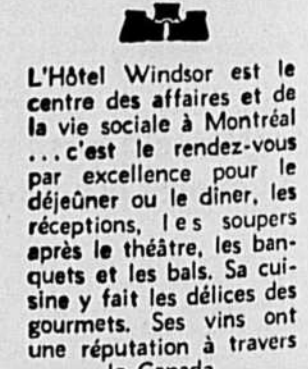
— Oui, chez les bolcheviks. Ce sont eux qui achètent les marques les plus chères, celles qui recueillent les plus lointaines émissions.

— Pourquoi?

— Parce que leur première question est toujours: "Je veux un poste avec lequel je puisse entendre Moscou."

GREMILLON

Grémillon n'est pas français. C'est donc à tort que nous l'employons en parlant des petites masses de matière agglomérée ou de liquide coagulé qui se rencontrent dans les aliments. Il faut dire grammaux ou mottion. Mottion ne désigne cependant, en français, que les petites boules que forme la farine délayée dans un liquide trop abondant.



HOTEL Windsor
CARLE COMINON

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

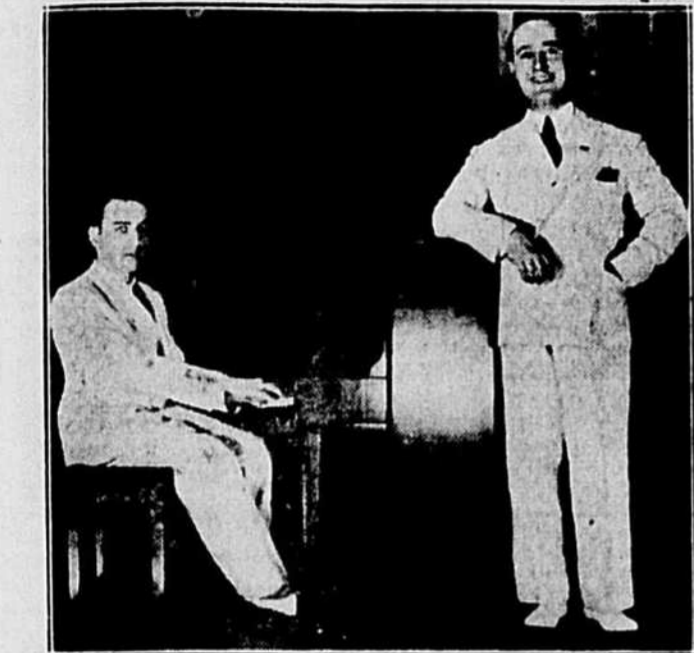
AU THEATRE STELLA

Les "Deux copains" dans la revue d'actualités "Vas-y Francis!"

Les duettistes-fantaisistes Paul Foucreau et Henri Letondal sont au nombre des principaux interprètes de la revue qui se joue en quatrième semaine

La quatrième semaine de la revue "Vas-y Francis!" s'annonce comme un succès aussi brillant que les semaines précédentes. Hier soir l'amusant spectacle du Théâtre Stella dépassait la trente-quatrième, ce qui

affiche de Stella tous les jours en matinée et en soirée. L'adaptation a été faite par Oscar O'Brien, pianiste et compositeur canadien bien connu. "Vas-y Francis!" n'aura donc plus que dix représentations, puisqu'elle sera donnée tous les soirs de cette



Les "Deux Copains" (Henri Letondal et Paul Foucreau) bien connus des radiophiles, que l'on peut entendre, cette semaine encore, au Stella, dans la revue "VAS-Y FRANCIS!"

est un record pour une revue présentée à cette période de l'année. Les interprètes n'ont rien perdu de leur entrain et les trois actes de "Vas-y Francis!" continuent à se dérouler dans un mouvement rapide qui constitue un véritable feu roulant de franche gaieté.

Cette quatrième semaine sera irrévocablement la dernière, car la troupe est appelée par des engagements antérieurs à aller présenter la revue à Québec et dans différents centres de la province. A partir de lundi prochain, c'est le grand drame religieux "La Passion" qui sera

semaine avec matinées mardi, jeudi, samedi et en fin de semaine. Tous ceux qui n'ont pas encore vu cet amusant spectacle feraient donc bien de se hâter de réserver leurs places s'ils ne veulent pas manquer de passer une agréable soirée à entendre cette revue qui a conquis l'appréciation unanime de tous les spectateurs. Ils y applaudiront les artistes favoris de la scène et de la radio: Fred Barry, Ernest Loiselle, Germaine Giron, Lucille Turner, Lilliane Dorson, Bella Ouellette et les Deux Copains dans leur répertoire de chansons humoristiques.

Mme Hortense Lord

Madame Hortense Lord donnera son récital annuel, le jeudi 4 avril prochain, en la salle dorée de l'hôtel Mont-Royal, à 9 heures.

Cette artiste, chacun le sait, est parvenue au succès par un travail consciencieux. Il est tout à l'honneur des maîtres de chez nous qu'elle ait acquis cette technique impeccable, cette puissance d'exécution, cette interprétation exacte des classiques, des romantiques et des modernes. La souplesse de son jeu et la profondeur de ses interprétations ajoutant à sa belle personnalité, une personnalité riche et chaude, la place au tout premier rang de nos pianistes. (c.)

M. TASCHEREAU ...

(Suite de la dernière page)

sont invités. L'assemblée commencera à 8 heures 30.

Club libéral Youville

Le Club libéral Youville organise une grande soirée sociale à l'occasion de l'inauguration de sa nouvelle salle, 60, est, boulevard Crémazie, pour jeudi soir 28 mars.

La nouvelle salle est plus spacieuse que l'ancien local, devenu trop petit pour le club dont l'effectif ne cesse d'augmenter.

La soirée sera sous la présidence de Me J.-Célestin Guimond. Il y aura partie de cartes, danse, discours, etc. Les dames sont cordialement invitées.

No 38

26 mars 1935

Feuilleton du Canada SURCOUF - Roi des Corsaires - Par Arthur Bernède

(Suite)

Fort heureusement aucune balle n'atteignait son but.

Mais les Anglais n'avaient pas renoncé à les reprendre. Déjà, des embarcations chargées de soldats prêts à tirer s'éloignaient des flancs du ponton. Surcouf et ses amis parvenaient nettement les ordres lancés à haute voix parmi le bruit des rames fendant les flots.

— Camarades, dit Surcouf, nous sommes poursuivis. Gagnons la côte, qui n'est pas distante de plus de trois encablures (1). Là, nous trouverons où nous cacher.

En principe, franchir cette distance n'était rien pour des navigateurs aussi entraînés que nos corsaires. Mais il s'agissait pourtant d'éviter un triple danger... D'abord, et c'était le plus imminent, échapper aux chaloupes lancées à leur poursuite et sur lesquelles commençait à briller la leur des torches qui répandaient autour d'elles une compromettante clarté; puis, ne pas éveiller l'attention des hommes de quart qui se trouvaient à bord des navires mouillés en rade, et, enfin, éviter les flots de vase avoisinants et dans lesquels ils risquaient de s'enliser.

Surcouf, en grand et véritable chef qu'il était, avait instantanément compris tout le péril de la situation. Certes, il comptait sur l'effort; mais il ne se dissimulait pas qu'il fallait surtout tabler sur un heureux hasard... Or, ce hasard, pour le croyant qu'il était resté, s'appelait la Providence. Et en un clin lumineux, rapide comme un éclair, sa pensée s'en fut vers le Dieu de son enfance, qu'il avait depuis longtemps négligé de prier, mais en qui il n'avait jamais cessé de croire... Cette oraison ne dura que quelques secondes.

Après avoir accompli cet acte spontané de foi, Surcouf, sans s'inquiéter s'il serait exaucé ou non, ne songea plus qu'à atteindre le plus rapidement possible l'objectif qu'il s'était tracé, c'est-à-dire la côte.

(1) Metre cents mètres environ.

Heureusement pour lui et ses amis, la nuit était fort obscure... De gros nuages orageux volaient la lune et les étoiles. La mer était d'un noir d'encre et se confondait avec les ténèbres de l'horizon.

Surcouf, qui nageait en tête, avait sans doute pris pour point de repère la lumière, non d'un phare, mais d'un cottage qui se dressait sur la falaise, dans la direction de Goodport. Et bientôt, il constatait, à sa vive satisfaction, que les chaloupes aux torches, après s'être attardées en vaines recherches, aux alentours du ponton, se dirigeaient vers le centre de la rade.

— Sans doute, se dit-il, les Anglais croient-ils que nous avons dû chercher à gagner la passe... et espérent-ils nous cueillir les uns après les autres sur les corps morts ou sur les radeaux, ou la fatigue nous aura contraints de nous réveiller... — Or, nul d'entre eux n'aura eu l'idée que nous puissions chercher à atterrir sur la côte... ce qui, en effet, est une entreprise très hasardeuse, mais la seule qui puisse nous offrir quelque chance de salut.

— Allons, messieurs nos ennemis, je m'aperçois, une fois de plus, que vous n'êtes pas de taille à lutter avec les Malouins!

Mais, soudain, un violent juron lui échappa. A quelques brasses de lui, il venait d'apercevoir, étendu au milieu des flots, comme un énorme monstre endormi, une forme immobile et jaunâtre qui semblait former une sorte de petit îlot propre à l'atterrissage.

— Marcouf, qui l'avait également remarqué, dit à Surcouf: — Si nous nous repositionnons là? — Malheureux! s'écria Surcouf, tu veux donc mourir? — Pourquoi? — C'est précisément un de ces bancs de vase sur lesquels déjà tant de nôtres ont dû s'enliser. — Et, se retournant vers ses camarades, il leur lança: — Attention, camarades, suivez mon sillage et ne vous en écarter pas d'un pouce. Contournant l'îlot, piège effroyable tendu par la nature, et qui réservait une mort affreuse à quiconque aurait eu l'imprudence de l'aborder, Surcouf, la main de Marcouf toujours appuyée sur son épaule, fit un rapide crochet à gauche, puis revint dans la direction de la côte, dont il n'était plus distant que d'une centaine de brasses.

Quelques instants après, les radeaux du Crown prenaient pied et émergeaient de l'eau. Ils respirèrent largement, car, pour l'instant du moins, ils étaient en sûreté, mais tout au moins hors d'attente.

Aussitôt, ils gagnèrent une petite plage entourée

Prochain Concert Symphonique à l'Auditorium du Plateau le 11 avril 1935

C'est le 11 avril prochain, à 8 heures et demie du soir qu'aura lieu le prochain concert donné par l'Association des Concerts Symphoniques de Montréal. Cette fois, ce sera Wilfrid Pelletier, du Metropolitan Opera de New-York, qui sera au pupitre. Le programme comporte, en cinquième symphonie de Beethoven, le Concerto de Boccherini pour violoncelle et orchestre et Shéhérazade de Rimsky-Korsakoff. L'oeuvre canadienne inscrite à ce concert sera une com-

position de Claude Champagne. Le soliste sera cette fois M. Roland Leduc, violoncelle, prix d'Europe, qui interprétera le concerto de Boccherini accompagné par l'orchestre. Ce programme fort bien choisi fait grand honneur au chef qui dirigera ce cinquième concert de la saison. Il est de nature à satisfaire les plus difficiles et nul doute que cette fois encore l'Auditorium du Plateau ne suffira pas à contenir tous les amateurs de bonne musique désireux d'entendre ce concert.

Cortège imposant aux obsèques de M. Rodolphe Desroches

Le service a été chanté en l'église du Saint-Rédempteur. Le beau-père de l'hon. Victor Marchand

Hier matin, en l'église du Saint-Rédempteur, avaient lieu les funérailles de M. Rodolphe Desroches, décédé vendredi soir dernier à l'hôpital Notre-Dame. Le cortège funéraire partit de la demeure du défunt, 3575, est, rue Ste-Catherine, à 8 heures 15.

Conduisant le deuil: MM. Armand, Elmo et Octave Desroches, frères du défunt; l'hon. Victor Marchand, son gendre; MM. Ovide et Moïse Desroches, ses frères; M. Edouard Barrette, son oncle; MM. A. Ethier et J.-A. Payette, ses beaux-frères; MM. Maurice, Sarto et René Marchand, ses petits fils; et M. Edgar et Paul Desroches, A. Genest et Gérard Payette, ses neveux. M. L'abbé J.-Ulric Geoffrion, curé de la paroisse, officia à la levée du corps. M. l'abbé Gaston Galarneau chanta le service assisté de M. l'abbé Damase Bleau, comme diacre et de M. l'abbé G. Thérien, comme sous-diacre. Les porteurs étaient MM. L. Saint-Laurent, Alfred Tremblay, F. Chartier, H. Lemire, P. Tremblay et S. Bellerose, membres de la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse.

Dans le cortège on remarquait MM. Edouard Tellier, J.-N. Chevrier, Rosario Messier, Edmond Turcotte, Eustache Letellier-de-Saint-Just, René Garneau, Arthur Corbin, Albert Hudon, H.-J. Roy et C. Paul Portelance, Jean Langlois, Marcel Beauregard, Jean Desmarais, Raymond Noël, Edouard Chauvin, Frank Boulangier, Léopold Léger, J.-Albert Lejour, Eugène Lamarche, R. Mongeau, T. Lefebvre, Edmond Perrault, René Aubray, Hector Loizeau, H. Carignan, E. Robert, J.-W. Skelly, A. Provost H.-F. Roffey, F.-W. Roffey fils, H. MacBeth, H. Dansereau, L.-E. Potvin, Maurice Prévost, A. Lafleur, Louis Guindon, W. Labonté, J. Robillard, H. Gariépy, E. Côté, F. Poulet, Joseph Plasse, E. Bouchard, A. Broeze, E. Beauvette, H. Pietrie, A. Rondau, A. Cournoyer, Honoré Viel, A. Auger, L. Levesque, F. Perley, J. Monpas, J.-A.-A. Desjardins, F. Poirier, A. Lavigne, Ernest Berrigan, E. Carrière, Georges Lebel, A. Turgeon, L. Bildeau, J. Boivin, W. Saint-Pierre, H. Veina, S. Riopel, M. Parent, R. Champagne, T. Boivin, E. Tremblay, J. Lespérance, P. Laforce, J. Dupas, S.-N. Genest, J. Barbeau, M. Dulude, D. Lefebvre, A. Desjardins, O. Lemay, H. Poirier, le notaire Bélanger, Jean Ducharme, Alphonse Marchand, A. Barrette, Eugène Potvin, Léonard-G. Archambault, T. Marcotte, A. Girouard, Georges Girouard, A. L. Bertrand, Georges Robert, Georges Saint-Denis, P. Trudeau, J. Poirier, H. Bildeau, N. Campeau, Guy Ouellette, Alfred Dansereau, L. Bessière, Joseph Pepin, Oscar Gravel, F. LeMoine, R. Lepine, W. Kelly, J.-E. Carrière, J. W. Burzjian, O. Guenet, A. Bourassa, R. Lambert, J. Donat Boulé, Ludger Tessier, John H. Fyon, Paul-H. Dufort, le docteur Daniel Ladouceur, de Sainte-Genève; Jos. et Narcisse Lalonde, A. Provost, P. Viger, A. Brasseur, A.-A.

LA TEMPERATURE

Plus basse et plus haute température d'hier au Canada: Dawson 22 sous zéro, 61; Aklavik 14 sous zéro, 52; Saskatoon 16, 60; Winnipeg 16, 59; Vancouver 22, 42; Victoria 24, 42; Prince-Rupert 28, 42; Port-Smyth 16, 24; Vancouver 22, 42; Victoria 24, 42; Prince-George 22, 50; Jasper 25, 41; Edmonton 24, 31; Banff 17, 30; Calgary 26, 40; Lethbridge 31, 44; Medicine-Hat 26, 42; Swift-Current 40, 49; Battleford 26, 38; Prince-Albert 28, 38; Regina 26, 40; Moose-jaw 26, 48; Regina 32, 42; Brandon 32, 41; Winnipeg 30, 40; Kenora 26, 42; Port-Arthur 28, 38; Cochrane 8 sous zéro, 30; Moose-jaw 18 sous zéro, 29; Hantsville 21, 41; Parry-Sound 22, 40; London 20, 44; Toronto 30, 39; Kingston 26, 38; Ottawa 29, 56; Montréal 22, 52; Québec 14, 32; Saint-Jean 20, 32; Halifax 27, 30; Charlottetown 20, 28.

PROGNOSTICS

—Bassin de l'Outaouais et du Haut Saint-Laurent: beau et frais. —N.O. de Québec et Lac Saint-Jean: beau et plutôt froid. —Haut du Bas Saint-Laurent: beau et froid. —Rive Nord: vents violents du Nord et du N.O.; beau et froid modéré. —Golfe et Baie des Chaleurs: vents du N.O.; beau et plutôt froid. —Provinces maritimes: vents violents du N.O. sur les côtes; beau fixe. —Grands lacs: rafales de l'Ouest et pluie intermittente. —Région basse des Lacs et Baie Georgienne: vents du N.E.; beau fixe et moins froid. —Nord d'Ontario: vents modérés du Nord; beau fixe. —Lac Supérieur: ciel couvert et temps doux avec vents du S.-E. —Kenora et Rainy: vents du Sud; ciel partiellement couvert et temps doux. —Manitoba: ciel couvert et temps doux; d'abord, suivi de vents froids du Nord et de temps plus froid avec neige fine le soir ou mercredi. —Saskatchewan: vents violents du N.O.; plus froid le soir avec neige. —Alberta: vents du secteur Nord; plus froid avec neige épaisse. —Porte américaine: vents frais du Nord; beau et frais. —Nouvelle-Angleterre: beau mardi et mercredi, plus doux demain.

La "Maison de la Femme Invalide" oeuvre admirable

L'ouverture semi-officielle a eu lieu hier, au milieu d'un groupe de bien-faiteurs

Mme Olivar Asselin

La "Maison de la Femme Invalide" oeuvre philanthropique s'il en fut jamais, a été le théâtre hier après-midi, d'une fête qui coïncidait avec son ouverture semi-officielle. Un déjeuner groupé, sous la présidence de Mme Olivar Asselin, M. Albert Chevalier, le R. P. Idéphonse, le R. P. Mathias, deux représentants des Soeurs Grises, Mme Jos. Beauchamp, Soeur Lavalley, Soeur Emma, Mmes Fraser Prévost, E. E. Castonguay, Ch. Beaudet, Marius Necker, H. Pélaude, Hector Milla, Léonce Plante, Henri Bradley, Miles Idola St-Jean, Marguerite Desmarais et P. Boyer.

M. Albert Chevalier se déclara confondu d'admiration devant les progrès que cette maison fondée depuis si peu de temps a déjà réalisés. Elle s'est, dit-il, développée de façon merveilleuse et le but qu'elle se proposait est déjà réalisé.

Le R. P. Idéphonse, franciscain déclara qu'il faut aider ses semblables, et que c'est quand on est en bonne santé qu'il convient de penser aux malades et aux infirmes.

Mme Olivar Asselin présenta la maison, qui dit-elle a été fondée par le "Secours aux Chômeuses", avec l'autorisation et le concours de Miles Lacombe et de Fradette. Entrées ici depuis à peine un mois nous avons déjà 95 personnes dans la maison. La rapidité avec laquelle grandit cette oeuvre née d'hier est une chose presque incroyable.

Depuis presque 4 ans que "Secours aux Chômeuses" s'occupe des jeunes filles, gardes-malades, commises etc. C'est en aidant à toutes nos protégées que nous avons constaté la nécessité d'une maison comme celle-ci, la seule du genre à Montréal, ou l'on reçoit gratuitement toutes les personnes qui ne sont pas en état de travailler. Plusieurs sont usées par le travail, d'autres, jeunes encore, sont cardiaques, anémiques, etc. Elles ont toutes un certificat de médecin attestant leur incapacité de gagner leur vie.

Inutile de vous dire que parmi ce nombre plusieurs ont connu la fortune et l'aisance. Nous essayons de leur rendre la vie supportable et notre plus vif désir est de leur faire oublier leur malheur.

Nous avons l'espérance d'avoir ici ce qui existe en Europe; une maison de repos où la femme qui perd sa situation, rendue à 40 ou 50 ans, puisse finir ses jours sans inquiétude.

Mme E. E. Castonguay et Miles Idola St-Jean adressèrent également la parole. Mile St-Jean souligna le travail efficace que font les femmes dans les oeuvres de charité, et déclara que c'est, de la part de celles qui s'en occupent, une charité morale que de vouloir émanciper la femme.

A l'issue du dîner eut lieu la visite de l'établissement. Située au no. 101, rue LaGauchetière, c'est la "Maison de la Femme Invalide" qui occupe le local de l'ancien patronage d'Youville, quatre étages, divisés en chambres bien ensoleillées, claires, et d'une propreté parfaite où se groupent des femmes empêchées par la maladie ou l'infirmité, de gagner leur subsistance. Plusieurs d'entre elles, comme l'a souligné Mme Olivar Asselin ont connu des jours meilleurs et ce refuge qui leur ouvre toute grande ses portes est pour elles un havre.

L'établissement possède une chapelle, où la messe est dite tous les matins. Une oeuvre comme celle là devenait urgente, car la crise n'a pas — hélas — atteint que les hommes. C'est aussi une oeuvre de protection et de relèvement moral, à laquelle le grand public doit s'intéresser. Des parties de cartes seront données tous les seconds lundis du mois en faveur de la "Maison de la Femme Invalide" qui ne doit compter, pour subsister que sur la charité, des patronesses, des bienfaitrices, à vie et des amis de l'oeuvre.

Le parti de Berlin s'agite en Hongrie

Budapest, 25. (P.C.-Havas) — Les élections générales approchent en Hongrie et les troubles continuent. Ils sont dus aux nationaux-socialistes, partisans de l'Allemagne. Trois candidats de ce parti ont été arrêtés, ce soir. Les nationaux-socialistes, pour remplacer la croix gammée, prohibée par le gouvernement, ont adopté pour emblème la croix multibranche.

Le comte Stephan Bethlen, ancien président du Conseil, qui s'est séparé dernièrement de M. Julius Gombos, président actuel, a pour programme politique un rapprochement avec l'Italie. M. Gombos veut que la Hongrie témoigne à Berlin et à Rome une égale déférence, mais, personne ne s'y méprend, sa politique incline bien plus vers Berlin que vers Rome.

INCENDIE A ROSEMONT

Les pompiers de deux casernes ont combattu pendant une demi-heure, hier soir, un incendie qui s'est déclaré dans le logement de M. et Mme W. Tremblay, 6511, onzième avenue à Rosemont, et y a causé des dégâts considérables. Personne n'a été blessé au cours des manœuvres. L'origine de l'incendie reste inconnue.

Fléaux

M. et Mme Albert Hudon, Honoré et Herculé Dansereau, Alphonse Déry, Famille J. A. Payette, Famille Ethier, Mme Veuve H. Paquin et famille, Léopold Léger, M. et Mme André Roy, Imprimerie Perrault et "Le Canada", M. et Mme L. Eugène Potvin, M. et Mme E. Desjardins, M. Hernas Lamarche, Club Lido, Famille Donat Desrosiers, Commandant et Officiers Fusiliers Mont-Royal, Club Vie Leo, M. et Mme R. Thibault, Mile Flore Duguay, Arthur et Hector Fontaine, M. et Mme D. L. Desbois, M. et Mme C. C. de Lorimier, Personnel du Service des Hôtels, M. et Mme Wm. Scullion, Alh. Marchand, M. et Mme Geo. St-Genis, Famille Alfred Lafleur, M. et Mme Arthur Dequise, Emilien Dienne, Employés Melchers Distilleries, M. et Mme Ovide Desroches, M. et Mme J. A. Lejour.

Télégrammes Hon. et Mme Hector Laferté, Hon. et Mme C.-J. Arcand, Hervé Ferland, Maire de Verdun, M. et Mme Lucien Côté, Dr. et Mme G. L. Valois.

Cartes

Hon. Fernand Rinfret, Révd J.-E. Prévost, Henri Lapointe, Gabrielle Dufresne, Anatole Décaré, George H. Morel, Mile Desrosiers, A. Z. Libersan, Mile L. L'Heureux, M. et Mme Alfred Tremblay, Famille Wilfrid Tourville, Victoriaville, Elmo Desroches, M. et Mme Elz. Dionne, R. Tourville, Victoriaville, M. et Mme Omer Pilon, M. et Mme Jules Lafrenière, Mme A. D. Desrosiers, Dr D. Ladouceur, Gou. Théoret, Maurice Prévost, J.-A. Bleau.

Québec, 25. (C.P.) — La station de T.S.F. actuellement installée sur la citadelle et que l'on devait transporter sur les hauteurs de Lévis sera tout probablement pas démontée cette année. On sait que la Chambre de Commerce et toutes les compagnies maritimes protestent fortement quand le ministère de la marine propose le changement, l'automne dernier.

LA TEMPERATURE

Plus basse et plus haute température d'hier au Canada: Dawson 22 sous zéro, 61; Aklavik 14 sous zéro, 52; Saskatoon 16, 60; Winnipeg 16, 59; Vancouver 22, 42; Victoria 24, 42; Prince-Rupert 28, 42; Port-Smyth 16, 24; Vancouver 22, 42; Victoria 24, 42; Prince-George 22, 50; Jasper 25, 41; Edmonton 24, 31; Banff 17, 30; Calgary 26, 40; Lethbridge 31, 44; Medicine-Hat 26, 42; Swift-Current 40, 49; Battleford 26, 38; Prince-Albert 28, 38; Regina 26, 40; Moose-jaw 26, 48; Regina 32, 42; Brandon 32, 41; Winnipeg 30, 40; Kenora 26, 42; Port-Arthur 28, 38; Cochrane 8 sous zéro, 30; Moose-jaw 18 sous zéro, 29; Hantsville 21, 41; Parry-Sound 22, 40; London 20, 44; Toronto 30, 39; Kingston 26, 38; Ottawa 29, 56; Montréal 22, 52; Québec 14, 32; Saint-Jean 20, 32; Halifax 27, 30; Charlottetown 20, 28.

PROGNOSTICS

—Bassin de l'Outaouais et du Haut Saint-Laurent: beau et frais. —N.O. de Québec et Lac Saint-Jean: beau et plutôt froid. —Haut du Bas Saint-Laurent: beau et froid. —Rive Nord: vents violents du Nord et du N.O.; beau et froid modéré. —Golfe et Baie des Chaleurs: vents du N.O.; beau et plutôt froid. —Provinces maritimes: vents violents du N.O. sur les côtes; beau fixe. —Grands lacs: rafales de l'Ouest et pluie intermittente. —Région basse des Lacs et Baie Georgienne: vents du N.E.; beau fixe et moins froid. —Nord d'Ontario: vents modérés du Nord; beau fixe. —Lac Supérieur: ciel couvert et temps doux avec vents du S.-E. —Kenora et Rainy: vents du Sud; ciel partiellement couvert et temps doux. —Manitoba: ciel couvert et temps doux; d'abord, suivi de vents froids du Nord et de temps plus froid avec neige fine le soir ou mercredi. —Saskatchewan: vents violents du N.O.; plus froid le soir avec neige. —Alberta: vents du secteur Nord; plus froid avec neige épaisse. —Porte américaine: vents frais du Nord; beau et frais. —Nouvelle-Angleterre: beau mardi et mercredi, plus doux demain.

Comme un poignard dans le dos

Courbaturée par le rhumatisme

Une femme nous écrit ce qui suit: "J'étais courbaturée par les douleurs rhumatismales, qui semblaient me poignarder dans le bas du dos. Ces douleurs se reportaient ensuite dans mes articulations, au point que mes épaules et mes bras en étaient presque immobilisés par la souffrance. Je croyais à certains moments que je ne me débarrasserais jamais de ce martyre. Durant des semaines je ne dormais point, me voyant forcée d'apercevoir ma chambre du soir au matin. J'essayai maints remèdes, mais sans succès. C'est alors que je me décidai à recourir aux Sels Kruschen, qui m'ont donné jusqu'ici de si bons résultats vraiment merveilleux. Ils m'ont procuré un regain de vie et d'énergie". (Mme) E. P.

Les douleurs et raideurs rhumatismales sont causées par les cristaux tranchants de l'acide urique qui se logent dans les muscles et les articulations. Les six sels contenus dans Kruschen stimulent le fonctionnement régulier de votre foie et de vos reins, leur aidant à éliminer l'excès d'acide urique, la cause de toutes vos souffrances. (7)

RADIOTRONS MARCONI RVC SONT EN VENTE PARTOUT

Prévenu heureux de s'en tirer à si bon compte

Jean Bonin, de Joliette, que l'on avait traduit devant le juge Enright en lui reprochant d'avoir volé une automobile et qui, heureusement pour lui, était parvenu à démontrer qu'il n'avait que tenté de dérober la voiture en question, était condamné hier par ce magistrat aux 30 jours qu'il avait passés dans les cellules depuis son arrestation. Bonin n'a pas encore de dossier judiciaire, c'est ce qui lui valut la clémence du tribunal. Coupable de vol d'une automobile, il aurait été condamné à un an de réclusion; la peine minimum prévue par la loi pour ce genre d'offense.



L'ECONOMIE AU FOYER

Aujourd'hui, comme à l'époque difficile des débuts de la colonisation, c'est souvent la mère de famille qui montre le plus d'aptitude pour l'économie et la bonne administration. Nombre de femmes déposent à un compte d'épargne afin d'avoir sous la main une réserve liquide pour loyer, assurances, taxes et autres obligations identiques.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Celui-ci reprenait: —Je suis tranquille! Maintenant, Dieu est avec nous!

Et il suivit Nédélec, qui l'emmena vers un amas de rochers, au milieu desquels la mer avait pratiqué une fente assez large pour laisser passer le corps d'un homme.

Cette excavation aboutissait à une sorte de couloir qui allait en s'élargissant, pour se transformer en une grotte assez large dont le sol était formé de sable fin, que recouvraient en grande partie des herbes marines desséchées. C'était une merveilleuse cachette.

Marcouf et Nédélec s'y glissèrent, et Marcouf, les nerfs détendus, mais brisé d'émotion et de fatigue, se laissa choir sur un tas de goémon, abattu par un subit et irrésistible besoin de sommeil.

Pendant ce temps, Surcouf lançait à Dutertre et à ses hommes réunis autour de lui: —Les gars, la disparition du Scallow prouve que nous avons été trahis.

—Par qui? s'exclama Dutertre, tandis qu'un murmure de colère s'élevait du groupe des marins. D'un geste impérieux, Surcouf imposait silence à ses corsaires et continuait: —Je l'ignore; car nul de nos marins n'est capable d'une pareille infamie. La preuve, c'est que vous êtes tous ici, sauf trois de nos gens qui sont tombés en se battant comme des lions. Et puis, il n'y a jamais eu de traitres en Bretagne.

—Il y a donc là-dessous un mystère que je ne comprends pas encore, mais que je finirai bien par découvrir.

—Alors, malheur à celui ou à ceux qui ont commis ce crime!

Surcouf eut un geste terrible... accompagné par les grondements de fureur de ses compagnons. Mais Dutertre s'approcha du marin et lui glissa à l'oreille: —Si Marcouf vous demande des nouvelles de Madianna, vous lui répondrez qu'elle va bien, mais pas un mot de plus, surtout... Car le reste, ça ne regarde pas!

(A suivre)

mon admiration pour toi ont grandi à un point que je ne saurais te dire.

—Car tu ne t'es pas contenté de partir, de t'éloigner, de te sacrifier avec un héroïsme au moins égal à celui que tu avais montré dans les combats, il faut encore que tu me saches!

—C'était mon devoir, scandait Surcouf, la voix étranglée par une indicible émotion.

Et, tout de suite, il ajouta: —Et maintenant, tu peux me parler d'elle!

—Tu sais ce qu'elle est devenue? —Oui... elle est en sûreté!

—Où cela? —A Saint-Malo, dans ma famille. —Robert!

Bouleversé, Marcouf se jeta dans les bras de Surcouf; et, sans voir les deux larmes qui venaient d'apparaître au fond des yeux du corsaire, Marcouf ne put, en l'embrassant, que répéter d'une voix frémissante: —Robert, mon ami, mon frère!

Le premier mouvement de Surcouf fut de tout apprendre à Marcouf. Sa franchise lui imposait une confession complète, absolue, car il ne voulait pas qu'à l'avenir il y eût entre eux un malentendu, un soupçon.

D'ailleurs, sa loyauté n'était-elle pas inattaquable? —N'avait-il pas respecté Madianna, puisqu'il n'avait jamais songé, lorsqu'il l'avait crue libre, qu'à lui donner son nom, qu'à en faire sa femme?

Enfin, des qu'il avait appris que Marcouf était vivant, il n'avait pas hésité à se déchirer une seconde fois le coeur, et plus cruellement encore que la première, pour accomplir tout son devoir, pour délivrer son ami.

Où, il le sentait... il fallait tout de suite parler... et par la netteté de ses déclarations et de son attitude, épargner à Marcouf les angoisses du doute et de la morsure de la jalouse.

LA MODE DU PRINTEMPS



CHRONIQUE

La mode nous dit...

LA MODE nous dit, cette année, de bien jolies choses. Le printemps est la saison bénie des aimables fanfreluches, des gais tissus légers, des couleurs claires ou imprimés en une multitude de motifs, des chapeaux fleuris, de tout ce qui symbolise la jeunesse.

L'idée de l'ensemble n'a pas encore perdu ses droits, depuis plus d'une décennie que dure son règne. Sans doute, à plusieurs reprises on l'a modifiée, on y a apporté quelques transformations sans en changer essentiellement la base.

Le temps n'est plus où une femme pouvait se permettre de porter une robe verte et un chapeau rouge, tons fort goûtés des perroquets, mais assez peu des élégantes. L'ensemble exige une couleur uniforme, vive ou neutre, mais qui domine dans la toilette entière. Si la couleur choisie est sombre, on y met une note claire par l'adjonction d'un détail: blouse, écharpe, ceinture. On obtient ainsi des combinaisons du meilleur goût: bleu marine et blanc, noir et rose, brun et beige, marron et violet et or, etc.

Les manteaux les plus pratiques sont ceux dont la coupe est simple et le tissu de belle qualité. La vogue renaissante du bleu marine nous permet de revoir d'élégants manteaux d'après-midi, dont le jeu subtil de l'écharpe permet de varier l'effet. Pour le sport et les heures simples, les paletots de tweed ou de lainage chiné demeurent les grands favoris.

Les robes d'après-midi partagent en deux leur vogue. Pour les unes, on préférera choisir parmi la quantité de crêpes nouveaux de tons unis, pour les autres, on aimera les imprimés. Les fleurs, naturelles ou stylisées, les dessins conventionnels mais surtout le pois, pastilles ou minuscule semis sont en faveur. Les robes qu'on en confectionne exigent le minimum de garniture. Les robes de tissus unis sont plus choisies. La coupe en est quelquefois, plus savante, et, quand l'étoffe choisie est de couleur sombre, on l'éclaircit de la blancheur d'une parure de lingerie.

Les petites robes de coton auront pour le plein été, leur grand mot à dire. Elles sont ravissantes, en effet, et leur manque de prétention est déjà tout un charme. Mousselines, crêpons, guingams imprimés ou quadrillés rivalisent avec la toile hûtre ou le piqué blanc dont on fait d'aimables tailleurs, frais et nets comme le ciel estival.

Il ne faut pas oublier de mentionner la grande diversité des costumes de sport. Robes de tennis, ensembles de golf, costumes de bain ou de plage, sont absolument ravissants. Chez eux aussi on retrouve la vogue du bleu marine qui garnit nombre de ces charmantes fanfreluches.

Les robes du soir n'ont pas grande actualité en été. Tout de même, il en faut quelques-unes. On les fait de tissus légers, tulle, organza, mousseline de soie. Quelques-unes sont en cotonnades imprimées, et ce ne sont pas les moins jolies.

Et le chapitre des chapeaux? Nous y voilà. Dans ce domaine, ce n'est plus une mode imposée, c'est le goût qui domine car tout se porte, de la grande à la petite forme, du canotier au tricorne en passant par le béret. On cherche, au moyen des chapeaux, à mettre en valeur la masse bouclée de la chevelure qu'on la garde de sa couleur naturelle ou qu'on la teigne, du rayon de lune du platine à l'or, du blond clair ou du cuivre ardent des bachantes ou des belles peintes par le Titien.

Des soulèrs, que dire sinon que chaque printemps les rend plus charmants. Cette année, ils sont simples. On a mis de côté tous les tarabotages de découpes et de lanières pour adopter une forme dont la simplicité même fait le chic.

Et tous les accessoires, gants, bas, sacs, écharpes, blouses? Leur aimable légion nous attend. La Mode est là et, comme l'a dit un poète, qu'on peut parodier pour les besoins de la cause: Au seuil d'avril tournant la tête, Elle dit: "Printemps, tu peux venir."

Odetta OLIGNY

chez térése

CREATIONS NOUVELLES
CHAPEAUX ASSORTIS ET FAITS POUR VOUS
CHAPEAUX REMODELES

2033 rue Université

entre Sherbrooke et Burnside

LAncaster 5768



FLEURS
pour toutes les occasions

Mc Kenna
FLEURISTES

Guy et Ste-Catherine, Fl. 2491
Hôtel Mt-Royal
332 Laurier et Ave du Parc. DO. 4646
1509 Chemin de la Côte des Neiges

Mondanités

Mme R. H. Langevin recevra à l'heure du thé dimanche prochain, en l'honneur de Mlle Berthe de Lisle, à l'occasion de son prochain départ pour Montpellier (France) où elle épousera M. Paul Gourna.

M. et Mme Henry Laureys donneront un dîner, le samedi, 6 avril, en l'honneur de M. et de Mme Henry Hornbostel, de Paris.

Lady Pope retournera à Ottawa à la fin du mois, après avoir fait un séjour à Victoria où elle était l'hôte du colonel et de Mme E. W. Pope.

Mme Jules Tessier, de Québec, est en ville pour une quinzaine, l'invitée de sa sœur, Mme Claude LeMesurier.

Le juge et Mme Edouard-Fabre Sarveyer sont à New-York où ils s'embarqueront prochainement, pour un voyage de quelques mois en Europe.

Mlle Marie de Beaujeu, arrivée vendredi de la Californie, sera, pendant son séjour en ville, l'invitée de lady Gouin.

Mme J. A. Jarry et Mlle Marcelle Jarry font un séjour aux Bermudes.

Mme J. R. Delfosse annonce les fiançailles de sa fille, Claire, avec M. Gérard Brais, fils de M. et de Mme Eugène Brais, de Montréal.

Mme P. A. Lafleur partira, le 2 avril, pour Québec où elle passera quelques jours.

Dame Rachel Crowley, qui fera une tournée, aujourd'hui, devant les membres du "Women's Canadian Club," a pris ses appartements au Ritz-Carlton pendant son séjour en ville.

M. Marcel Baralou est de retour de New-York où il a fait un court séjour.

M. et Mme J. M. Pritchard et leur fille, Betty, sont de retour de Miami où ils ont passé quelques semaines.

M. et Mme Henry Hornbostel, de Paris, actuellement en ville sont descendus à l'hôtel Place Viger.

M. et Mme Léo Timmins sont actuellement à Nassau.

Mme W. H. Biggar est de passage à Québec, l'invitée de M. et Mme Russell Hannan.

Mme Paul G. Rodier est à Québec pour quelques jours, avec ses parents, M. et Mme Antoinette C. Taschereau.

L'hon. et Mme Jacob Nicol qui passent le temps de la Session à Québec, ont fait en fin de semaine, un séjour à Sherbrooke.

L'hon. et Mme Lucien Cannon sont retournés à Québec après un court séjour à Ottawa.

Cet après-midi, à 2 h. 30, aura lieu la partie de cartes en faveur des œuvres de l'Asile de la Providence, présidée par Mmes Eug. Desmarais et Rodolphe Bedard. Elle aura lieu au salon du Conseil Lafontaine, 480 Sherbrooke-est. Parmi les personnes qui y assisteront mentionnons: Mmes Chs. Duquette, Yvon Laurier, Eug. Bergeron, J. Joubert, W. Oumet, P. Payette, S. Léveillé, A. Lecavalier, H. Charland, L. Dupire, A. Houde, P. Bousquet, J. Héraly, J. Brouillette.



MAISON
STOBER
Inc.

Présente les
modcs du printemps
1935

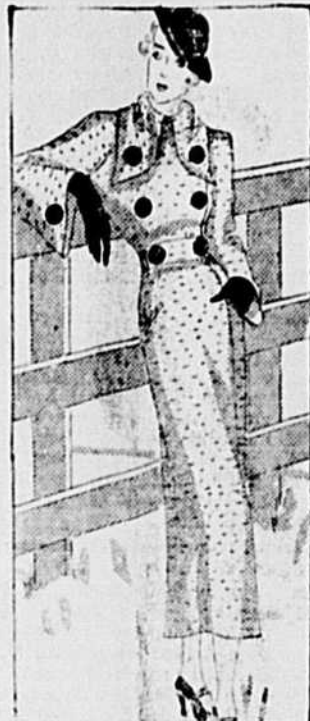
comprenant un assortiment
complet de

MANTEAUX, ROBES,
COSTUMES, ET CHAPEAUX

Un assortiment complet de
marchandises à la verge,
Soies, laines et cotons, etc.

3783 Notre-Dame O.
SAINT-HENRI

MANTEAU CHIC



Simple d'allure, et pourtant élégant, ce manteau de tweed moucheté est garni de deux boutons bruns

Nap. Richard, Eug. Courtois, Paul Paquet, H. Girard, H. Deslauriers, Albert Dumas, H. Depatie, J. M. Potvin, J. Houle, A. Franette, J. A. Couture, L. J. Beuchemin, W. Goyeau, Mlle M. L. Pihm, Mmes Chs. Desautels, R. Beauregard, J. H. Jassin, O. E. Dorais, Léa. Trudeau, G. R. Talbot, R. Latrelle, P. Forest, Max Brisbois, J. Brisebois, G. Fortin, J. Cantin, S. L. Goulet, J. Guerin, L. Laporte, O. Denis, A. Phaneuf, E. Pelletier, J. Phaneuf, A. Cabana, A. Brassard, J. D. Vaillancourt, E. Beauchemin, W. Hébert, M. Hudon, A. Préville, G. Renaud, J. C. Hébert, C. E. Gélinas, R. Duguay, D. Lespérance, Eug. Tarte, Ph. Lecours, J. O. Côté, L. J. Décarie, L. Lippens, B. Gravel, I. Tarte, H. Sauvé, C. Plante, Léo Gélinas, A. Audet, Miles Audet, M. Leveille, E. et S. Robitaille, Mmes J. O. Bousier, A. Leroux, O. Bélanger, Daigmeault, Richardson, J. Guertin, V. Joannette, A. Verdon, Mme Pagnuelo, Mlle C. Desmarais, F. Desmarais, M. Seymour, Mmes Deroussel, A. Plamondon, Mlle Pagnuelo, Mmes J. Couture, Y. Dorval, J. Huysman, Jeannotte, J. N. A. Perrault, Geo. Beauvolet, A. Savoie, G. Guillemette, Mlle Alice et Jeanne Belisle, Mmes A. Minher, M. Foisy, M. Gariépy, Mlle Gil. Gariépy, J. Brouillette, C. Demers, Mmes Arth. Morin, Jos. W. Rié. Pour tous renseignements: Tél: Ha 5076 ou s'adresser à 551 rue Ste-Catherine-est.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

Gardons-nous des talons hauts

Pour envelopper et protéger cet organe délicat et puissant qui est le pied, nous avons adopté des chaussures dont les formes ont varié à l'infini, depuis la sandale primitive jusqu'au soulier contemporain, prêtées à luxueuses fantaisies. Il n'y aurait qu'à se louer de cette précaution, si nous n'avions, par mode, par snobisme, complètement modifié l'appui talonnier, en le relevant d'une manière excessive. Le talon Louis XV qui oblige nos compagnons à marcher sur l'avant-pied, dépasse trop souvent la hauteur permise. Cela, évidemment, grandit la taille, fait paraître élançées les moyennes et moyennes les petites. Mais cela ne va pas sans quelques incon vénients résultant de modifications certaines dans la statique des organes. L'estomac, le foie, les viscères abdominaux sont comprimés et projetés en avant; les courbures vertébrales sont exagérées et les articulations du cou de pied et du pied sont le siège d'une fatigue réelle qui serait évitée si le talon n'était pas ainsi porté en haut de vite force.

Il faudrait aussi que les condonniers voulussent bien élever jusqu'à l'anatomie et consentissent à envelopper, sans doute, notre pied, mais aussi à le laisser très à l'aise, surtout à sa partie antérieure. Ce faisant, ils nous épargneraient ces mille petits maux aux vocables harmonieux ou poétiques; cor, œil-de-perdrix, etc., qui cachent de véritables infirmités et empoisonnent la vie.

Prue's Corset Shop
2035 rue Université

Ce magasin situé au numéro 2035, rue Université est un établissement qui vient d'ouvrir ses portes et où les femmes de goût et particulièrement en tout trouveront les marchandises désirées. Mlle Proulx est une corsetière de longue expérience, ayant fait un stage de dix ans comme gérante et acheteuse du rayon de la orsagerie chez Morgan. Elle favorise les dernières créations qui conviennent parfaitement aux personnes ordinaires et corrigent les tailles qui en ont besoin. Les tissus sont de la meilleure qualité et Mlle Proulx est en état de faire les corrections requises dans l'ajustage.

Ses appartements présentent cette atmosphère d'aise et de quiétude si fort appréciée par une femme fatiguée après de longues heures de magasinage. Sa salle d'ajustage est un endroit de repos où les clientes peuvent venir soumettre leurs ennuis à une experte qui se fera un réel plaisir de les renseigner.

Mlle Proulx est toujours d'humeur charmante et apporte tout le savoir voulu, quel que soit le sujet qui se présente. Elle est toujours prête à répondre aux exigences de la clientèle et fournir le corset qui sera le complément parfait de la nouvelle toilette.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

M. et Mme F. L. Jenne, de Lennoxville, (P.Q.), M. et Mme E. Labonté, de Fall-River, (Conn.), Mlle Arline D'Arcy, de Waterbury, (Conn.), Mlle June White, d'Ottawa, Mme E. R. Bassett, de Gofftown, (N.H.) se sont enrégistrés à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

La Mode

On revoit beaucoup le Le jersey, jersey; on emploie ce tissu noble tissu pour chaque heure du jour, selon sa minceur ou sa couleur.

Le jersey noir, jadis tissu pauvre, s'est anobli: cette petite robe, montante et sobre, est éclairée de larges boutons rectangulaires, en argent gravé; celle-ci, en jersey marron, est très ajustée aux hanches; l'encolure est drapée et fermée très haut, de même que celle-ci, dont le col droit est monté sur des fronces disposées en rayons.

Une robe en cloque noir, très simple, est ouverte en carré sur une petite cravate nouée; la ceinture, en cuir noir, est incrustée de rose. Avec une jupe noire, ourlée de points de reprise bleu doux, on porte une blouse sans manches et un casquin court, en toile blanche commode. Dans un tailleur qui semble fait de cuir soyeux, cette blouse de fils de verre sable est d'un aspect très nouveau. La caractéristique de tous ces modèles est un effet d'ampleur sur les omoplates; petites capes, poches en forme d'as de pique ou drapés inégaux.

Les robes du soir, en



LA MODE DU PRINTEMPS



Des manteaux chic pour toutes les occasions

TROIS SUGGESTIONS PRINTANIERES

Par ODETTE OLIGNY

Pour le sport, le voyage ou la ville, il faut, au début de la saison nouvelle un manteau dernier cri. Cette saison, on fait bon accueil aux lainages chinés, fléchés et quadrillés. Ces tissus portent leur garniture et ne demandent, pour composer des paletots chic qu'une coupe impeccable. Voici trois modèles qui, peut-être inspireront votre choix. A gauche, c'est un manteau de tweed fléché, à manches raglan et orné d'une ceinture de cuir. De teinte neutre, il peut accompagner toutes nos robes simples. Au centre, nous voyons un manteau de forme classique, que réchauffe un col de loup. Le dernier modèle présente un manteau de lainage quadrillé à double revers agrémenté de poches amples et confortables.



Des manteaux comme il doit s'en trouver dans une garde-robe bien montée

Chic modèles exposés chez Holt-Renfrew

La maison Holt-Renfrew est une de celles qui s'imposent par son choix particulier de modèles et le souci de personnalité qui a présidé à leur sélection.

Toilettes de soirée, robe d'après-midi, ensembles de ville, manteaux, chapeaux et costumes de sport de tous genres défilent sous nos yeux émerveillés.

Il convient aussi de mentionner un choix considérable de fourrures de haut ton, ainsi que d'accessoires élégants, bas, écharpes, gants, tous de la plus haute nouveauté et attestant, par leur bon goût, leur provenance de "grande maison".

Ustensiles de table et microbes

D'ordinaire, on emploie, dans la majorité des cuisines, pour nettoyer le matériel de table, une eau de lavage dont la température ne dépasse pas 50°. C'est tout à fait insuffisant. Il faudrait l'additionner d'un antiseptique convenable, en particulier de savon ou de carbonate de soude qui, ainsi, tueraient les microbes virulents. Cette pratique est réalisée dans maints hôpitaux, notamment à l'hôpital de l'Institut Pasteur, à Paris, où les ustensiles de table sont stérilisés en même temps que lavés par l'action successive d'une solution de carbonate de soude et d'un flot d'eau bouillante. MM. Dejust, Wibeaux et L. Dardel ont réalisé d'ingénieuses et de nombreuses expériences qui démontrent que les ustensiles de tables, non stérilisés et imparfaitement essuyés, supportent des microbes en quantité très élevée. Par eux se sont souvent transmises les maladies suivantes: l'angine simple, l'angine diphtérique, la pneumonie, la grippe, la diarrhée, voire la tuberculose et la syphilis. Ce sont là des dangers réels. Ils doivent nous décider à perfectionner le mode de nettoyage des verres et des ustensiles de table, surtout lorsqu'ils sont utilisés par une nombreuse clientèle.

Pour aider à la croissance des enfants

Donnez-leur du phosphore et du calcium. Ce sont les éléments essentiels de leurs os, indispensables à leur formation. Le phosphore est, d'autre part, un élément nécessaire à la constitution du tissu nerveux. Par défaut de calcium ou de phosphore, la croissance peut être brusquement arrêtée et même le rachitisme peut s'installer. De plus, le phosphore, introduit dans l'organisme, détermine une activité générale de la vie cellulaire. Il accélère et tonifie le pouls et le cœur, élève légèrement la température, excite l'appétit, exalte la force musculaire. Pour toutes ces raisons, il convient de recourir aux préparations phosphatées et calciques. Le blé et le riz sont les grands réservoirs de phosphore. Avec leurs six cents milligrammes d'acide phosphorique pour cent, ils sont de parfaits aliments minéraux. On se procure aussi du phosphore en quantité surabondante en consommant des œufs frais. Il ne faut pas les défendre aux enfants, au contraire. Ils représentent l'aliment tonique parfait. Ce sont des cellules vivantes toutes prêtes pour l'absorption.

Au Salon Paulette

Avant son départ pour New-York, où elle se rend aux grandes saisons pour suivre de près les directives de la mode nouvelle, nous avons eu le plaisir de rencontrer Mme A. Arsenault, directrice du salon de coiffure "Paulette". Au Salon Paulette, qui se spécialise dans la permanente Eugène et qui est établi depuis onze ans, cinq coiffeuses d'expérience sont à la disposition des clientes qui savent l'appoint qu'apporte à la beauté féminine une jolie coiffure, exécutée par des mains expertes. Nous conseillons à nos lectrices de visiter le Salon Paulette. Elles en deviendront vite les fidèles clientes.

A LA MAISON STOBER

Les tissus de soie, de lainage et de toutes variétés sont taillés avec soin, suivant les dernières exigences de la mode, à la maison Stober de la rue Saint-Paul. Les vêtements du type swaggar sont particulièrement attractifs. On trouve également à la maison Stober un joli choix de chapeaux.

Les chapeaux de "Chez Térésé"

Un bon conseil, amies lectrices. L'élégance, vous le savez, tient presque tout entière dans le choix d'un chapeau. Chez Térésé, vous en trouverez non seulement un assortiment de la plus haute nouveauté et d'un chic parfait, mais des modistes d'expérience vous en feront, à votre goût. Les chapeaux "faits pour nous" sont toujours si seyants. A la même maison, "Chez Térésé", vous pourrez faire remodeler vos anciennes formes, qui ainsi transformées vous coifferont à ravir.

La Bague de Fiançailles sertie de DIAMANTS JUMELÉS possède un charme indéfinissable. Deux diamants assortis et un diamant de chaque côté du chaton. Monture or blanc 18 carats. \$75.00.

BIRKS
DIAMANTAIRES

PLISSAGE CARON

Entre Des Erables et Parthenais

2180 Mt-Royal est AM. 3740

La seule maison Canadienne faisant le plissage (Craquage), tous les genres. Recouvrons les boutons, faisons les boutonnières, point d'ourlet, estampage, allons chercher commandes. Commandes de la campagne remplies dans les 24 heures.

GRATIS Apportez cette annonce — elle vaut **10%**

Mlle DIONNE

ANNONCE L'OUVERTURE DES MODES POUR ROBES ET MANTEAUX

Salon des Elegances

5284 Avenue du Parc 5284

FOURRURES DE PRINTEMPS ET D'ETE

MODELES AUTHENTIQUES FOURRURES DE QUALITE TRAVAIL DE TOUT PREMIER ORDRE

Chaque transaction est recommandée par nos 15 ans d'un commerce honnête avec le public

ALEX. FAUCHER
FOURREURS-EXPERTS
1272, RUE STE-CATHERINE EST
CH. 8275

Que faire contre l'insomnie nerveuse ?

L'insomnie nerveuse est celle qui est le plus aisément améliorée par l'usage des médicaments somnifères, qui sont innombrables: véronal, trional, surfonal, béatol, hyoséine, bromida; on n'a que l'embaras du choix. Quand l'insomnie s'accompagne de douleurs gastriques il faut recourir à l'usage de cataplasmes de sable chaud ou de compresses chaudes sur le creux de l'estomac. On les accompagne d'une dose de magnésie calcinée, de bicarbonate de soude et de craie préparée, prise après le repas du soir, dans une tasse d'infusion de camomille ou de lait chaud, renouvelée chaque fois que le sommeil est troublé par un réveil nocturne et des crampes douloureuses à l'estomac. Tous les insomniques, à chaque

ma: cel le mat

Le fleuriste de la femme élégante

ma: cel le mat

Le fleuriste de la femme élégante

ma: cel le mat

ma: cel le mat

CHEZ MADEMOISELLE DIONNE

Les dames désireuses d'être habillées au dernier goût du jour feront bien de rendre visite au Salon de Mlle Dionne, sur l'avenue du Parc. Elles y trouveront une variété très grande de robes et de manteaux et ne manqueront pas de découvrir le vêtement qui leur plaît. L'exposition de modes du printemps chez Mlle Dionne comporte les plus jolis tissus et les plus récentes nouveautés.

Symptômes et gravité de la pneumonie chez les personnes âgées

Un refroidissement banal, souvent même non senti — car l'âge émousse les sensations — congestionne et fissure la muqueuse de l'arbre aérien. Aussitôt, le pneumocoque, germe de la pneumonie, qui vit en commensal habituel dans les voies respiratoires, envahit la place. Il le fait sournoisement. Ce n'est d'abord qu'un malaise, un peu d'abattement et d'agitation nocturne, de pommettes rouges, un regard terne et vague et un léger essoufflement. Pas de frisson, peu ou pas de point de côté, comme dans la pneumonie de l'adulte. L'auscultation et la percussion ne révèlent souvent aucun signe apparent d'inflammation. Sans l'essoufflement qui donne l'alarme et atteste le fléchissement du cœur, la gravité de la situation pourrait demeurer insoupçonnée. On peut dire que la pneumonie sénile est souvent la plus insidieuse des maladies. Maintes personnes âgées, déjà mortellement atteintes, se promènent jusqu'à la dernière heure et sont terrassées presque subitement, sans avoir, pour ainsi dire, ni toussé, ni craché, ni été oppressées. La pneumonie a déjà envahi entièrement les poumons et l'on discute encore sur le diagnostic. Quelquefois pourtant, le délire surtout nocturne atteste la gravité de la situation.



Comme vêtements les plus captivants depuis des années, nos dessinateurs ont dessiné des modèles garnis de renard tels que présentés dans la vignette. Salon des modes Holt, Renfrew & Co., Limited.

UNE INVITATION

Vous êtes cordialement invitées à visiter ce magasin pour vos ensembles du printemps. Vous y trouverez ce que vous désirez en fait de chapeaux, capes de fourrures, costumes, manteaux, robes et accessoires

Holt, Renfrew & Company Limited

Chronique judiciaire

Par Léonard C. ARCHAMBAULT, B.A., LL.B.

Un avis de trois jours ne peut être donné par l'avocat

Le juge en chef de la cour de Circuit déclare que cet avis n'est pas une procédure

Exemption de saisie

L'avis de trois jours de l'article 1089 du code de procédure civil (x) n'est pas une procédure ordinaire, et l'avocat d'un locataire ne peut valablement le donner pour lui ou locataire.

C'est ce que vient de décider l'honorable juge en chef J.-B. Archambault, de la cour de Circuit, dans une affaire de saisie-gagerie, Dominic Spino contre Victor Dumas, numéro 628 des dossiers de la cour de Circuit.

Une des conclusions de la saisie-gagerie demandait à ce que le défendeur ne puisse se prévaloir de l'exemption de saisie décriée par les articles 598 et 599 c.p.c. qui qu'il avait négligé de se rendre à l'avis qui lui avait été donné de quitter les lieux sous un délai de trois jours, selon l'article 1089 du même code.

La dette du loyer est admise, mais la déclaration continue en ajoutant que, le 16 janvier 1935, le demandeur, par son avocat, a adressé au défendeur un avis selon 1089 c.p.c., et que ce dernier a refusé de s'y rendre.

L'avis irrégulier
Le défendeur se défend mais ne plaide que l'irrégularité de l'avis. Il dit ne l'avoir pas reçu et affirme qu'en tout cas il est irrégulier, illégal et nul, parce que signé par un nommé J.-B. Bourget, avocat du demandeur. Il allègue que cet avis doit être signé par la partie elle-même ou par son mandataire ou fondé de pouvoirs qui doit signifier, en même temps, copie de son mandat.

«La seule question est donc de décider et de déterminer si l'avocat a mandat légal pour donner l'avis de l'article 1089 c.p.c.»
«Les parties à une instance ou à une procédure peuvent comparaître et plaider par le ministère d'un avocat. (Article 83 c.p.c.) C'est donc de demander si cet avis de trois jours est une procédure.

«Par définition, la procédure est la forme dans laquelle on doit interposer les demandes en justice, défendre, intervenir, instruire, juger, se pourvoir contre les jugements et les exécuter (Pothier, 10 Buznet, p. 1).»

«La nature de cet avis de trois jours a été déterminée dans une affaire de Beauty contre Hamman, (7 R.P., 366), à propos de son délai. Un avis de trois jours ayant été donné et le troisième jour étant non juridique, le défendeur avait prétendu que, par application de l'article 8 c.p.c., le délai de trois jours était prolongé au lendemain. Le demandeur lui avait alors répondu qu'il n'y avait pas de délai de procédure et qu'il avait, par suite, l'article 8 était inapplicable.

«L'affaire est venue sur inscription en droit devant l'honorable juge Langheier (19 C.S., 421). Il a admis la manière de voir du défendeur et a appliqué l'article 8.

«Elle est ensuite venue devant le juge L.-O. Loranger et celui-ci a jugé, contrairement à son collègue, que le délai de trois jours de l'article 1089 n'est pas un délai de procédure, mais un jour non juridique, n'est pas prolongé au jour juridique suivant. Ce jugement a été confirmé à l'unanimité du tribunal de révision des juges Taschereau, Robidoux et Tremblay (7 R.P., 366).»

«Cette décision est applicable à l'essence qui nous occupe.

«L'avis de l'article 1089 est un acte juridique qui a pour effet de modifier le lien entre les contractants; c'est un acte civil par nature; si le preneur refuse de s'y rendre, il encourt la perte du bénéfice des articles 598 et 599, paragr. 2, c.p.c.; mais cette conséquence ne fait pas de l'acte une procédure.

«Le fait que l'article a été inséré dans le code de procédure au lieu de l'être dans le code civil, au chapitre du Louage, ou il semble qu'il aurait eu plutôt sa place, ne change pas la nature de l'acte.

«Comme cet avis n'est pas une procédure, l'avocat n'avait pas mandat légal de le donner, et par suite, il est déclaré nul et sans effet. Il en découle que la saisie des biens exemptés est illégale et annulée.»

COUR SUPERIEURE

Division de pratique
le 25 mars 1935

Présent: L'honorable juge Curran. Les jugements suivants furent rendus: Dams D. Natchez vs J. Lévesque; requête pour injonction réglée hors de Cour.

J. A. Pith, requérant; jugement recitifiant les registres de l'état civil. The National Survey vs International Publishing Co.; jugement accordant motion pour détails.

Marguerite Charbon vs A. Kondeau; jugement ordonnant la requérante à aller. Dame J. Talley vs J. Fortin; jugement ordonnant à poursuivre en forme pauper.

Continentale Guaranty Corporation of Canada vs Charles Hager; jugement maintenant saisie revendicative. J. A. Corbett vs R. Gagnon; jugement ordonnant à payer \$1047.50 à B. Levesque et \$180 à Marie Levesque.

William Lemoin et al vs Mmes Saché et al; jugement pour \$115 avec int. et dépens. J. A. Corbett vs R. Gagnon; jugement ordonnant à payer \$115 avec int. et dépens.

Arthide Pigeon vs Mlle A. Perreault; jugement pour \$100 avec int. et dépens et déclaration interrogatoire pro confesso.

William Lemoin et al vs Mmes Saché et al; jugement pour \$115 avec int. et dépens et maintien de saisie-gagerie.

William Lemoin et al vs Mmes Saché et al; jugement pour \$115 avec int. et dépens.

William Lemoin et al vs Mmes Saché et al; jugement pour \$115 avec int. et dépens.

William Lemoin et al vs Mmes Saché et al; jugement pour \$115 avec int. et dépens.

William Lemoin et al vs Mmes Saché et al; jugement pour \$115 avec int. et dépens.

Amendement contre les intermédiaires

On ajoutera au code civil l'article 1056a au titre des délits et quasi-délits

Les efforts du Barreau de Montréal pour enrayer la course mabre des pourchasseurs d'actions en dommages viennent d'avoir une heureuse répercussion à la Législature de Québec où l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province et procureur général, a distribué un bill pour amender l'article 1056 du code civil en y ajoutant l'article 1056a.

Cet article 1056a, dont nous donnons plus bas la teneur, introduit dans le droit civil la prohibition expresse d'un genre de transaction qui, jusqu'ici, n'était défendue que par le droit criminel sous le titre de Champerty et de Maintenance.

La sollicitation de causes qu'exercent auprès des victimes ces ajusteurs et aux Etats-Unis "Vautours de la route et Mangeurs de cadavres", est défendue par le droit criminel parce qu'elle tend à aviver les querelles, à éterniser les différends, à faire de la justice un engin d'oppression, et, ainsi, à troubler l'ordre public.

D'ailleurs, cette pratique ne paie souvent que l'ajusteur lui-même, tandis que la victime, à qui l'indemnité devrait retourner pour compenser ses blessures, ses souffrances et ses infirmités, ne reçoit qu'une maigre pitance, une partie infime de l'indemnité que la partie coupable aura payée.

«On trouvera dans Thérien contre Beauchamp, 53 B. R., pp. 147 et s., la théorie du Champerty et ses néfastes conséquences.

«Dans le recouvrement d'une indemnité exigible en vertu du présent chapitre, aucun mandataire ou intermédiaire ne peut recevoir à titre de rémunération, ou se faire transporter en garantie collatérale ou autrement en tout ou en partie, l'indemnité à laquelle peuvent prétendre la victime ou ses représentants, ni acquérir de quelque façon que ce soit un intérêt personnel dans le montant de cette indemnité.

«Tout arrangement, verbal ou écrit, formel ou implicite, conclu en violation du présent article, est nul de plein droit, et celui qui paye une partie de l'indemnité en vertu de tel arrangement, a droit de répétition contre celui qui la reçoit.

«Lors de l'exercice d'un recours prévu par ce chapitre, le tribunal, après demande de toute partie en cause, peut permettre la preuve qu'il existe un arrangement fait en violation du présent article.»

Une cause intéressante s'est plaidée hier devant l'hon. juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure. Il s'agit d'une réclamation de pension faite par un ex-consable municipal du nom d'Albert Vanier contre l'Association de Bienfaisance et de Pension de la police de Montréal, au montant de \$850 par année sans compter les arriérés dus depuis le 10 septembre 1929, date où il aurait cessé de faire partie du corps de police, arriérés qui se chiffrent au 10 septembre 1931, à la somme de \$4,250.

Le demandeur prétend qu'il a été blessé au cours de son travail, le 11 septembre 1928 et qu'il a travaillé ensuite pendant quelques mois pour être remercié de ses services en septembre 1929 parce que, prétend-il, il était incapable de travailler par suite de son accident. Il affirme avoir payé toutes ses contributions depuis 15 ans et avoir reçu depuis 8 ans un salaire annuel de \$1,700, ce qui lui donne droit à la moitié de ce salaire, soit \$850 annuellement.

En défense, l'Association soutient de son côté que le demandeur est retourné à l'ouvrage de son plein gré, et que, pendant les dix mois qu'il a travaillé, il ne s'est jamais plaint de ses blessures. De plus, il aurait été destitué pour des motifs à lui étrangers à son accident et il n'a pas fait de réclamation avant le 6 octobre 1933. Sa réclamation a été démentie par une considération par le bureau de direction de l'Association qui a rejeté sa demande après lui avoir remboursé ses contributions.

Moyen habile pour éluder la loi du salaire minimum

Contrat extraordinaire entre une compagnie et ses employés

Le juge Charles A. Wilson, président hier une audience de la cour du Banc du Roi, se livrait des appels criminels, renvoyait avec dépens l'appel de la compagnie Stuart Biscuit, angle des rues Laurier et Jeanne-Mance, d'un jugement du juge Gustave Marin condamnant cette compagnie à une amende de \$50, aux frais ou, à défaut, à la saisie pour avoir, violé la loi du salaire minimum des femmes. Ce procès avait suscité un grand intérêt chez les industriels en général parce qu'il posait la question des prêts faits par les employées à leurs patrons était considéré comme un processus à plusieurs points de vue.

La Stuart Biscuit était traduite devant le magistrat de police Tétréau, en juillet 1934, par Me Lucien Rodier, avocat du ministère du Travail, à Québec, et l'inculpée après un plaidoyer de non-culpabilité, était citée aux convictions sommaires dans les trois mois de la cour correctionnelle. Lors de l'audition de la cause Me Charlemagne Rodier, lui aussi procureur du ministère du Travail, présente une forte preuve et basa son réquisitoire sur le contrat suivant passé entre la compagnie défenderesse et ses employés et daté du 23 juillet 1934.

«Je soussignée fille majeure, reconnais que mon salaire à maintenant été fixé à quatorze sous de l'heure, et, dans le but d'aider la Compagnie qui m'emploie, et aussi dans le but de faire de l'épargne, je désire par les présentes, prêter à la Compagnie de Biscuits Stuart, six sous de l'heure sur mon salaire. Le montant sera porté à mon compte réserve et portera l'intérêt que les banques paient couramment sur les dépôts d'épargne. Cet intérêt sera calculé tous les six mois et payé tous les six mois. Au fur et à mesure que les affaires s'amélioreront et que les conditions financières de la dite Compagnie de Biscuits Stuart le permettront, ce prêt pourra être diminué de un ou deux sous de l'heure suivant les circonstances. En autant que les intérêts ne seront payés dans les trente jours suivant l'avis que je devrai donner par écrit, je ne pourrai réclamer cette somme avant dix ans. Il est entendu avec les officiers de la Compagnie qu'aucun dividende ne sera payé aux Directeurs ayant que ce prêt me soit remboursé.

La poursuite maintint que ce contrat était un moyen très habile pour éluder la loi des salaires minimum et le tribunal rendit un verdict de culpabilité avec la sanction mentionnée plus haut.

Le juge Charles A. Wilson, hier en renvoyant l'appel de la compagnie Stuart Biscuit, apprécia comme suit, le jugement du tribunal des procès sommaires:

«Le décret du juge Gustave Marin est remarquable dans sa justesse, sa précision et est bien au point. Il devrait servir de guide non seulement aux magistrats, aux avocats mais aussi aux intéressés.

Le Canada peut offrir en premier ce jugement du juge Marin, qui constitue une jurisprudence nouvelle et sera citée à l'avenir dans tous les procès du genre.

Le Roi vs Stuart Biscuit Co.
La plainte est à l'effet que la demanderesse aurait violé la Loi du Salaire Minimum des Femmes, Chap. 105, et ses Amendements, et ce dans la semaine du 23 au 30 mai, 1934.

La Section 11 de cette loi détermine que si un patron paie à une employée un salaire inférieur à celui fixé par la Commission, cette employée peut en recouvrer la différence en justice; Puis la section 11a ajoute que toute convention entre employeur et employée fixant un salaire inférieur à celui établi par une ordonnance de la Commission est nulle.

La preuve révèle que sur quarante-neuf ouvrières à la journée quarante-six n'ont pas reçu le salaire minimum, faisant une différence totale de \$13,876 pour la semaine du 23 au 30 mai.

La défenderesse ne conteste pas ce fait, mais invoque un contrat intervenu entre elle et ses employés et prétend que cette différence de salaire lui a été prêtée au taux de l'intérêt des banques, remboursable quand les affaires le permettront, si elles le permettent un jour, et au plus tard après dix ans. En d'autres termes, si les affaires sont mauvaises, ne permettant pas de remboursement, les employés devront perdre cette différence de salaire. La loi prétend-elle, ne défend pas aux employés de prêter partie ou le tout de leur salaire à leurs patrons.

Dans la vie, faut pas s'en faire...

Un repris de justice, collectionneur de condamnations, coffrés pour six mois

Georges Roy, 1488, rue Bleury, est un type qui ne s'en fait pas quand on le traduit en Correctionnelle. Il y est déjà venu 41 fois pour répondre à la majeure partie des accusations prévues par le Code criminel. Hier encore, il comparait devant le magistrat de police Maurice Tétréau. On lui reprochait d'avoir volé à l'étalage de la maison Morgan pour une somme de \$5 de diverses marchandises. Roy, pour ne pas compliquer les choses, reconnut sans hésiter sa culpabilité. Après cet aveu le magistrat le reconduisit à son tour et lui demanda combien de fois on l'avait condamné.

«Votre honneur, lui répondit-il, je vous avouerai franchement que je ne m'en souviens pas très bien. Vous savez les calculs, ça m'a toujours embêté.»

Après lui avoir sommairement reproché son casier judiciaire, le tribunal condamna Roy, qui promettait qu'on ne l'y reprendrait plus, à six mois de réclusion.

Les contrebandiers jouent de malheur

Libérés au procès, deux inculpés se voient condamnés à six mois de prison

Henri Georges Lampron et Gérard Comte, traduits devant le tribunal de la Régie des alcools, au cours de l'hiver, avaient été libérés d'une plainte de possession d'alcool, par le juge Amédée Monet, M. C. E. Delorme, 880 ouest, rue Sherbrooke, officier de liaison pour la gendarmerie royale canadienne au Palais, en appela de ce décret et le juge Charles A. Wilson après avoir entendu ces appels remettait son jugement à hier.

Le tribunal de la Cour du banc du Roi, section des appels criminels, maintint les prétentions de la poursuite et condamna les deux inculpés à un emprisonnement de six mois, à une amende de \$500 ou, à défaut, à une peine additionnelle de deux à six mois. Les deux prévenus avaient déjà été condamnés pour un délit semblable.

Le juge Wilson, dans ses jugements, expliqua que les inculpés, s'ils pouvaient être poursuivis en vertu de l'ancienne loi d'Accise, chapitre 60, section 161, devaient être jugés d'après la loi nouvelle, à savoir 24-25 George V, chapitre 1, article 19. En terminant ses remarques le juge Wilson déclara: «Les inculpés doivent avoir le bénéfice des peines nouvelles si elles sont diminuées et des anciennes si elles sont augmentées.» Puis en s'adressant à l'auditoire, le tribunal ajouta avec un sourire: «les bootleggers ne doivent pas être trop exigeants, par le temps qui court, et nous aider à payer de nouvelles taxes.»

Me Ernest Simard représentait l'Accise dans l'appel contre Lampron. Me Eugène Lafontaine occupait pour la poursuite dans l'appel contre Gérard Comte.

JOUEUR EFFRENE QUI VOLAIT POUR PARIER

Harry O'Neil, sans domicile connu, reconnaisait hier, devant le magistrat de police Maurice Tétréau, sa culpabilité sur deux accusations de vol. Il aurait d'abord dérobé à Mlle Alice James, de Verdun, une montre minuscule évaluée à \$25. On lui reprocha ensuite d'avoir soulagé un musicien de sa mandoline.

Le sergent A. Sévigny de la police de Verdun qui procéda à l'arrestation du prévenu déclarait hier qu'O'Neil volait dans le seul but de se procurer l'argent qui lui s'empressait d'aller perdre dans des tripots. On trouva chez un revendeur qui les avait achetées à un vil prix la montre et la mandoline volées.

O'Neil recevra sa sentence le 28 mars. D'ici là l'on essaiera de savoir s'il est citoyen canadien.

RADIO-CORRIER

Mardi 26 mars

Articles d'intérêt
L'heure provinciale
Au poste CKAC, ce soir, à 8 heures. 12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

Programme varié
Au poste WBL, ce soir, à partir de 6 heures.
6 h. 00 "A Thought A Day" par le Rev. Raymond J. Prindiville, CSP.
6 h. 10 "Musique".
6 h. 15 "The Musketeers" (Puerto Rican Music).
6 h. 20 "Orchestra".
6 h. 25 "Catholic International Program. Dialogue: Elmo A. Carter — Thomas J. Dwyer".
7 h. 00 "Martha Haakins, mezzo soprano et Howard Tompkins, ténor".
7 h. 14 "Température".
7 h. 15 "Sincere" Orchestra.
7 h. 30 "A Catholic Looks At The World", par le Joseph A. Daly.

Orchestra de Cleveland
Au poste WJZ, ce soir, à 9 h. 30.
Concert dirigé par Arthur Rodnikin.
1—Symphonie en ré majeur, de Mozart.
2—Tone Poem "Death and Transfiguration" de Richard Strauss.
3—Valse, de Ravel.

Orchestra "Blue Ribbon"
Au poste WJZ, ce soir, à 9 heures.
Articles inclus: Walter Winchell.
1—Easter Bunnies.
2—She's a Latin from Manhattan.
3—London on a Rainy Night.
4—The Music of the Future.
5—Mama Made Me Practice.
6—My Heart Is an Open Book.
7—Hasta Mañana, Buenos Aires.
8—Tiny Little Fingerprints.

Concert "Understanding Music"
Au poste WARC, ce soir, à 8 h. 30.
Le programme comprendra des extraits de l'œuvre Friedrich Schumann: "The Bartered Bride".
Howard Barlow et Orchestra symphonique Columbia. Barlow dirigera, entre autres œuvres de ce compositeur bohémien:
1—Comedy Overture.
2—Polska.
3—Furiant.
4—Danse de la Comédienne.

"Mid-Week Hymn Sing"
Au poste WEAP, ce soir, à 8 h. 15.
Avec K. Palmer, soprano, J. Allmand, contralto, J. Jamison, ténor, A. H. Hunt, baryton et directeur, et L. Patton, organiste.
1—Tell Me the Story of Jesus, par le quatuor.
2—Swing in a Manger, par le duo.
3—The King's Business, par le quatuor.
4—Peace Be Still, par Hunt.
5—There Is a Green Hill Far Away, par le duo.
6—Thou Didst Leave Thy Throne, par le quatuor.

Tableau Indicateur
De la longueur d'ondes en mètres et fréquences en kilocycles des principaux postes canadiens et américains:

Tableau Indicateur
Postes Mètres Kilocycles
CKAC 270 1000
CFPO 411 700
CFCF 411 700
CHRC 411 700
CKCV 411 700
CKCS 411 700
WEAP 411 700
WJZ 411 700
WLWL 411 700
WTIC 411 700

Société Historique
La prochaine réunion mensuelle de la Société Historique de Montréal aura lieu à la Bibliothèque Municipale, mercredi soir, 8 heures, au Dr. Jean-Louis de la Roche.

Pour la seconde fois depuis onze ans, quatre condamnés à mort seront exécutés vendredi

A moins d'une commutation de sentence, 3 hommes et une femme seront pendus

Pour deux meurtres

Les meurtriers de Nicolas Sarao et de Graziella Viens expieront leurs crimes

Il y a onze ans

Pour la seconde fois en moins de onze ans — à moins qu'il n'y ait une commutation de sentence — quatre condamnés à mort seront exécutés en même temps, vendredi matin, vers huit heures, à la prison de Montréal. L'un d'eux, Joseph Allisero, est le meurtrier de Graziella Viens, et les trois autres, la femme Tommasino Sarao, Leone Gagliardi et Angelo Donafrio furent jugés coupables du meurtre de Nicolas Sarao.

Il y aura onze ans le 24 octobre prochain, quatre autres meurtriers montaient le même échafaud pour expliquer le meurtre du jeune Cléroux, tué au cours du fameux attentat contre une auto de la Banque d'Hochebourg, sous le viaduc de la rue Ontario. Il s'agissait de Tony Frank, Louis Morel, Giuseppe Serafini et Frank Gambino, les quatre principaux membres de la bande Morel-Serafini.

Un émoi autrement grand, cependant, avait précédé ces quatre dernières pendaisons, car, avec la mort de ces quatre bandits, le monde interlope de Montréal perdait ses chefs. La police avait pris des mesures extraordinaires. Vingt-quatre heures avant l'exécution, toutes les routes conduisant à la prison furent étroitement surveillées et un nombreux escouade de policiers avait passé la nuit du 23 au 24 octobre dans les enceintes de la prison.

De telles mesures ne seront pas prises en vue des exécutions de vendredi matin. La rumeur a couru qu'un complot avait été fomenté pour faire évader les condamnés à mort, à la faveur d'une émeute, mais M. Napoléon Séguin, gouverneur de la prison, a déclaré hier qu'il ne s'attendait à rien de tel. Les gardes continuent d'exercer la même surveillance qu'à l'ordinaire, mais il n'a encore été question de «mesures extraordinaires pour prévenir une révolte chez les prisonniers».

«Trois des condamnés sont détenus à la prison de Montréal», nous déclare M. Séguin; «et ils semblent tous prêts à se préparer à mourir. La femme Sarao est gardée à vue à l'asile Sainte-Marie, rue Fullum, et elle ne sera conduite ici que la veille de l'exécution. Deux autres condamnés à mort se trouvent aussi actuellement en cette prison: Michael Bradley, qui a tué cinq membres de sa famille à l'île aux Allumettes, et J. Tremblay, qui a assassiné son frère à Amos».

DEUX PERSONNES...

(Suite de la dernière page)

Un permis de conduire qui fut trouvé dans son sac à main. L'homme fut identifié au moyen de papiers trouvés dans ses poches. Plus tard, des membres de leurs familles se sont rendus à la morgue et les ont officiellement identifiés. Le coroner a été prévenu de l'accident et tiendra enquête ce matin.

La locomotive fut tellement endommagée qu'elle fut conduite au cours du Canadian National, à Saint-Henri, pour y être réparée. Les passagers du train furent laissés à Dorval, où ils montèrent à bord d'un autre train se dirigeant dans la même direction jusqu'à Brockville (Ont.).

RELIGIEUX DECEDE

Nous apprenons la mort du R.F. Herménégilde Vincent, c.s.v., décédé hier soir, vers dix heures, à l'Institut des Sourds et Muets, 7400 boulevard Saint-Laurent, né à Saint-Théodore d'Acton, dans le comté de Bagot, le déguât étant entré au noviciat des Clercs Saint-Vincent à Joliette, en 1889, et avait prononcé ses vœux le 31 juillet 1891. Il enseigna d'abord quelques mois au collège de Boucherville, puis fut nommé professeur à l'Institut des Sourds et Muets. Un premier service sera célébré en la chapelle de l'Institut des Sourds et Muets mercredi matin, le 27 courant, et les funérailles auront lieu le lendemain matin, à dix heures, au noviciat des Clercs Saint-Vincent à Joliette.

INSISTEZ pour avoir les véritables
RADIOTRONS MARCONI RVC

Les brise-glace sont à l'entrée du port

Le brise-glace "N.B. McLean", ministre de la Marine, doit effectuer aujourd'hui son entrée dans le port de Montréal et terminer l'ouverture du canal depuis la mer jusqu'ici.

Pourquoi Ottawa doit se charger du secours au chômeur

M. C. Perrault, maire de Joliette, souligne cette nécessité au congrès des maires

Taxes à répartir

La séance d'hier soir du congrès des maires, commençant à 10 h., immédiatement après l'émission radiophonique des maires du Canada, a duré très peu de temps mais fut entièrement consacrée au discours de S. H. le maire Conrad Perreault, de Joliette, qui a souligné en un jet ininterrompu d'éloquence, la responsabilité du gouvernement fédéral au point de vue de l'assistance au chômeur.

«Sous le régime des allocations de chômage, dit-il, pratiquées depuis plusieurs années, les municipalités ont été appelées à payer une part substantielle du coût de ces dernières. Les caisses des municipalités sont alimentées par des taxes de différents natures mais les principales proviennent de la propriété foncière et sont payées par les propriétaires les quels constituent en majeure partie ce que l'on appelle "la classe moyenne". Les propriétaires de la classe moyenne sont donc ceux qui supportent la plus grande partie des fonds dépensés pour allocation de chômage».

«D'un autre côté ces mêmes personnes font des pertes continuelles d'argent du fait qu'elles sont très mal payées quand elles ne sont pas payées du tout de leur loyer. Chose assez curieuse pour ne pas dire ironique, les personnes qui fournissent des loyers aux sans-travail plus ou moins gratuitement sont celles-là mêmes qui sont appelées en plus à fournir la plus grande part des allocations de chômage à ces mêmes individus. Quand le feu se déclare au toit et à la base d'une maison en même temps, il consume rapidement cette dernière. Les propriétaires et la classe moyenne affectés considérablement de deux façons par le chômage s'acheminent naturellement vers un état de plus en plus inquiétant. Et nous avons déjà beaucoup de preuves à l'appui de cet avis. La propriété foncière a diminué de valeur devant les yeux de ceux qui l'ont achetée, tandis que les taxes naturellement augmentent toujours. Si cet état de choses se continue la propriété foncière aboutira fatalement à la faillite et à la ruine car on ne peut pas indéfiniment marcher de déficit en déficit tout en se maintenant en équilibre».

VAINES RECHERCHES

La police a continué ses recherches dans le canal Lachine, hier, en vue d'y retrouver le cadavre du jeune Marcel Gosselin, âgé de 17 ans, domicilié à 2532 rue Saint-Patrice, qui se serait noyé dimanche, au pied de la rue Roperly, mais à six heures hier soir, elle n'avait encore rien trouvé. Les recherches doivent se continuer aujourd'hui.

Décès du R. F. Eusebe F. C.

Le R.F. Eusebe, né McVee, (Patrick), de la communauté des Frères de la Charité, est décédé hier après-midi, à la retraite de Saint-Benoît, à la Longue-Pointe, à l'âge de 78 ans. Né à Drumceir, en Irlande, le défunt émigra avec ses parents aux Etats-Unis, puis, à l'âge de 43 ans, après la mort de sa mère, il entra au noviciat des Frères de la Charité à Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 h. 30, en la chapelle de la retraite de Saint-Benoît.

CHRONIQUE OUVRIERE

Les barbiers vont rencontrer l'hon. Irénée Vautrin

La première industrie à bénéficier de la semaine de 40 heures sera celle de la chapellerie

Arrêt de travail

Hier matin, une délégation de la Fédération des barbiers de la province de Québec a rencontré le ministre de la Colonisation, l'hon. Irénée Vautrin, député du comté St-Jacques. La Fédération des barbiers désire l'appui du ministre dans les demandes qu'elle a présentées à la Législature provinciale. On fit remarquer au ministre que le contrat collectif de travail n'effectuait en aucune manière la campagne. En effet, les centres ruraux seraient rattachés à la ville la plus proche et seulement si ces centres désirent profiter des avantages du contrat de travail. Mais, on constate l'unanimité des centres ruraux à approuver l'attitude prise par les barbiers de la province.

L'honorable ministre a assuré les délégués de ses meilleures dispositions à leur égard. La délégation était sous la conduite de M. A. Farley, président de la Fédération. Accompagnant les délégués, MM. G. Beauvais, J.-M. Deschênes, R. Gilbert, Léonce Girard et A.-J. Hadley.

Au cours d'avril prochain aura lieu une soirée récréative de cette Fédération afin de célébrer le premier congrès des diplômés du cours d'hygiène de l'Université de Montréal. La date sera annoncée d'ici quelques jours.

Arrêt de travail

L'union internationale des casquetiers et chapeliers d'Amérique a tenu hier soir une assemblée qui n'a jamais eu en son sein. La présence de la totalité des membres de l'union était présente à l'assemblée. C'est dire qu'il y avait près de 1,000 ouvriers et ouvrières de cette industrie dans la vaste salle de l'édifice Prince-Arthur.

M. Paul Fournier, organisateur canadien-français fit d'intéressantes remarques sur la question de la grève à la Charlebois Hat Co. M. Fournier n'a pu cependant donner une réponse définitive aux membres étant donné que les manufacturiers tenaient en même temps une conférence à l'hôtel Mont-Royal.

Quant au nouveau contrat de travail, il comportera certains amendements à celui de l'an dernier. Il est entendu que la semaine de 40 heures sera en vigueur dans toute l'industrie de la chapellerie à Montréal. La semaine comprendra cinq jours de travail. Le contrat entrera en vigueur le 1er juillet.

Il est entendu que le travail en dehors des heures régulières sera complètement supprimé cette année. On ne permettra le travail supplémentaire que durant quatre semaines seulement dans les saisons les plus actives de l'année. Il reste encore une question en suspens: c'est celle des salaires. Les patrons sont consentants à donner une augmentation de \$1 à \$2 par semaine à leurs employés. Cependant, les unionistes désirent obtenir davantage.

Il fut annoncé qu'un arrêt de travail complet dans toutes les manufactures de chapeaux aura lieu d'ici la fin de la semaine. Cet arrêt de travail durera peut-être une journée ou deux. Le but est de forcer les patrons à donner une augmentation de salaires dans toute l'industrie concernée. Cette grève commencera pendant que les ouvriers et ouvrières seront à leur emploi. Des organisateurs donneront un signal quelconque et tous les employés devront sortir de la manufacture. Ainsi ceux et celles qui ne font pas partie de l'union seront forcés d'y entrer.

On prétend par là groupes tout le monde afin de présenter un front uni et d'obtenir de meilleures conditions de travail. L'assemblée a adopté à l'unanimité la résolution à cet effet de faire un arrêt de travail lorsque les organisateurs de l'union le décideront pour le plus grand bien de tous. L'assemblée a aussi adopté une résolution à l'effet de donner au comité de conférence tous les pouvoirs afin de négocier avec les patrons dans le prochain contrat.

Appel aux ouvrières

M. Candide Rochefort, organisateur de la "Ladies Garment Workers" nous prie d'annoncer qu'une grande assemblée publique sera tenue vendredi soir prochain dans la salle de l'école Lemaignan, angle des rues St-Denis et Beaubien. Des révelations sensationnelles sur les "sweat shops" seront faites et des conclusions seront tirées de la récente enquête sur les écarts des prix. Des orateurs en vue dans le monde ouvrier prononceront des discours. L'organisateur de la conférence pour dames compte sur la présence de MM. G.-R. Brunet, président du Conseil des Métiers, Joseph Pelletier, secrétaire de ce même conseil, A. Roy, L.-D. Bastien, A. Duquette et B. Shane.

Syndicats Catholiques

Ce soir, à 1231 est, rue Demontigny. Syndicat des chantiers municipaux; syndicat des poseurs de lattes de bois.

Dernière séance du conseil de Verdun

Le maire Ferland remercie échevins et journalistes de leur collaboration

Le conseil municipal de Verdun a tenu hier soir sa dernière séance avant les élections du premier avril. Le maire Hervé Ferland a fait approuver certaines résolutions adoptées le jour même, à une réunion spéciale des maires de la province de Québec, au congrès des maires canadiens de Mont-Royal. Ces résolutions doivent être adressées au premier ministre du Canada et au commandant des sans-travail du Québec, soit, à tous égards, traités sur le même pied que ceux des autres provinces.

M. Ferland prit également l'initiative d'une résolution de félicitations au premier ministre de Québec pour l'indemnité d'accident que le comité des bills privés vient de redonner aux chômeurs. Cette résolution fut proposée par l'échevin Bombardier et secondée par l'échevin Smith.

Après les explications du maire également, le conseil, sur proposition de l'échevin Lafrance que secondait l'échevin Bombardier, résolut d'appuyer au congrès des maires la demande de M. Camillien Houde à l'effet qu'Ottawa prenne charge des secours directs et de leur administration.

M. Ferland remercia ensuite ses collègues de leur collaboration, au cours des deux dernières années, et lui exprima aux échevins Glew et Wermlinger les regrets que lui causaient leur décision de se retirer de la scène municipale. MM. Lafrance, Smith et Garrity parlèrent dans le même sens, le dernier insistant particulièrement sur la ponctualité du maire, son esprit de travail et l'attention qu'il a portée aux besoins des chômeurs.

M. Ferland remercia enfin lui-même les journalistes de leur collaboration et pria la population de Verdun de suivre avec calme les diverses péripéties de la campagne municipale qui se terminera dimanche prochain.

LA TEMPETE DE SABLE...

(Suite de la première page)

de prêter sur le bétail, dans un pays où il joue un rôle si important. Le géant déclinait aujourd'hui que le peu de bétail restant est nourri entièrement au moyen de prêts du gouvernement et avec du foin provenant des régions. A la suite du fait que la récolte a manqué, aujourd'hui 90 pour cent des fermiers sont sur le secours direct et, malgré cela, ils ne parviennent pas à se soutenir.

Dans le comté de Bécas, il a pu aujourd'hui pour la première fois depuis deux ans; c'était en juin 1933. Mais ce fut une tempête qui ne soulagea guère et qui ne dura pas.

Cinq morts dans la tempête

Seattle, 25, (P.A.) — Une tempête de neige, de pluie et de poussière s'est abattue de nouveau aujourd'hui sur la côte du Pacifique. Il y a quatre morts et on craint qu'une autre personne se soit noyée. Un linéol de poussière jaune, apportée par un vent violent a recouvert la ville de Spokane, supprimant tout trafic aérien. Le phénomène avait été précédé de la plus forte chute de neige de l'année, interrompant toutes communications. Dans l'Idaho nord, les routes sont bloquées et les lignes téléphoniques détruites en de nombreux endroits.

Tués sous un garage écroulé

Chicago, 25, (P.A.) — Une violente tornade a frappé la région, tuant un homme et blessant de nombreuses personnes. Les dommages sont très élevés.

Métropolis, Ill., Sam Abell a été tué sous les débris de son garage écroulé.

Les rivières débordent

Milwaukee, 25, (P.A.) — Les rivières, charriant de nombreux glaçons débordent un peu partout dans le Wisconsin Central. Les communications sont interrompues en plusieurs endroits et l'on craint pour la propriété dans les terres basses.

Le village de Granite Heights, est sous un pied d'eau.

Décès de Mme Edgar Laliberté

Victoriaville, 25. — Nous apprenons, avec regret, la mort de Mme Edgar Laliberté, épouse du notaire Laliberté, de Warwick.

Mme Laliberté, née Jeanne Weillbrenner, était la fille de feu le docteur Auguste Weillbrenner, de Portneuf. Elle est décédée le vendredi, 22 du courant, à Warwick et le service et les funérailles auront lieu le mardi, 26 du courant, à Warwick, à dix heures et demi de l'avant-midi. Mme Laliberté laisse, pour ses enfants dont les noms suivent: le révérend Père Roy Laliberté, de la Congrégation des Pères Blancs et qui exerce actuellement son ministère au cœur même de l'Afrique, Me Jean-Marc Laliberté, avocat au Barreau de Québec, Paul-André Laliberté, employé civil, Edouard Laliberté, E. E. D., mesdemoiselles Pierrette, Marie-Paule, Madeleine et Simone Laliberté; ses sœurs, mademoiselle Augustine Weillbrenner, de Portneuf, madame (Dr) L.-J. Oulmet, née Estelle Weillbrenner, et son frère M. Alfred Weillbrenner, employé civil, de Montréal, ainsi que des frères et belles-sœurs, M. et Mme Napoléon Laliberté (née Christine Rainville), de Victoriaville, M. et Mme Gustave Audette (née Juliette Laliberté) de Québec, et sa tante, madame Quetton de St-George, de Portneuf, ainsi que son neveu, Me St. George Weillbrenner, avocat, et mademoiselle Laurette Weillbrenner, veuve et nièce, de Montréal.

Nous prions le notaire Laliberté, ainsi que les membres des familles Laliberté et Weillbrenner, de vouloir bien agréer l'expression de nos vives et sincères sympathies.

Hitler veut la plus forte armée du monde

(Suite de la première page)

BERLIN

L'Allemagne prétend avoir sauvé la civilisation du péril communiste

Berlin, 25. (P.A.) — Ce soir, les diplomates anglais, sir John Simon et le capitaine Anthony Eden, se sont entretenus durant neuf heures avec Adolf Hitler. A l'issue de la séance, tout le monde paraissait satisfait. Que s'est-il passé au cours de cette entrevue? Les délibérations sont entourées d'un impénétrable secret. Aucun communiqué officiel n'a encore été émis. Cependant la Presse associée a été informée que: «Les envoyés britanniques ont promis à Hitler que l'Angleterre n'insistera pas pour que le projet de Locarno de l'Est garde son caractère de pacte d'assistance mutuelle».

«De la part de l'Allemagne, Hitler a solennellement assuré les envoyés britanniques que le Reich n'avait pas la moindre intention d'attaquer l'U.R.S.S. Cette déclaration venait immédiatement après que le Führer eût prétendu que l'Allemagne réclamait une armée redoutable et une puissante flotte afin de défendre l'Europe contre le communisme».

«Adolf Hitler a aussi déclaré que l'Allemagne était disposée à signer un traité d'amitié avec la Lithuanie à la condition que ce pays respecte le statut de la ville de Memel, lequel garantit ses droits à la minorité allemande».

Tel est le résultat de la première journée des entretiens anglo-allemands. Demain, on discutera le retour de l'Allemagne à la S.D.N., le baron Konstantin von Neurath, le ministre allemand des Affaires étrangères, et M. Joachim von Ribbentrop, expert en politique au service personnel de Hitler.

On remarque que des propositions anglo-françaises a été discutée en premier celle à laquelle l'Angleterre attache le moins d'importance, le pacte de Locarno de l'Est, projet particulièrement cher à la France. Il semble que Hitler ne veuille d'aucune façon assumer au nom de l'Allemagne des obligations militaires. C'est pourquoi il ne veut pas que le Locarno de l'Est revête le caractère

d'un pacte d'assistance mutuelle en cas d'agression.

Une autre question à laquelle l'Angleterre n'est pas directement intéressée a été discutée aux entretiens d'aujourd'hui: le pacte danubien garantissant à l'Autriche son indépendance. Hitler aurait déclaré aux diplomates britanniques que l'Allemagne ne tolérera pas qu'une tierce nation empêche deux peuples de langue allemande de s'unir. Elle serait prête à respecter l'indépendance de l'Autriche à la condition que le peuple autrichien lui-même, par référendum, manifeste sa volonté de rester indépendant.

Hitler aurait de plus réclâmé qu'on laisse l'Allemagne se constituer une marine capable de lui assurer la maîtrise sur la mer Baltique.

Le Deutsche Diplomatische Politische Korrespondenz, porte-parole officieux du ministère des Affaires étrangères, dit, aujourd'hui, qu'on ne peut attendre aucun résultat étonnant des entretiens de Berlin. Si les envoyés britanniques obtiennent de l'Allemagne qu'elle revienne à la Société des Nations, ce sera plus que le ministère des Affaires étrangères ne veut conférer.

Au cours de l'entretien de ce soir, Hitler aurait, plus d'une fois, prétendu que l'Allemagne nazie avait sauvé l'Europe du péril communiste. Les journaux d'aujourd'hui, dans leurs éditoriaux, soulignent ce que l'Allemagne a fait pour la civilisation en refoulant la marée du bolchévisme.

L'Allemagne est prête à signer des pactes de non-agression avec tous ses voisins, mais refuse catégoriquement d'entrer dans une entente d'assistance mutuelle à laquelle l'U.R.S.S. serait conviée. Ce refus compromet les propositions anglo-françaises.

Pour ce qui est du pacte contre les raids aériens, complément du pacte de Locarno, l'Allemagne serait disposée à le signer. Elle voudrait de plus séparer le traité de Versailles du covenant de la Société des Nations.

On a assuré que l'Angleterre refusera d'étudier un système d'alliances contre l'U.R.S.S. ou une alliance tripartite entre l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis. Ce sont là deux projets allemands.

Demain, sir John Simon recevra à déjeuner le chancelier Hitler. Le soir, Hitler recevra les diplomates anglais à dîner à la chancellerie.

SITUATION...

(Suite de la première page)

la colère des ministres de la Couronne.

Le bill n'entrera en vigueur que trois mois après la sanction du Sénat. Le gouvernement prétend que ce retard est nécessaire pour permettre à l'industrie de se préparer et de s'adapter aux nouveaux règlements. Les compagnies de chemin de fer auront un an pour s'adapter au nouveau régime.

Le gouvernement a le pouvoir de ne pas appliquer les dispositions de la loi dans certaines industries.

Le débat

Lorsque le bill fut présenté en troisième lecture, M. A.-A. Heaps, travailliste de Winnipeg-Nord, proposa un amendement pour décaler la semaine de 30 heures. Il dit que la semaine de 40 heures et la journée de huit heures sont choses du passé et que la seule solution au chômage dans l'industrie, c'est une journée plus courte de travail.

M. James Stitt, conservateur de Selkirk, s'opposa à l'amendement disant que ce serait la ruine de l'industrie. Le coût de production monterait tellement que tous les marchés seraient perdus. Il faudrait une entente internationale avant de penser à une telle mesure.

L'hon. Ernest Lapointe

L'ancien ministre de la Justice dit que le Bureau International du Travail étudiera dans un mois ou deux un projet d'une journée plus courte de travail et qu'il serait plus sage d'attendre le résultat des pourparlers. Il n'est pas douteux que la semaine de 30 heures est complètement en dehors de la compétence de ce parlement. La seule base de la validité de la semaine de 48 heures, dans l'opinion du gouvernement, est la convention internationale la demandant: il n'y a pas même cette excuse pour la semaine de 30 heures.

L'hon. W. Gordon, ministre du Travail, dit que le gouvernement adoptait l'amendement, ceux qui sont opposés au principe de la mesure auraient beau jeu d'aller devant les tribunaux et de déclarer que le gouvernement s'était départi de l'esprit du traité. Le gouvernement ne veut rien ses réformes sociales.

M. Gordon blâma le chef du parti libéral de ne pas avoir adopté toutes ces mesures de réformes sociales durant les neuf ans d'administration.

L'hon. M. King

Le chef de l'Opposition se leva immédiatement pour reprocher à M. Gordon "sa harangue". "Tous les gouvernements qui se sont succédés à Ottawa ont toujours été de l'opinion que ces mesures étaient de la compétence provinciale, dit M. King. Le gouvernement conservateur de 1919 avait pris cette décision et nous pensions de même.

"Il est faux de dire que le gouvernement libéral a été inactif dans le domaine social. C'est le dernier gouvernement libéral qui a attiré l'attention des provinces sur ces mesures et nous avons fait tout en notre pouvoir pour encourager la législation provinciale en ce domaine.

parce qu'ils n'osent pas s'y opposer. Ce que le peuple du Canada veut et demande, dit Sir George Perley, c'est un homme de courage comme le premier ministre M. Bennett!"

La réplique de M. King

"Si jamais il fut un gouvernement qui ait abandonné la partie, dit M. King en réponse à Sir George Perley, ce fut bien le gouvernement actuel aujourd'hui.

"De quoi le gouvernement se plaint-il? De ce que nous ne lui faisons aucune obstruction? "Nous ne nous y sommes pas opposés afin de donner la chance au peuple de se prononcer le plus tôt possible.

"Le devoir de l'Opposition est de voir à ce que le peuple ait l'opportunité de choisir qui doit administrer le pays.

"Lorsque le gouvernement présente ces mesures, il croyait qu'elles ne seraient pas adoptées, que nous y porterions obstacle et alors le gouvernement aurait dissous le parlement et fait appel au peuple.

"Toute cette législation n'était que de la "poudre aux yeux" dès le début, dit M. King en terminant.

Le bill passa ensuite en troisième lecture sans un seul vote dissident.

Navire retrouvé en détresse au large

Le "Longbird" remorqué à bon port après trois semaines de dérive

Halifax, 25. (P.C.) — Au crépuscule, ce soir, un cutter de la Gendarmerie canadienne, le "Prévost", est amarré le long du petit vapeur bermudien "Longbird", après l'avoir cherché toute la journée au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse.

Ballotté par la mer depuis trois semaines, désemparé et entraîné à des centaines de milles en dehors de son cours, le "Longbird" a été complètement démuné de combustible et de provision de bouche pour l'équipage.

Le navire qui ne met ordinairement que trois jours à franchir la distance d'Hamilton, Bermudes, à New-York, était parti depuis le 8 mars des Bermudes. Il n'a été aperçu au large que dimanche, par le chalutier américain "Kerlew".

Ce dernier rapporta à un poste de radio canadien sur les côtes que le "Longbird" avait hissé son pavillon de détresse. Vu l'état de la mer, le chalutier américain n'a pas été capable de secourir l'équipage et poursuivit sa route. Sur ses indications, cependant, le "Prévost" prit le large aujourd'hui et trouva le navire à environ 115 milles au sud d'Halifax. Un remorqueur de sauvetage le remorqua actuellement au port d'Halifax.

AVIS

AUX FABRICANTS DE BOUTEILLES ET AUTRES ENTREPRENEURS. Les propriétaires du brevet canadien, No 206,837, accordé le 2 juin 1920, D. & J. McCALLUM LIMITED, de Edinbourg, Ecosse, pour "Dispositif à fermer les bouteilles et autres récipients similaires", sont prêts à fournir l'invention, accorder des permis pour leur fabrication, ou vendre une partie ou tous les intérêts qu'ils possèdent dans le brevet.

Les demandes doivent être adressées à Owen N. Evans, solliciteur de brevets 1070, rue Bleury, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC

Montréal — CHEF SUPERIEUR — No 129. — IN RE: RIVERSIDE POUNDRY INC. En liquidation et HERMAS PERRAS, liquidateur.

Avis est par les présentes donné que Monsieur Hermas Perras, comptable de Montréal, a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation, par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment et les mains du liquidateur à son bureau à Montréal au No 4 Notre-Dame Est, le ou avant le 26ème jour d'avril, 1935.

Montréal, le 25ème jour de mars 1935. Oscar LECLEUR, Député Protonotaire, C.S.

EXCURSION QUÉBEC
\$3.25 aller et retour
de MONTRÉAL
VENDREDI soir et SAMEDI 29-30 MARS
DEPARTS: VENDREDI, de la gare Viger 11.55 p.m.; SAMEDI, de la gare Viger 8.10 a.m., 5.30 p.m., et 11.55 p.m.; de la gare Windsor 9.50 a.m. et 11.30 p.m.; de la gare Bonaventure 12.00 midi et 8.00 p.m.
RETOUR par trains réguliers du C.P. ou du C.N. jusqu'au LUNDI soir, 1er avril.
Voyages de très seulement. Aucun bagage enregistré.
PACIFIQUE CANADIEN CANADIEN NATIONAL

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRESSIONS
TRAVAIL PARFAIT A PRIX RAISONNABLE
Demandez notre représentant
Cie d'Imprimerie Perrault
33 Ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Harbord 5131

L'agressivité des Habitants est la surprise de la N.H.L. --- Favoris ce soir

PRIS A LEUR PROPRE PIEGE, LES RANGERS SONT AFFAIBLIS TANDIS QUE CANADIEN EST AU COMPLET

Pour la première fois depuis cinq ans les Tricolores remettent la monnaie de leur pièce aux adversaires et c'est peut-être à cela que tient le championnat

Le but de déficit n'impressionne pas

Les Habitants croient qu'ils l'auront vite effacé. — Seibert et Bill Cook sont affaiblis. — Personne ne manque à l'alignement de Dandurand — Une salle comble

Par Roland Beaudry

Depuis cinq ans qu'ils enduraient tout sans mot dire, qu'ils étaient le souffre-douleur classique de la ligue Nationale pendant qu'assoiffés de vitesse ils se lançaient tête baissée sur des obstacles souvent plus rugueux qu'eux, les Canadiens aidèrent leurs adversaires à s'enfoncer dans une demi-somnolence que jamais ils n'étaient allés troubler.

Plus légers mais plus rapides, plus experts au maniement du bâton mais moins portés aux ruées concertées, ils étaient les apôtres des attaques fulgurantes, en coup de vent, et laissaient à d'autres les formations plus lourdes et plus massives avec lesquelles lentement on sapait leurs forces.

Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Pour l'avoir, durant toutes ces années, ignoré, cinq clubs de la N.H.L. ont ce matin un réveil trop brusque et à l'aurore du dernier match de la série éliminatoire entre les clubs de troisième place, les rivaux dans la course à la coupe Stanley voient en nos Habitants un problème auquel ils n'ont pas de solution prête, et l'obstacle le plus inopiné dans leur course au championnat mondial.

D'un coup qu'ils ont magistralement porté à New-York dimanche soir, les Canadiens ont signifié au monde du hockey qu'ils étaient prêts à rendre à chacun la monnaie de sa pièce et que cinq ans de patience ne les avaient rendus que plus désespérés.

C'EST A RANGERS QU'IL MANQUE DES FORCES

Conscients de leur vigueur nouvellement trouvée, solides, sans une blessure, ils attendent l'ennemi de pied ferme, prêts à batailler aussi énergiquement que lui et à lui rendre des points s'il le faut.

A ce changement subit d'attitude chez les habitants, à leur élan magnifique dimanche soir à New-York, tient autant de stratégie que jamais la N.H.L. n'en a connue. Il en dépend peut-être un championnat, certainement une surprise de première ampleur pour l'univers du hockey.

Confrontés par un but de déficit, les Canadiens le font oublier. Devant leur révolte Rangers, Maroons, Hawks, Bruins et Leafs s'étonnent et se demandent ce qu'il en adviendra. Les Rangers, les premiers atteints, devraient être les premiers à avoir la réponse.

Récemment, ces colonnes opinèrent que la facilité avec laquelle Lester Patrick avait laissé les avants ennemis pénétrer son arrière garde n'était qu'une ruse de bonne guerre et que, les éliminatoires commencées, son quatuor de Seibert-Johnson-MacKenzie-Heller n'en serait que plus dangereux. Dimanche soir, en effet, à peine le premier coup de sifflet donné, la ligne bleue des new-yorkais est devenue un obstacle infranchissable et contre les coups d'épaules des Rangers les Canadiens sont allés se butter sans espoir. Mais ça n'a pas duré.

ILS AVAIENT EU UN OUBLI

Dans leur stratégie Lester Patrick et les siens avaient oublié un élément important. Ils savaient comment procéder mais ils ne s'attendaient pas à la riposte que leur geste allait provoquer. A l'improviste elle est venue, et avec elle disparaissaient lentement les chances des new-yorkais de remporter la série. C'est d'abord Earl Seibert qui est tombé, sous un coup d'épaule que lui a solidement appliqué Sylvio Mentha, vétérans de dix séries. Quand Seibert est revenu il n'était que l'ombre de lui-même et d'un coup de barrière défensive se désagrégeait.

Dans la seconde période c'est Bill Cook, encore l'as compteur des siens malgré ses 39 ans, qui a vu qu'il ne faisait pas bon de se froter aux Habitants. Rebelle, ceux-ci n'enduraient plus rien et quand s'est terminé le match, bien qu'ils eussent joué vingt minutes durant avec un homme en moins, ils n'avaient perdu qu'un but.

Arrivés ici hier soir, les new-yorkais ont l'air du renard que la poule aurait pris. Tandis qu'ils croyaient commencer le second match à l'étranger avec une supériorité tant en buts qu'en hommes, ils n'ont que le mince avantage d'un coup. Et en hommes ils sont bien affaiblis. Trois ou quatre des leurs sont l'ombre d'eux-mêmes tandis que les autres, conscients de la force physique des Tricolores, savent mieux que de s'y froter.

Chez les Canadiens rien ne manque. Personne n'est sorti du combat avec un souvenir tangible, même si Joliat et Gagnon, les plus petits, ont été les points de mire des coups new-yorkais.

Pour la première fois depuis qu'ils ont perdu le championnat en 1931, Léo Dandurand et ses gens tiennent le haut du pavé. Et c'est précisément ce que la N.H.L. toute entière redoute, parce qu'elle ne le comprend pas.

LES MEMES TACTIQUES

Ce soir Dandurand n'entend pas changer ses tactiques. C'est d'abord le but qu'il faut rattraper puis ensuite c'est le triomphe qu'il faut assurer. Et si ses gens vont du même train qu'ils ont été à New-York, l'obstacle ne sera pas rude à surmonter. A Cude, sensationnel durant les vingt minutes que les siens ont lutté en désavantage numérique, la défense a prêté meilleur appui que jamais encore cette année. A l'avant on s'est mieux concerté. Mais surtout toute l'équipe a cet esprit de combativité qui fait les champions, qui désarme l'ennemi, et qui, ce soir, aura probablement raison des Rangers.

Maroons, concitoyens des Canadiens, ont la partie moins belle comme probablement sans Hooley Smith, bien que le vétérans ait fait le voyage avec eux, ils sautent sur la glace de Chicago pour disputer aux Hawks la série entre les clubs de seconde position.

Tommy Gorman est confiant que les Hawks ne pourront répéter leur jeu défensif qui a valu un match ternes 0-0 le samedi soir et que, offensivement les siens sont supérieurs mais, par contre Chicago a dans ses buts le gardien le plus solide de la N.H.L. durant les éliminatoires, Lorne Chabot.

Maroons ont en Robinson, Cain, Trotter et Blinco quatre compteurs dangereux mais personne d'eux, sauf Trotter, n'a le physique pour tenir contre les rivaux plus solides que sont les gens de Chicago. Maroons ont peut-être défense plus inexpugnable et Lionel Conacher, qui a conduit Chicago au championnat l'an dernier a l'avantage de connaître tous les tours des gens de Loughlin mais, sous tous ses angles, le match semble commencé à forces égales.

L'HISTOIRE SE REPETE-T-ELLE A BOSTON

Un bon gros homme vaut toujours un bon petit homme dit le dictionnaire anglais. Bruins ont semblé le prouver samedi soir bien que les Leafs

Le hockey

Hier soir

ELIMINATOIRE, COUPE ALLAN
Toronto 3, Canadien, Ott., 2.
(1er match; total à compter)

Ca soir
LIGUE NATIONALE
(Série A)

Toronto à Boston.
(Boston mène 1-0; 3 de 5)

(Série B)
Maroons à Chicago
(Egaux 0-0; total à compter)

(Série C)
Rangers à Canadien
(Rangers mènent 2-1; to. à compter)

LIGUE CANAMERICAINE
(Semi-finale)
Providence à Québec
(1er match; 2 de 3)

LIGUE INTERNATIONALE
(Finale)
London à Detroit
(Detroit mène 1-0; 3 de 5)

ELIMINATOIRE
COUPE MEMORIAL
(A Toronto)
Verdun vs Sudbury
(1er de 2 matchs; total à compter)

LES STATISTIQUES DES ELIMINATOIRES

	B	A	Pts	M	P. en
Dillon, R.	1	0	1	0	0
W. Cook, R.	1	0	1	7	0
Jenkins, C.	1	0	1	0	0
Clapper, B.	1	0	1	0	0
Patrick, R.	0	1	1	0	0
Boucher, R.	0	1	1	0	0
Keeling, R.	0	1	1	0	0
Crutchfield, C.	0	0	0	22	0
Cotton, T.	0	0	0	10	0
Marker, M.	0	0	0	4	0
Conacher, M.	0	0	0	4	0
Murdoch, R.	0	0	0	2	0
Somers, R.	0	0	0	2	0
Heller, R.	0	0	0	2	0
S. Mantha, C.	0	0	0	2	0
Carson, C.	0	0	0	2	0
Gagnon, C.	0	0	0	2	0
Barry, B.	0	0	0	2	0
Day, T.	0	0	0	2	0
Kelly, T.	0	0	0	2	0
Clancy, T.	0	0	0	2	0
Cook, Ch.	0	0	0	2	0
Wiebe, Ch.	0	0	0	2	0
Burke, Ch.	0	0	0	2	0

Les gardiens	M	B	Ar.
Thompson, B.	1	0	27
Connell, M.	1	0	28
Chabot, Ch.	1	0	28
Hainsworth, T.	1	1	37
Kerr, R.	1	1	30
Cude, Can.	1	2	43

PAUL WHITEMAN EN TETE DE L'EQUIPE

Niagara Falls, 24. — Paul Whiteman, directeur d'orchestre, est le premier qui s'est inscrit au tournoi de golf amateur General Brock qui doit avoir lieu les 11, 12 et 13 juillet. Son équipe de six comprend d'autres directeurs d'orchestre de renom tels que Guy Lombardo, Ben Bernie, Rudy Vallee, et Eddie Duchin. Walter Minchell, journaliste, complètera l'équipe.

Les membres de l'équipe de Paul Whiteman auront un handicap de huit ou plus. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs, amateurs ou professionnels. Des joueurs canadiens, japonais, américains de naissance ou par naturalisation représenteront leur pays respectif.

Fête de la ligue de quilles féminine

Dimanche soir, le 31 mars, les douze équipes de la ligue de quilles féminine seront l'objet, conjointement avec l'équipe de hockey féminine "Les Canadiennes", d'une fête sportive à la salle de danse du stade de baseball du club Montreal. Cette soirée est organisée par MM. Arthur Perreault et J. H. Pénin.

Les équipes recevront les coupes que l'organisation a reçues de MM. R. Magnan, G. Gariépy, H. Roudyans, J. P. Prud'Homme, opticiens; de Frontenac Dairy, Daoust & Fils, New-System Cleaning et Nap. Latraverse.

Les alignements ce soir au Forum

RANGERS	CANADIENS
1 Kerr	Buts Cude
2 Seibert	Défense S. Mantha
4 Starr	Défense Carson
7 Boucher	Centre Lepine
5 W. Cook	Aile Joliat
6 F. Cook	Aile Laroche
Substituts Rangers: 3—Johnson; 8—Dillon; 9—Murdoch; 10—Keeling; 11—McKenzie; 12—Somers; 14—Heller; 15—Connolly; 16—Mason; 18—Patrick.	
Substituts Canadiens: 6—G. Mantha; 12—Savage; 22—Crutchfield; 33—Riley; 46—Gagnon; 55—McGill; 64—Mondou; 75—Goldworthy; 88—Jenkins.	
Arbitres: Stewart et Cleghorn.	

soient à peine un "petit homme" avec Charlie Conacher, Hap Day et Busher Hollett dans leur alignement.

La victoire de Boston, prise dans une période supplémentaire fait croire à une répétition de la série-record de 1932-33 dans laquelle les Bruins perdirent le match décisif 1-0 après 104m.46s de jeu supplémentaire. De la série de cinq matchs quatre nécessiteront plus de 60m pour être réglés et, comme samedi, le premier match à Boston fut de ceux-là.

Frank Patrick assura une victoire aux siens, avant la série, s'ils pouvaient tenir Conacher et Jackson en respect. Ils l'ont bien réussi en blanchissant les torontoniens une fois déjà mais répéter l'exploit sera difficile même avec le jeu extraordinaire de Shore et de Babe Seibert à l'arrière garde.

Ching Johnson n'a pas les jambes solides et désappointé fort Lester tandis que Seibert ne sera guère plus effectif s'il se ressent encore de sa blessure de dimanche... Heller et Starr devront faire le gros du travail... En trois ans d'éliminatoires sur la glace montréalaise, les Rangers n'ont remporté qu'une victoire. L'an dernier ils ont fait match nul 0-0 avec Maroons et en 1932-33 ils ont annulé 3-3 avec Canadiens... En 1931-32 ils ont divisé le jeu au Forum, perdant 4-3 et gagnant par le même compte dans une période supplémentaire... Jenkins n'a compté que quatre buts durant la saison. Dimanche il a réussi un et manqué un autre de très peu... Crutchfield infuse toute la vie que Dandurand voulait chez les siens... La punition de match ne l'aura pas découragé...

ILS CONDUISENT LES ENVAHISSEURS



BILL COOK

FRANK BOUCHER

BUN COOK

N.-Y. voit partir ses Rangers avec appréhension

Tandis que Canadiens sont au complet, Rangers sont décimés. — Cook met le feu aux poudres

Stewart arbitre

New-York, 25. — Les fervents du hockey à New-York étaient bien pessimistes aujourd'hui, comme leurs favoris les Rangers, se dirigeaient vers la métropole canadienne pour y terminer leur série éliminatoire de 2 matchs pour le droit de monter plus haut vers la possession de la coupe Stanley, emblème du championnat mondial au hockey.

Le doute vient du fait que les Rangers bien qu'ils aient gagné le premier engagement de la série par 2 à 1, forment un bataillon de guerriers écopés dont l'un, le vétérans Bill Cook, a 8 points de suture à la tête.

James Burchard écrit dans le "World-Telegram" que le feu a été mis aux poudres vers le milieu de la période initiale dimanche au Garden, lorsque Sylvio Mantha et Earl Seibert se frapperent l'un l'autre. Seibert dut être transporté en dehors de la patinoire par ses complices pour recevoir les traitements nécessaires à la guérison d'une jambe passablement endommagée. A son retour, Seibert ne fut pas l'ombre de lui-même et eut de la difficulté à se tenir debout.

Pas ça du tout

Burchard continue: "Tout ceci fut plus que déconcertant pour les gens de Lester Patrick, dont les plans, avant l'engagement, étaient de démontrer les Canadiens, et non pas de les faire démolir par eux. Ils étaient décidés à mettre en échec leurs adversaires si rudement, qu'après ce n'aurait été qu'un jeu d'aller compter des buts. Evidemment, les Canadiens n'ont pas appuyé les plans de Patrick et ce sont eux qui ont quitté la glace en bonne condition physique, tandis que plusieurs Rangers prenaient le chemin de l'hôpital."

"La seconde période a débuté assez calmement, mais ce n'était que le calme qui précède la tempête. Environ 9 minutes avant la fin de la période, Bill Cook mit le feu aux poudres."

"Le plus vieux des frères Cook se fâcha lorsque Nels Crutchfield lui passa son bâton dans le visage. Au lieu de se comporter comme un pacifique, Bill fit une ruée vers Crutchfield après que l'arbitre A. Smith lui eut imposé une punition mineure en oubliant complètement le Canadien. Cook attrapa Nels à la tête et le

VINCENT ADMET QU'IL NE PEUT LES CONVAINCRE

Londres, 24. — Armand Vincent, promoteur sportif de Montréal, est revenu à Londres aujourd'hui après avoir parcouru le continent et a annoncé avec regret qu'il n'a pu arranger une série de matchs-exhibitions en Europe entre les Canadiens de Montréal et les Rangers de New-York.

Vincent a ajouté qu'il avait bon espoir de réaliser ses plans à la fin de la saison 1935-36. Il a été surpris de constater avec quel enthousiasme les Anglais et les autres nations européennes ont adopté le sport du hockey. Il prétend que les assistances dépassent celles de l'Amérique du Nord.

Un syndicat anglais, le "Royal Jubilee", était tellement anxieux de faire venir ces deux clubs, qu'au dire de Vincent, il était consentant à dépenser de fortes sommes pour transformer l'énorme stade local en une arène ouverte.

signal de la bagarre était donné. Bun Cook se porta à la rescousse de son frère, et voulut frapper Crutchfield mais manqua sa cible en glissant. Tous les poings commencèrent alors à fonctionner. La patinoire entre les lignes bleues ne tarda pas à devenir la scène d'une bataille générale qui mettait le bleu et le rouge le plus en vue.

Smith est remplacé

"Lester Patrick fit des remontrances à Bun, le colonel Hammond commença à donner des ordres, et Léo Dandurand et Joe Cattarinich, copropriétaires des Habitants, assistés de les policiers et les officiers du Garden à rétablir la paix."

"Dandurand critiqua vertement l'arbitre Smith. Il insista sur le fait que Bill Cook aurait dû recevoir une mise au banc pour le match ainsi que Crutchfield. Sous ce rapport, il fut apparemment soutenu par Frank Chabot, président de la ligue, et par un spectateur.

"Smith, incidemment, s'est blessé sérieusement durant le "free for all". Son anneau, qu'il avait tourné en dedans de sa main avant de séparer les joueurs pour ce pas les blesser, lui fit une profonde entaille au doigt."

"La vedette de l'engagement a été Wilf Cude, le cerbere des Canadiens. Il a réussi à bloquer 43 lancers, plusieurs d'entre eux lui donnant l'occasion de démontrer son jugement magnifique. Ses plongées téméraires ont été exécutées à la perfection."

JACK ADAMS PREND LE ROLE D'ECLAIREUR

Détroit, 25.—Jack Adams, gérant des Red-Wings de Détroit, assistera aux matchs éliminatoires de la Coupe Allan et enverra un représentant à ceux de la Coupe Memorial afin de se trouver des recrues pour la saison prochaine. Adams s'en ira à Toronto mercredi et de là à Halifax où seront disputées les finales du championnat senior.

SEAGRAM ACHETE LE CONTRAT DE LINDBERG

Miami, Fla., 24. — Herbert Lindberg, jeune jockey de 23 ans de Philadelphia, qui mène la liste des apprentis à Tropical Park, a rejoint hier l'écurie d'E. F. Seagram, sportsman canadien qui a acheté son contrat. Lindberg peut faire 100 livres et conserve son allocation d'apprenti jusqu'au mois d'août.

HOCKEY
ELIMINATOIRES
pour la Coupe Stanley
FORUM
CE SOIR
A 8.30
Rangers
vs
Canadiens

Prix:
Entrée gén. (6.30 rue St-Luc), 50c.
Siège réservé, \$1.75 et \$2.
Siège de loge et promenade, \$3.50
Tous compris
Les billets de souscription aux réunions à 2 p.m. aujourd'hui, seront mis en vente.

Smith manque aux Maroons, ce soir — Une salle comble

Personne des deux camps n'est blessé bien que l'orgueil de Morenz le soit

Hawks confiants

Chicago, 25. — Les rapides Maroons de Montréal et les Black Hawks de Chicago en viendront aux prises ici demain soir pour se disputer le droit de continuer à participer aux séries éliminatoires de la Ligue Nationale pour la possession de la coupe Stanley, emblème du championnat mondial du hockey et actuellement détenue par Chicago. Une foule-record est anticipée.

Encouragés et confiants de voir leurs favoris gagner sur leur propre patinoire après le match nul de 0-0 à Montréal samedi, les amateurs de Chicago ont réservé assez de sièges pour faire croire que l'assistance record de 17,480 personnes qui s'est engouffrée dans le Chicago Stadium le

mois dernier lors du match Rangers-Chicago, sera surpassée. Si les deux clubs sont encore sur un pied d'égalité après les 60 minutes réglementaires de jeu, les deux équipes continueront à batailler jusqu'à ce que une décision soit atteinte.

Comme deux des meilleurs gardiens de buts dans l'histoire du hockey seront en lutte — pour Chicago, Lorne Chabot, qui a gagné le trophée Georges Vézina, et pour Maroons, Alex Connell, qui finit second immédiatement après Chabot — un autre pas compte est attendu. Les survivants rencontreront ensuite les gagnants de la série Rangers-Canadiens.

Les Maroons sont arrivés ici aujourd'hui à midi et se sont dirigés vers le Stadium pour y tenir une courte pratique.

Smith inactif

Reginald "Hooley" Smith, vétérans étoile des Maroons, a accompagné l'équipe montréalaise mais encore une fois, il surveillera le match du banc des joueurs. Son pouce droit fracturé n'est pas encore rétabli et encore une fois le jeune Bob Gracie le remplacera au centre du duo Jimmy Ward - Baldy Northcott sur la première ligne d'attaque de Tommy Gorman.

Les Hawks, si confiants de remporter la série sur leur propre glace pour commencer la défense de la coupe Stanley qu'ils détiennent, ont aussi eu une légère pratique ce matin.

Haynes s'est fait blesser lors du dernier match régulier de la saison et Motter qui a pris sa place samedi s'est attiré des compliments pour la splendide exhibition qu'il a donnée contre les as des Leafs, Charlie Conacher, Harvey Jackson et Joe Primeau.

Le second match de la série attirera une foule énorme. Frank Patrick a annoncé ce soir qu'il n'y avait plus aucun billet réservé à vendre.

SIEBERT N'EST PAS AU COTE DE SHORE, CE SOIR

Une blessure au pied force Art Ross à le remplacer par Bert McInenly

Leafs confiants

Par George MAGUIRE (Rédacteur, Press Canadienne.)
Boston, 25. — L'espoir que nourrissent les Bruins de Boston de triompher une seconde fois des Maple Leafs de Toronto dans la série du championnat de la ligue Nationale a subi un contretemps aujourd'hui lorsque "Babe" Seibert s'est plaint d'un malaise au pied. Les gens de Frank Patrick croient cependant qu'ils répèteront quand même leur exploit de samedi.

Le joueur vétérans de défense a déclaré qu'il avait de la difficulté à se tenir sur son pied droit dont un os a été brisé à la suite d'une mise en échec au cours du match de samedi.

La blessure de Seibert ne semblait pas bien sérieuse; mais aujourd'hui le pied a commencé à enfler. Le médecin de l'équipe assure cependant que le Babe sera complètement remis pour l'engagement de jeudi à Toronto. La place de Seibert sera temporairement prise part Bert McInenly.

Leafs au complet
Bien que les Bruins aient l'avantage moral d'une victoire contre les Maple Leafs de Toronto, les gens de Connie Smythe sont loin d'être ébranlés par ce premier revers.

Après quelques exercices faits au Garden aujourd'hui, les Leafs sont retournés dans leurs quartiers-généraux, joyeux et confiants de décrocher le second verdict mardi soir et mettre les deux équipes sur un pied d'égalité.

A part quelques égratignures, les gagnants de samedi, les Maple Leafs de Toronto, sont sortis du match de la N.H.L. en condition parfaite, et à moins d'un changement subit de la part de Connie, le même alignement de celui de samedi dernier fera face aux Bruins demain.

Le directeur gérant du club Toronto a déclaré qu'il n'avait aucun alibi à offrir pour cette première défaite. Comme question de fait, il semble étonnant que le travail de ses gens qui parviennent à remporter la victoire jusqu'à ce que "Dit" Clapper vienne brouter les choses.

Les Bruins jubilent

Dans le clan de Frank Patrick, l'atmosphère est tout différent; et au lieu de la confiance, c'est la joie qui règne. Clapper, citoyen de Toronto qui est l'idole des amateurs de hockey de Boston, souffre d'un malaise au genou survenu au cours d'un échec donné par Happy Day. Il sera quand même à son poste demain.

Shore, qui est probablement le plus grand héros athlétique que Boston ait jamais eu depuis que Babe Ruth a quitté cette ville, ne s'est pas trop pressenti de l'énorme somme de travail qu'il a fourni pendant les 63 minutes qu'il est resté sur la glace. C'est à la technique habile de Shore que revient une large part du succès des Bruins. Shore, acculé à la clôture, s'est arrangé de façon à glisser le disque à Clapper pour le but victorieux.

Frank Patrick et Art. Ross ne tarissent pas d'éloges sur leurs athlètes mais ils ont donné spécialement des mots d'encouragement au jeune Alex Motter, rappelé récemment des Cubs pour remplacer Paul Haynes au centre de la troisième ligne. Il est possible que Motter ne chausse pas ses patins mardi, vu que Paul Haynes semble prêt à revenir au jeu.

Haynes s'est fait blesser lors du dernier match régulier de la saison et Motter qui a pris sa place samedi s'est attiré des compliments pour la splendide exhibition qu'il a donnée contre les as des Leafs, Charlie Conacher, Harvey Jackson et Joe Primeau.

Le second match de la série attirera une foule énorme. Frank Patrick a annoncé ce soir qu'il n'y avait plus aucun billet réservé à vendre.

LE PARI DOUBLE

On rapportent \$239.00.
A Tropical Park; Romola et Shuffe

Ce n'est pas le shaker, mais c'est l'origine du gin qui importe!

13 oz. \$2.50
40 oz. \$3.50

London
DRY GIN



BOUCHER



EARL SEIBERT



MORENZ

Walter Johnson croit qu'on flatte ses Indiens --- Harris a ses difficultés

Coups de plume

Reflexions en série

Comme les Canadiens nous reviennent presque en triomphateurs, — oui, même s'ils ne doivent pas gagner ce soir — les critiques du début de la saison sont oubliées. « Combien de clubs de la N. H. L., Boston et Toronto inclus, auraient pu lutter avec un homme en moins durant 17 minutes et quand même tenir les rivaux, surtout des rivaux prolifiques comme le sont les Rangers, à un unique but ?... »

Il ne faut pas, non plus, oublier que c'est pendant l'absence forcée de Crutchfield que Jenkins est allé égaliser le compte pour les Canadiens. Ou donc est cette faiblesse défensive et offensive qu'on décriait il y a deux mois... Quand Dandurand a mis Crutchfield sous contrat il a apparemment apporté la réponse à de nombreuses questions que se posaient les amateurs depuis des années. Quand les Habitants auront-ils un alignement qui ne se laissera pas piler sur les pieds ! Nellie a su tenir les siens vierges des talons des autres durant toute la saison et la façon dont il s'est débarrassé de Bill Cook dimanche n'est pas pour inspirer confiance aux voisins.

Peut-être Nels y a-t-il été trop rudement mais quand l'on n'est pas partisan de demi-mesures on n'y regarde pas de si près. En tout cas l'effet moral est là. Et Rangers le savent ! L'attitude mentale des siens est le plus fort handicap qu'aït Lester Patrick à surmonter ce soir.

Dave Kerr fait mentir les prophètes de malheur qui ne le voyaient pas bien à l'aise dans la N. H. L. En 31 lancers il n'a laissé passer qu'un but dimanche. Les deux veulent qu'il soit moins avare durant la prochaine soirée !...

Stewart ne se tire pas les cheveux !

Propos de série. Ag. Smith n'a pas été remplacé par Bill Stewart, comme on l'aurait cru, parce que son travail de New-York l'a fait bannir. Il était d'avance entendu que Stewart le Chauve serait au poste ce soir, bien avant que commence la lutte.

New-York a admiré le retour de Bill Cook, impassable malgré ses 39 ans et huit points de suture à la tête. Chez les Habitants c'est Petch Cude, 24 ans, frappé par Hal Starr, qui est la vedette. Les antipodes se rencontrent de temps à autre.

L'an dernier Lionel Conacher récoltait les applaudissements à Chicago, pendant qu'il aidait Tommy Gorman à conduire les Hawks au championnat mondial. Ce soir on lui réserve une autre réception. Quant à Gorman il est tout oreilles au major McLaughlin. Il n'en a pas trop de deux pour écouter les ricanements s'il perd, les vituperations s'il gagne.

Plus lourds ils sont, plus vite ils tombent. A New-York Seibert est faible, à Boston Seibert a une fracture d'un os de la jambe... il reste encore Johnson et Shore... Les Canadiens sont heureux, ils n'ont pas de super-lourds.

Joe Cattarino, le propriétaire conjoint des Canadiens, a terminé son travail à la Nouvelle-Orléans à temps pour se joindre aux siens pendant les éliminatoires. Joe n'en manque pas souvent, même quand il lui faut traverser un continent pour être de la partie. Il espère voir gagner les siens au moins aux deux premières éliminatoires. A la finale vogue la galère.

Nous le lui avons prédit

Armand Vincent annonce qu'il ne peut pas amener Canadiens et Rangers en Europe... cette colonne le lui avait prédit il y a déjà bien longtemps. Il ne faut pas prendre Jeff Dickson pour une poire et tant que ses amateurs "iron" la-bas, Vincent n'y mettra pas le nez... Canadiens ont un autre voyage à faire... ils sont en route vers la coupe Stanley... Jimmy (Boy Bandit) Johnston a "frappé un noeud" avec ses éliminatoires poids-lourds... C'est un peu comme le tournoi poids-coq du sieur Vincent.

Braddock, tout fier de lui après trois combats qu'il a remportés haut la main ne veut pas, après avoir attendu dix ans, manquer la chance d'un combat de championnat... Primo Carnera préfère s'attaquer au noir Joe Louis... et Max Schmeling est prêt lui aussi à batailler contre Baer tandis que les autres ne l'intéressent pas du tout.

Les Dodgers et les Phillies gagnent avec une régularité étourdissante les parties d'exhibition au cours desquelles ils rencontrent les autres clubs majeurs sous les palmiers de Floride... Casey Stengel et Jimmy Wilson préféreraient attendre un peu.

Shag n'est pas un prestidigitateur

Nos Royaux sont moins heureux... à trois semaines de l'ouverture de la saison Shaughnessy se demande encore comment il complètera le trio de voltigeurs tandis qu'il n'a qu'un receveur de calibre suffisant... Les lanceurs ne sont pas tous des Babe Ruth et Shag s'aperçoit que Roy Brannon n'est pas exception à la règle... Roy devrait retourner chez lui sous peu après avoir mangé aux frais des Royaux durant deux semaines... Les vastes espaces du champ gauche ne sont pas pour lui... Aux derniers rapports Rogers impressionne plus que Del Bissonnette au premier but et il partagera beaucoup de travail avec le vétéran... Al Mamaux aurait voulu l'avoir pour ses Sénateurs d'Albany mais Shag avait fait la moisson avant lui... Al connaît bien Rogers pour l'avoir eu au premier but de son équipe semi-professionnelle à Newark l'été dernier.

Les quilleurs qui vont représenter les équipes de la M. B. A. au tournoi de la American Bowling Congress à Syracuse partent en fin de semaine... Vic Jacmain, Nap. Dorval, les Murray et Sasseville les conduisent... Boud's Tavern joue au concours d'équipe dimanche soir à 9 heures tandis que les simples et les équipes de deux hommes de la métropole sont à l'oeuvre lundi avant et après-midi à 11 heures 45 et à 2 heures 45.

Cards ne sont pas satisfaits de leur alignement et il leur faudrait maintenant enlever Randy Moore aux Braves... ils enverraient Orsatti et Gelbert en échange... L'oeuf pour le boeuf traditionnel.

VERDUN CONTRE WOLVES CE SOIR

Les champions juniors de la province terminent la série ici, jeudi au Forum

VERDUN CONTRE WOLVES CE SOIR

Les champions juniors de la province terminent la série ici, jeudi au Forum

VERDUN CONTRE WOLVES CE SOIR

Les champions juniors de la province terminent la série ici, jeudi au Forum

VERDUN CONTRE WOLVES CE SOIR

Les champions juniors de la province terminent la série ici, jeudi au Forum

VERDUN CONTRE WOLVES CE SOIR

Les champions juniors de la province terminent la série ici, jeudi au Forum

KNICKERBOKER EST UNE PERTE POUR CLEVELAND

L'as de l'intérieur de Walter Johnson est absent d'ici, mai, après une opération

Intérieur affaibli

(Ceci est l'un d'une série d'articles sur les clubs des ligues majeures et sur leurs recrues les plus importantes, actuellement à l'entraînement dans le sud des Etats-Unis.)

Par Alan GOULD (Rédacteur sportif, Presse Associée)

Nouvelle-Orléans, 25. — Les Indiens de Cleveland n'ont aucune objection à ce que déjà on les nomme successeurs au club Detroit comme champions de la ligue de baseball Américaine, mais la franchise force le gérant Walter Johnson à admettre que son optimisme à cet égard a reçu un rude choc lorsque son jeune et brillant arrêt-court, Bill Knickerbocker, dut subir une intervention chirurgicale.

Les Indiens sont assurés d'être les plus acharnés rivaux des Tigers de Detroit, surtout depuis cette remarque malveillante de leur gérant Mickey Cochrane, "Qui sont les Indiens?" Mickey a sûrement basé sa question sur le fait que ses athlètes ont remporté 16 victoires de 22 parties jouées l'an dernier contre Cleveland.

Contingent des lanceurs

Walter Johnson possède un excellent département de lanceurs, probablement le meilleur de la ligue, mais il est par contre très faible chez les receveurs. Il doit se fier à une combinaison intérieure qui manque quelque peu d'expérience. Quant à l'extérieur, il est renforcé par le retour de Bruce Campbell, anciennement avec les Browns de St-Louis.

Knickerbocker s'est fait enlever l'appendice il y a une semaine, de sorte que Johnson ne peut compter sur ses services avant le milieu de mai. Roy Hughes, un jeune joueur de 22 ans qui a été l'as du club de la Nouvelle-Orléans l'an dernier, occupera le poste de l'étoile des Indiens.

Une recrue aura charge du second but cette année, Louis Berger, qui aura besoin d'être guidé par une main expérimentée, d'autant plus que Hal Trosky au premier et "Sammy" Hale au troisième sont loin d'être des vétérans des ligues majeures.

Trosky qui a fait compter 142 points en 1934, pour se placer immédiatement après Lou Gehrig, partagera la position de "nettoyage" avec Earl Averill, Joe Vosmik et Campbell, un trio de coqueurs redoutables.

Mel Harder est le chef du département des lanceurs qui est pauvre en gauchers. Monte Pearson a toutes les qualités requises pour devenir un as du monticule. Oral Hildebrand, Willis Hudlin et Clint Brown, vétéran artiste de la balle "sinker", complètent la liste des droitiers de l'équipe.

Le C. P. Lachine est reçu à la Palestre

Les gars de la rue Cherrier l'emportent aux quilles avec une marge de 499

Les athlètes du Cercle Paroissial de Lachine ont, en fin de semaine, rendu visite à la Palestre Nationale où l'on avait organisé à cette occasion toute une série d'épreuves.

Les équipes de la Palestre étaient : équipe Dion 1211, équipe Lortie 1165, équipe Viau 1164 et équipe Ste-Cécile 811. Celles de Lachine : équipe Lacoste 1034, équipe Godin 1058, équipe Legault 957 et équipe féminine 614.

Le plus haut total

Le plus haut total pour deux parties fut obtenu par S. Noel avec 279, suivi de G. Lortie 266, G. Arsenault 250, J. Sauvé 246, R. Robidoux 242, T. Desmarais 242 et G. Lacoste 241. Miles Reine Villeneuve de la Palestre et D. Dewitt de Lachine roulerent 175 et 160 respectivement.

La piscine également, les gars de la rue Cherrier se distinguèrent. Aux cent verges à la brassé, les deux premières places allèrent à la Palestre, gagnées par M.M. L. Rousseau et J. Cadieux. Le C.P. Lachine remporta la palme cependant au 50 verges crawl avec M. A. Claude en tête. J. Tremblay et W. Reives de la Palestre se classèrent ensuite deuxième et troisième. Aux cent verges, J.-M. Demers de la Palestre se classa premier, suivi de P. Boyer de Lachine.

La Palestre l'emporta à la course à relais de 200 verges. Son équipe était composée de M.M. J. Tremblay, J. Cadieux, L. Rousseau, J.-M. Demers et l'équipe adversaire de M.M. E. Clouette, A. Claude, P. Boyer, R. Claude.

Les plongeurs de fantasia et autres exhibitions furent confiés à M.M. Grenough, Leroux, Mines, qui s'attirèrent de nombreux applaudissements.

L'épreuve de natation était sous la direction de M.M. Roger Latourelle, M. Pelletier et L. Choquette.

Il y eut une épreuve pour les amateurs de dames et là les gars de Lachine l'emportèrent sur toute la ligne. Cependant, ils durent courber l'échine au ping-pong et au billard.

IRVING "BUMP" HADLEY

LE LANCEUR LE PLUS OCCUPE DES MAJEURES



Il y a deux ans, avec les Browns, il n'a donné que 173 coups en 202 manches.



Avec les Sénateurs il devrait gagner une vingtaine de parties.

Potins de baseball

St-Petersburg, Fla., 25. — Les coups sûrs opportuns de Ben Chapman et la magistrale tenue des lanceurs Vernon Gomez et Johnny Murphy ont permis aux Yankees de Newark de la Ligue Internationale par le compte de 9 à 0 ici aujourd'hui.

Chapman a réussi 4 coups sûrs dont 3 simples et 1 double. Gomez a limité les Bears de Newark à 3 coups sûrs durant les 5 manches qu'il a officiees, tandis que Murphy a tenu ses adversaires à 2 coups sûrs en 4 manches.

Lou Gehrig, le frappeur de circuits des Yanks, n'a pas réussi un seul coup sûr en 2 apparitions officielles au marbre. Jusqu'ici, il n'a réussi que 2 coups sûrs en 28 voyages au marbre.

Score par manches : Newark (H.) 000 000 000—0 5 2 New York (A) 200 430 00x—9 9 0 Kleinhaus, White, Miller et Baker; Gomez, Murphy et Jorgens.

Jacksonville, Fla., 25.—Les Athlètes de Philadelphie ont défait les Giants de New-York par le compte de 15 à 10 ici aujourd'hui pour diviser leur série de 8 parties avec les gars de Bill Terry. Chaque équipe a maintenant 3 victoires à son crédit.

Les A's ont réussi 17 coups sûrs aux dépens de la brigade junior de lanceurs des Giants, Clyde Castleman, Allyn Stout et Leonard. Coleman et Cramer ont pris à eux seuls presque la moitié des coups sûrs de leur club, en réussissant chacun 4. Coleman a réussi un triple et un circuit, à part deux simples.

Score par manches : Philad. (A) 461 020 101—15 17 3 N. York (N) 200 013 004—10 16 1 Cain et Fox, Castleman, Stout; Lonardo et Mancuso, Danning.

Tampa, Fla., 25.—Les Reds de Cincinnati n'ont guère eu de difficulté à triompher des Maple Leafs de Toronto ici aujourd'hui par le compte de 9 à 5 dans une partie exhibition. Trois simples, trois buts gratuits et trois erreurs ont donné 4 points aux Reds dès la première manche, aux dépens de Cooke, lanceur du Toronto qui a été d'une large marge renversant.

Score par manches : Cincinnati (N) 420 100 110—9 13 1 Toronto (H) 020 003 000—5 10 4 Brennan, Frelitas et Campbell; Warth, Cooke, Williams et Peacock.

A Kissimmee, Fla. : Philad. (H) 401 000 300—8 11 1 Balt. (H) 120 013 21x—10 16 2 E. Moore, Pearce, Bowman, Bivin et Todd, Jonnard; A. Moore, Darrow, et Mackie, Atwood.

Avant de prendre le train de New-York à Montréal, hier soir, Leo Dandurand nous a fait la déclaration suivante: "Notre équipe est en superbe condition et prête à faire demain la bataille de ce soir."

En infligeant une punition de match à Nels Crutchfield, l'arbitre Ag Smith a commis une erreur qui peut coûter \$25,000, une erreur qu'il ne peut justifier. Smith n'a aucune excuse pour son acte comme il a eu dix minutes durant lesquelles il pouvait apprécier la situation, comme le jeu était arrêté.

"Tous les spectateurs ont vu Bill Cook frapper Crutchfield de son bâton après qu'il eut reçu une punition mineure de Smith. Bien qu'il soit vrai que Cook ait été frappé à son tour par Crutchfield et ait eu la tête fendue, l'arbitre n'a pas pris le trouble de remarquer que de son coup de bâton Cook avait ébranlé toutes les dents de notre Crutchfield."

"Toute la journée, aujourd'hui, Crutchfield a été malade des suites du coup tandis que de son côté Cook est en parfaite condition, ce qui indique que c'est lui qui souffre."

"Bun Cook, qui aurait pu tuer Crutchfield de son bâton s'il n'était tombé en attaquant notre joueur au cours de la mêlée, s'en est tiré sans punition."

Malgré cela Crutchfield sera prêt à jouer demain soir."

En Sebastian Wagner, Rochester offre un candidat aux majeures

La recrue qu'aura Pat Crawford chez les voltigeurs a conquis la peur après avoir été blessé à la tête et apporte une moyenne redoutable au bâton

Les lanceurs vétérans de la Ligue de Baseball Western ont tour à tour été médusés pendant un certain temps lorsque le jeune Sebastian Wagner, l'un des voltigeurs-recrues des Red Wings de Rochester cette année, s'est mis à faire fonctionner son bâton avec une rare habileté. Durant le court temps où il ravageait tout, Wagner s'attira le surnom de "Tombeur de Géants" dans la Western.

Sa tenue sensationnelle avait tout particulièrement attiré l'attention d'un des nombreux entraîneurs des clubs des ligues majeures, lorsqu'un jour, au meilleur de sa condition, il se fit frapper à la tête par une balle. Le coup rendit le jeune gaillard des Demons de Des Moines excessive-

ment craintif après qu'il fut rétabli. Parmi les leaders du circuit avant son accident Wagner bouclait sa saison avec une faible moyenne de .278 après avoir eu des pourcentages de .300 ou plus les années précédentes avec les Demons et les autres équipes dont il avait porté la livrée.

Il chasse la guigne

Après sa malheureuse saison avec les Demons, Sebastian tenta de chasser cette peur qu'il s'empara de lui lorsqu'il vint au marbre et en 1933, il réussit finalement à conquérir sa crainte. Après avoir réchauffé le banc pendant assez longtemps, Wagner revint dans la mêlée plus décidé que jamais.

L'an dernier avec le club Hutchinson de l'Association Western, il se révéla un joueur spectaculaire, fut un excellent voltigeur et termina la saison avec un pourcentage de .317. Sa tenue durant la saison 1934, lui mérita une place dans l'équipe d'As du circuit.

Wagner débuta chez les professionnels avec Norfolk dans la Ligue de l'Etat de Nebraska en 1931. Il frappa la balle pour une moyenne de .351 et établit un nouveau record pour les circuits avec 22 coups de genre. Un début aussi prometteur ne tarda pas à le faire grimper, et en 1932, il se retrouvait dans la Ligue Western, sautant ainsi par-dessus les ligues de calibre B et C. Lee Keyser, président du Des Moines, avait pressenti que Wagner était un joueur qui ferait grimper l'Association encore plus, lorsque ce dernier se fit frapper par une balle. Sa déchéance força Keyser à tout oublier.

Prêts pour les majeures

Bill Rodgers, gérant de Wagner à Des Moines, fut le premier à lui montrer comment frapper et en peu de temps il en fit un voltigeur de première classe. "Ce gars-là ne fait rien de mal", déclara Rodgers, "et si quelqu'un veut une recrue pour les majeures, on ne peut trouver mieux que lui."

Apparemment, Wagner n'a plus du tout peur d'aller au marbre et de regarder venir la balle. A 24 ans il semble destiné à finir quelque part dans l'alignement d'un club majeur. D'ailleurs, il serait difficile de trouver des joueurs des majeures aussi jeunes que Wagner, ce qui veut dire qu'il peut encore prendre deux bonnes années pour se préparer une fois pour toute.

Il frappe et lance de la gauche. Il est très rapide, et a un jugement extraordinaire au champ, ce qui lui permet de couvrir beaucoup de terrain à la fois.

Cleveland, 25. — Bob Olin de New-York, champion demi-lourd du monde, a remporté une décision ce soir sur Mickey Dugan de Cleveland, au cours d'un combat de huit rounds. Le titre d'Olin n'était pas au jeu, les deux boxeurs pesaient 176 livres.

39 — Allées de tournoi — 39
12 — Tables de billard — 12
"JOUER AUX QUILLES POUR VOTRE SANTÉ"
Les allées peuvent être retenues tous les après-midi et soirs
Téléphone
MARQUETTE 3350

Laphkas Recreation Academy
2060, rue Bleury

HADLEY - POWELL PEUVENT AIDER LES SENATEURS

Bucky Harris n'a pas beaucoup de renfort pour tirer Washington de la septième place

Schulte au rancart ?

(Ceci est l'un d'une série d'articles sur les clubs des ligues majeures et sur leurs recrues les plus importantes, actuellement à l'entraînement dans le sud des Etats-Unis.)

Par Alan GOULD (Rédacteur sportif, Presse Associée)

Biloxi, Miss., 25. — Influencés par l'atmosphère grisante de la côte du golf, par la loi des moyennes et par la douce mais convaincante voix de Stanley Raymond "Bucky" Harris, le fils prodigue qui est leur gérant, les Sénateurs de Washington préparent actuellement, avec toute la minutie possible, leur retour aux sommets de la ligue de baseball Américaine.

Après avoir vu son équipe descendre rapidement de la première position à la septième place, Clark Griffith, le vieux renard aux cheveux gris, propriétaire des Sénateurs, a fait des échanges hasardeux avec les Red Sox de Boston, transigeant pilotes, instructeurs et joueurs avec les gars d'Eddie Collins et de Tom Yawkey.

Griffith a tout d'abord cédé son étoile à l'arrêt-court, son ex-gérant, lorsqu'il a vendu Joe Cronin aux Sox pour la jolbe somme de \$250,000 et l'arrêt-court Lyn Lary. Après quoi, il embaucha le populaire Harris, qui mena Washington à ses deux premiers championnats en 1924 et 1925.

Il change de bouffons

A part l'échange qui a fait venir Johnny Kerr à la place d'Al Schacht comme bouffon-assistant de Nick Altrock, les Sénateurs ont le même alignement, qui a remporté le championnat de l'Américaine en 1933 pour se faire battre à plate couture par les Giants de New-York dans la série mondiale et ensuite glisser ré-

gulièrement pour finir en 7ème place en 1934. Cette dégringolade des Sénateurs fut due largement au fait que les blessures ont ravagé leur alignement l'an dernier, comme rarement on le voit. Harris a rude tâche pour combler le vide laissé par le départ de Cronin, qui fit déjà compter 101 points en une saison.

Ralph Kress surprend

Ralph "Red" Kress, un gaillard qui peut jouer toutes les positions à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur et qui a fait ceel avec les Browns et les White Sox au cours des 6 dernières années, paraît être la solution. Il surprend graduellement à l'arrêt-court. Il n'est pas aussi rapide ou aussi adroit que Lary, qui prépare une lutte de plus acharnées pour garder sa position régulière.

Le reste de l'intérieur

se compose de Joe Kuhel au premier, Buddy Myers au second et Cecil Travers, le successeur d'Osseo Bluege, au troisième. Ces joueurs sont toujours la force offensive des Sénateurs et à eux, ont une moyenne dépassant .300 au bâton.

Alvin Powell va bien

La recrue-sensation de Washington est Alvin "Jack" Powell, un produit des "fermes" des Sénateurs qui a frappé pour .356 avec Albany dans la ligue Internationale la saison dernière et qui est favori pour déloger le vétéran Fred Schulte au centre dans le champ extérieur. Il travaillera ainsi entre Heinie Manush, l'as frappeur du club, et Jonathan Stone, anciennement avec les Tigers de Detroit.

Le département de lanceurs reste un problème et peut être bon tout autant que mauvais. Tout peut arriver. L'addition principale est celle d'Irving "Bump" Hadley, un lanceur difficile à battre lorsque son bras va bien.

Earl Whitehill, Wally Stewart, Lefty "Big Four" de Griffith, ont été très faibles l'an dernier, n'assurant que 40 victoires à eux quatre. Ils devront améliorer leur tenue de 50 pour cent si les Sénateurs veulent être dangereux en 1935.

Cliff Bolton, un frappeur de .300, est le No 1 du duo de receveurs.

HILLCREST ESTATES, LIMITED

Hillcrest Estates, Limited donne avis par les présentes qu'elle s'adresse à son Honourable Lieutenant-gouverneur de Québec pour permis de renoncer à sa chartre, la date de dissolution devant être fixée par le lieutenant-gouverneur.

Montreal, 25 mars 1935.
ALEXANDER & USHER,
Procureurs de la compagnie.

Advertisement for Laphkas Recreation Academy, featuring a horse and rider illustration and contact information: 2060, rue Bleury.

Advertisement for Radiotrons Marconi RVG, featuring a radio illustration and text: "Entendez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme REMPLACEZ les lampes usagées de votre radio par les véritables RADIOTRONS MARCONI RVG"

Les stocks réagissent à N.-Y. sous la direction des ferroviaires - Grains irréguliers

Potins et commentaires

Le nouvel avilissement des ferroviaires à Wall Street au début de cette semaine fut cause de la lourdeur des autres groupes sur ce marché hier. La bourse locale avait une allure erratique au commencement de cette semaine et les pertes l'emportèrent sur les gains. Les métaux clôturaient par contre fermes tant à N. Y. que sur le Curb local et à Toronto. La lourdeur des prix du blé à Liverpool, fut cause de l'affaiblissement des options à Winnipeg et Chicago.

Hier nous disions à nos lecteurs de surveiller attentivement la tenue du groupe ferroviaire américain, à cause de son influence prépondérante sur les stocks à Wall Street et nous leur répétions aujourd'hui, le même conseil, car tant que les chemins de fer demeureront lourds, le sentiment spéculatif ne saurait être enthousiasmé.

Les menaces de réorganisations qui planent sur plusieurs entreprises ferroviaires invitent à la prudence dans toute acquisition de valeurs de ce groupe, de même que dans les autres groupes, car les achats doivent avoir le caractère "sélectif" actuellement.

Les bénéfices réalisés par Nat Breweries au cours du dernier exercice fiscal dépassaient de beaucoup les exigences de dividendes de \$1.60 par action versés au cours de 1934, et le rapport annuel qui sera publié sous peu révélera aussi une meilleure position liquide.

Plusieurs courtiers conseillent actuellement à leurs clients de ne pas attacher trop d'importance aux rumeurs inflationnistes. Nous sommes toutefois d'opinion qu'elles sont fort sérieuses et qu'elles influeraient favorablement sur les stocks.

Les directeurs des compagnies américaines suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la

Bourse de MONTREAL

La réunion annuelle de la Montreal Bond Traders Association a eu lieu récemment, à l'hôtel Windsor; 100 membres étaient présents. Après l'étude des questions d'ordre général on a procédé à l'élection des officiers, qui sont: président, M. James Henderson, de la Dominion Securities Corporation; secrétaire, M. H. S. Griffin, de la maison Wood, Gundy and Co.; trésorier, M. E. McNeil, de L.G. Beaubien & Cie, Ltée; membres du comité exécutif, M. H. B. Gleniffer, de la Banque Royale, et M. J. Piper, de A. E. Ames and Co.

La Bourse locale après avoir montré une certaine fermeté au commencement de la première séance de la semaine, ne tardait pas à s'alourdir à mesure que la séance avançait, puis sur le commencement de l'après-midi, nombre de valeurs faiblissaient sous les prises de profits. Sur la dernière heure, la tendance était décidément à la baisse, à la suite du nouvel avilissement des stocks à Wall Street. Les pertes enregistrées étaient généralement peu prononcées cependant.

Le total des transactions enregistrées, atteignit approximativement hier 16,272 actions, comparativement à 19,838 durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Le C.P.R. 9-3-4 demeura inchangé. Smelters se distinguait parmi les métaux en accusant une hausse initiale de 1 point à 132 1/2, puis en clôturant à 133. Hollinger était modérément actif. Nickel gagnait 1-4 point à 23 3/4.

Les titres d'alcool qui s'étaient ressentis favorablement durant le cours de la semaine dernière des réductions dans les taxes d'accise et des contrats passés avec certains intérêts américains faiblissaient hier sous les prises de profits et le stock A perdait 1-4 point à 9 1/8 et le B 3/8 point à 7-8.

Les services publics montraient moins de fermeté qu'antérieurement et Montreal Power après une avance initiale de 1-8 point à 29 3/8 se fixait à 29 1/4 et les débiteurs clôturaient à 48 7/8. Can. Hydro-Electric, priv. passait de 47 1/2 à 47 7/8. Power Corp. glissait de 1-2 point à 7 1/2. Shawinigan reculait de 1-8 point à 16 7/8. Int. Power se distinguait en gagnant 1 point à 46.

Dom. Bridge baissait de 1-2 point à 25, de même que Howard Smith à 10.

Le total des transactions enregistrées hier sur notre marché du Curb atteignit approximativement 166,461 actions, comparativement à 82,617 durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Duparquet était en vedette parmi les titres miniers en passant de 12 1/2 à 14 1/2. Siscoe gagnait 1 cent à 3.66. Bullock se hissait de 40 cents à 36.90. Brazil Gold se hissait de 3 cents à 39. Wright-Hargreaves perdait 30 cents à 9.20, et Teck-Hughes 15 cents.

Int. Petroleum gagnait 1-8 point à 30 parmi les pétroles, tandis que Imp Oil demeurait inchangé à 16 1/8.

City Gas gagnait 25 cents parmi les spécialités à 2.00. Dom. Tar baissait, par contre, dans ce groupe de 1 1/4 point à 6 1/4.

Seagraves reculait de 3-4 point à 16 1/4 parmi les distilleries. Melchers demeurait ferme à 8.

Assemblée annuelle de la Montreal Bond Traders

La réunion annuelle de la Montreal Bond Traders Association a eu lieu récemment, à l'hôtel Windsor; 100 membres étaient présents. Après l'étude des questions d'ordre général on a procédé à l'élection des officiers, qui sont: président, M. James Henderson, de la Dominion Securities Corporation; secrétaire, M. H. S. Griffin, de la maison Wood, Gundy and Co.; trésorier, M. E. McNeil, de L.G. Beaubien & Cie, Ltée; membres du comité exécutif, M. H. B. Gleniffer, de la Banque Royale, et M. J. Piper, de A. E. Ames and Co.

La Bourse locale après avoir montré une certaine fermeté au commencement de la première séance de la semaine, ne tardait pas à s'alourdir à mesure que la séance avançait, puis sur le commencement de l'après-midi, nombre de valeurs faiblissaient sous les prises de profits. Sur la dernière heure, la tendance était décidément à la baisse, à la suite du nouvel avilissement des stocks à Wall Street. Les pertes enregistrées étaient généralement peu prononcées cependant.

Le total des transactions enregistrées, atteignit approximativement hier 16,272 actions, comparativement à 19,838 durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Le C.P.R. 9-3-4 demeura inchangé. Smelters se distinguait parmi les métaux en accusant une hausse initiale de 1 point à 132 1/2, puis en clôturant à 133. Hollinger était modérément actif. Nickel gagnait 1-4 point à 23 3/4.

Les titres d'alcool qui s'étaient ressentis favorablement durant le cours de la semaine dernière des réductions dans les taxes d'accise et des contrats passés avec certains intérêts américains faiblissaient hier sous les prises de profits et le stock A perdait 1-4 point à 9 1/8 et le B 3/8 point à 7-8.

Les services publics montraient moins de fermeté qu'antérieurement et Montreal Power après une avance initiale de 1-8 point à 29 3/8 se fixait à 29 1/4 et les débiteurs clôturaient à 48 7/8. Can. Hydro-Electric, priv. passait de 47 1/2 à 47 7/8. Power Corp. glissait de 1-2 point à 7 1/2. Shawinigan reculait de 1-8 point à 16 7/8. Int. Power se distinguait en gagnant 1 point à 46.

Dom. Bridge baissait de 1-2 point à 25, de même que Howard Smith à 10.

Le total des transactions enregistrées hier sur notre marché du Curb atteignit approximativement 166,461 actions, comparativement à 82,617 durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Duparquet était en vedette parmi les titres miniers en passant de 12 1/2 à 14 1/2. Siscoe gagnait 1 cent à 3.66. Bullock se hissait de 40 cents à 36.90. Brazil Gold se hissait de 3 cents à 39. Wright-Hargreaves perdait 30 cents à 9.20, et Teck-Hughes 15 cents.

Int. Petroleum gagnait 1-8 point à 30 parmi les pétroles, tandis que Imp Oil demeurait inchangé à 16 1/8.

City Gas gagnait 25 cents parmi les spécialités à 2.00. Dom. Tar baissait, par contre, dans ce groupe de 1 1/4 point à 6 1/4.

Seagraves reculait de 3-4 point à 16 1/4 parmi les distilleries. Melchers demeurait ferme à 8.

Bourse de NEW-YORK

La faiblesse des ferroviaires influait sur les autres groupes à Wall Street au commencement de cette semaine. Les mines d'argent et de cuivre se ressentirent de la hausse des prix des métaux blanc et rouge. Seulement 463,574 actions échangées.

New-York, 26. — La semaine a de nouveau débuté irrégulièrement à Wall Street, si l'on en juge par l'allure erratique des stocks hier matin sur ce marché. Sur le milieu du jour, les pertes l'emportèrent sur les gains, mais sur le commencement de la seconde partie de la séance d'hier, nombre de valeurs offraient une meilleure résistance aux pressions des ventes, puis en fin de séance, la liste s'alourdissait de nouveau à la suite du fléchissement des ferroviaires. La résistance offerte en fermeture n'était pas assez forte pour prévenir une clôture à la baisse.

Le total des transactions enregistrées atteignit approximativement 463,574 actions, comparativement à 780,000 actions durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

L'allure erratique des valeurs obligataires n'était pas de nature à stimuler la liste hier, pas plus que le défaut de nouvelles favorables.

Les stocks les plus vulnérables étaient les plus affectés hier sur ce marché, et ce, particulièrement les mines d'argent et de cuivre clôturaient à la hausse. La hausse du prix de l'argent à 60 et l'onca, et l'affaiblissement des prix du métal rouge expliquent la vague de ces deux groupes de valeurs, de même que le rapport d'Anaconda montrant un profit de \$1,060,093 en 1934 contre un déficit durant l'année précédente.

Le C.P.R. se fixait à 9-3-4 dans le groupe des valeurs canadiennes inscrites sur ce marché.

Les titres de l'acier étaient encore hésitants et U.S. Steel se fixait à 29 1/8 et le privilégié clôturait à 77. Bethlehem Steel perdait 5-8 à 23 3/4. Il était évident que tous les groupes de valeurs étaient fort sensibles hier à Wall Street, et le fléchissement des ferroviaires entraîna toute la liste. Seuls les titres de sucre et les métaux non ferreux offraient une belle résistance aux pressions des ventes. L'affaiblissement des prix du coton et des grains eut peu d'influence sur le sentiment spéculatif.

La chute de 2 pts par Union Pacific dans le groupe ferroviaire fut le signal de baisse des autres valeurs hier, Santa Fe, N.-Y. Central Ry. et Pennsylvania et Southern Pacific Ry se rallièrent et Southern Pacific Ry se raffermi modérément cependant en fin de séance. Les nouvelles de réorganisations imminentes expliquent la lourdeur de ce stock. Les services publics, après avoir offert une certaine résistance, au début, s'alourdissaient en fermeture.

Le total des transactions enregistrées sur le marché du Curb de cette ville hier atteignit approximativement 101,000 actions, comparativement à 141,000 durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & DONTY, Edifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern.	Chgo	Perme
Agnew Surpass
Alberta, Grain
Do Driv
Amal Electric
Do Driv
Bathurst
Bawlf Grain priv
Bell Telephone
Bridg Products
Do B
Do B
Bruck Silk
Do B
Can Car
Can Celanese
Do Driv
Do Driv
Can Converters
Can Cottons
Can Forgings A
Can Gen Electric priv
Can Hydro Electric priv
Can In Alcan
Do B
Can Nor Power
Can Pac Ry
Can Steamship
Do Driv
Can Wils & Cable A
Cockshutt Plow
Do Smelting
Dom Bridge
Dom Glass
Do Driv
Dom Steel & Coal B
Do Driv
Dryden
Do Driv
Kootenay Power
Enamel & Heating
Wamous Players
Do Driv
Foundation Co
Gen Steel Ware
Gen Steel Ware
Gypsum
Hamilton Bridge
Do Driv
Hollinger
Howard Smith
Do Driv
Imp Nickel
Int Coal
Int Power
Do Driv
Jamaica P & S priv
Lake of the Woods
Do Driv
Lindsay
MacKay Harris
McCall Frontenac
Do Driv
Mont Cottons
Do Driv
Mont Power
Mont Power
Mont Tramways
Do Driv
Nat Breweries
Do Driv
Nat Steel Car
Do Driv
Ogilvie
Do Driv
Ont Steel
Ottawa Power
Do Driv
Ottawa Traction
Do Driv
Power Corp
Quaker Oats
Rolland priv
Shawinigan
Sher Williams
Do Driv
Simon & Sons
Do Driv
So Can Power
Do Driv
St Law Flour priv
Do Driv
St Paper priv
Do Driv
Steel of Canada
Do Driv
Tuckett Tobacco
Do Driv
Vin & Biscuit
Do Driv
Western Grocers
Do Driv
Winn Electric
Do Driv
Wood 3/8 priv
Do Driv
Canada
Canadienne
Commence
Montreal
Nouvelle Ecosse
Royale
Ontario
Mont Power Debs

TOTAL DES VENTES D'HIER: 16,272 ACTIONS.

La modification qui sera apportée dans les impôts sur les mines dans cette province ne doit pas effrayer les détenteurs de titres miniers, puisque les nouveaux impôts les plus élevés ne dépasseront pas 7 pour cent, comparativement à 10 p. c. avant les amendements. Il importe aussi de ne pas oublier que les petites compagnies faisant des profits de moins de \$10,000 par année seront exemptées et ainsi le fardeau des taxes ne viendra pas rendre plus difficile l'existence de toute compagnie minière à ses débuts.

Les ventes de Gillette Safety Razor seraient beaucoup plus considérables durant le premier trimestre de cette année que durant le même trimestre l'an dernier.

Certain courtier en grains membre du marché du blé de Winnipeg affirme que depuis l'établissement de prix minima pour le blé que ce dernier n'a eu aucunement besoin du support du gouvernement fédéral et que les prix se sont assez bien comportés en regard des grains grossiers auxquels des restrictions semblables auraient épargné les violentes réactions de ces dernières semaines.

Le total des transactions enregistrées hier sur notre marché du Curb atteignit approximativement 166,461 actions, comparativement à 82,617 durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Duparquet était en vedette parmi les titres miniers en passant de 12 1/2 à 14 1/2. Siscoe gagnait 1 cent à 3.66. Bullock se hissait de 40 cents à 36.90. Brazil Gold se hissait de 3 cents à 39. Wright-Hargreaves perdait 30 cents à 9.20, et Teck-Hughes 15 cents.

Int. Petroleum gagnait 1-8 point à 30 parmi les pétroles, tandis que Imp Oil demeurait inchangé à 16 1/8.

City Gas gagnait 25 cents parmi les spécialités à 2.00. Dom. Tar baissait, par contre, dans ce groupe de 1 1/4 point à 6 1/4.

Seagraves reculait de 3-4 point à 16 1/4 parmi les distilleries. Melchers demeurait ferme à 8.

Le total des transactions enregistrées hier sur notre marché du Curb atteignit approximativement 166,461 actions, comparativement à 82,617 durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Duparquet était en vedette parmi les titres miniers en passant de 12 1/2 à 14 1/2. Siscoe gagnait 1 cent à 3.66. Bullock se hissait de 40 cents à 36.90. Brazil Gold se hissait de 3 cents à 39. Wright-Hargreaves perdait 30 cents à 9.20, et Teck-Hughes 15 cents.

Int. Petroleum gagnait 1-8 point à 30 parmi les pétroles, tandis que Imp Oil demeurait inchangé à 16 1/8.

City Gas gagnait 25 cents parmi les spécialités à 2.00. Dom. Tar baissait, par contre, dans ce groupe de 1 1/4 point à 6 1/4.

Seagraves reculait de 3-4 point à 16 1/4 parmi les distilleries. Melchers demeurait ferme à 8.

Le total des transactions enregistrées hier sur notre marché du Curb atteignit approximativement 166,461 actions, comparativement à 82,617 durant le cours de la dernière séance complète de la semaine dernière.

Duparquet était en vedette parmi les titres miniers en passant de 12 1/2 à 14 1/2. Siscoe gagnait 1 cent à 3.66. Bullock se hissait de 40 cents à 36.90. Brazil Gold se hissait de 3 cents à 39. Wright-Hargreaves perdait 30 cents à 9.20, et Teck-Hughes 15 cents.

Int. Petroleum gagnait 1-8 point à 30 parmi les pétroles, tandis que Imp Oil demeurait inchangé à 16 1/8.

City Gas gagnait 25 cents parmi les spécialités à 2.00. Dom. Tar baissait, par contre, dans ce groupe de 1 1/4 point à 6 1/4.

Seagraves reculait de 3-4 point à 1

BOURSE DE NEW-YORK

Table of New York stock market data including columns for Stocks, Ouv., Haut, Bas, Dern. Vente, Chge net, and Fermeture. Lists various companies like Adams Express, Air Reduction, Allied Chemical, etc.

VENTES STOCKS

Table of stock sales data with columns for Ouv., Haut, Bas, Dern. Vente, Chge net, and Fermeture. Lists companies like Nash Motors, National Biscuit, National Dairy Prod, etc.

L'Immeuble

Hier il y eu 44 ventes pour une somme totale de \$29,253.06. La vente la plus importante de \$5,500, pour une propriété sise rue Bannantyne, cité de Verdun, a été transigée entre A. Binette et Mme E. Gougeon.

CURB DE MONTREAL

Table of Montreal Curb market data including columns for Stocks, Ouv., Haut, Bas, Dern. Vente, Chge net, and Fermeture. Lists various commodities and stocks.

Conditions sur nos marchés à bestiaux

LES PRIX ETAIENT FORTS SUR LES MARCHES CANADIENS DURING LA SEMAINE DERNIERE. Le ralentissement de la demande de la part des marchés américains, l'offre abondante de bestiaux, les gros stocks de viande dans les frigorifiques des salaisons ont rendu les marchés très languissants cette semaine et même provoqué d'assez fortes baisses de prix dans l'Ouest.

Prix des boeufs

Le ralentissement de la demande de la part des marchés américains, l'offre abondante de bestiaux, les gros stocks de viande dans les frigorifiques des salaisons ont rendu les marchés très languissants cette semaine et même provoqué d'assez fortes baisses de prix dans l'Ouest.

Marchés aux veaux

Les conditions qui régnaient aux différents marchés aux veaux variaient beaucoup. Toronto a d'abord fait une hausse de 50c, mais s'est clos plutôt lent, au prix fort de \$8.50.

LA MARCHE BONSECOURS

Table of Bonsecours market prices for various food products including flour, sugar, oil, and other commodities.

General Motors Corp.

New-York, 20. — Le bénéfice net de la General Motors Corporation en 1934 a été de \$94,769,131, contre \$83,213,076 l'année précédente; déduction faite des dividendes privilégiés, \$9,178,220, il est resté un solde de \$85,590,911 ou de \$1.99 par action, au lieu de \$1.72 en 1933.

Recettes du C. N. R.

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada durant la semaine terminée le 21 mars 1935 se sont élevées à \$9,141,124, somme qui l'on compare à \$8,088,358 durant la semaine de 1934 correspondante, une augmentation de \$1,052,766.

POISSONS SELES ET SALES

Table of fish prices including items like Filets de morue, Morue séchée, etc.

Toutes les provinces devraient, comme Québec, avoir une commission municipale

C'est la première de trois importantes suggestions faites au congrès national des maires du Canada par M. G.-H. Robichon, le premier magistrat des Trois-Rivières

Loterie et logement salubre

Le maire de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) propose le prélèvement par Ottawa d'une taxe nationale dont le produit serait partagé entre les villes. — Unanimité pour remettre le secours à Ottawa

Les deux premières séances

Créer des organismes identiques à la Commission Municipale du Québec dans toutes les provinces du Canada, pour aider les villes trop endettées à se tirer d'embarras, telle est la première suggestion positive qui a été faite hier, au Congrès national des maires canadiens, par M. G. H. Robichon, premier magistrat des Trois-Rivières.

Plus de "secours direct"

Il ne fait plus aucun doute que la très grande majorité des maires canadiens vont déposer tout le fardeau de l'assistance aux chômeurs sur les épaules du gouvernement fédéral, ou du fédéral avec les concours des provinces. A la séance d'hier après-midi, chacun des congressistes a exposé la situation financière de la ville qu'il représente et montré les méfaits du système actuel de secours aux sans-travail.

Les deux premières séances du congrès, qui ont eu lieu hier matin et hier après-midi, ont été prises par l'exposé de la situation de chaque ville représentée quant à l'assistance aux chômeurs et à la finance, et par la rédaction des principales propositions.

Le peuple anglais et ses problèmes présents et futurs

Causerie de Sir Francis Floud au déjeuner du Canadian Club

La natalité

Le Canadian Club a reçu à déjeuner, hier, au Windsor, Sir Francis L. C. Floud, Haut-Commissaire de Grande-Bretagne au Canada.

Le déjeuner fut présidé par M. B. Panet-Raymond qui présenta le nouveau représentant de l'Angleterre en notre pays. Parmi les notabilités qui avaient pris place à la table d'honneur, on remarquait Sir Henry Gray, M. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis, l'honorable A.-K. Hughes, M. M. Ross Clarkson et P.-A. Curry.

Sir Francis a prononcé une intéressante causerie sur "La situation économique en Grande-Bretagne". Il se dit d'abord heureux d'être à Montréal et d'être entouré de Canadiens français. Entrant alors dans le vif de son sujet, il fit remarquer que ce dernier lui est familier, puis qu'il était, au cours des dernières années, secrétaire du ministère du Travail à Londres.

A son arrivée dans ce ministère, l'Angleterre traversait une période particulièrement critique de difficultés économiques. Snowden annonça, à la stupéfaction générale, que le déficit budgétaire dépasserait peut-être les huit cent millions de dollars, et il fallut absolument se résoudre à des mesures draconiennes pour éviter un désastre financier.

Le peuple anglais accepta ces mesures avec un mérite et esprit de discipline. On fit cinq cent millions d'économies et on imposa cent cinquante millions de taxes nouvelles. Le résultat ne se fit pas attendre: l'équilibre budgétaire fut rétabli avec même un excédent substantiel, si bien que, au bout de quelque temps, on put songer à réduire dans une certaine proportion le fardeau des taxes.

Mais ces dernières, continua le conférencier, restent beaucoup plus lourdes en Angleterre qu'au Canada, et le contribuable anglais, à son avis, aurait de multiples raisons d'envier le contribuable canadien.

La situation anglaise peut cependant, même aujourd'hui, justifier un raisonnable optimisme. L'an dernier, par exemple, les exportations augmentaient de vingt-huit millions de dollars, le commerce de détail s'améliorait de 3%, et la construction maritime connaissait une nouvelle activité.

L'orateur prona ensuite l'établissement d'échanges commerciaux plus considérables entre la Grande-Bretagne et le Canada.

La révolution dans les méthodes industrielles, poursuivit-il, s'est accomplie dans son pays avec le minimum de frictions. La "dole" n'a nullement disparu, comme on la prétendait, l'indépendance du travailleur anglais. Certaines régions anglaises montrent aujourd'hui au voyageur des signes évidents de prospérité; mais d'autres aussi malheureusement, comme le sud du pays de Galles, témoignent de la misère des populations ouvrières qui y vivent.

Echos du congrès des maires

Son Honneur le maire G. G. McGeer, c.r., député de Vancouver à la législature de la Colombie-Britannique, a annoncé que le congrès national des maires est l'assemblée canadienne la plus importante qu'on ait encore réunie au pays.

"Les maires, dit-il, représentent infiniment plus l'électorat canadien que les députés au parlement fédéral. Il leur appartient de se réunir pour décider des problèmes qui menacent leurs citoyens. Aurais-je à choisir de naître dans une époque particulière de l'histoire du Canada, eh bien, ne croyez pas que je m'empresserais de vivre au temps du pacte de la Confédération, même pour en être l'un des pères. Je préfère vivre aujourd'hui même pour être délégué au congrès des maires, auquel j'attribue beaucoup plus d'importance qu'à n'importe quel congrès traité, pacte, conférence ou délibération qui n'ait pu avoir lieu depuis les plus lointaines origines de ce Dominion".

Le maire le plus pacifique, le plus serein et le plus muet de tout le congrès est S. H. le maire C. E. Enman, de la petite ville de Wistakiviu, Alberta, 60 milles au sud d'Edmonton. "Wistakiviu, dit-il, signifie en indien les collines de la paix. Deux tribus indiennes y ont jadis signé la paix entre elles. C'est là l'endroit idéal de tout congrès".

Le sobriquet "Ventre de Saumon" a été accolé au maire J. F. Hume de New-Westminster, C.B. au cours du congrès. La dernière fois qu'il vint dans l'est du pays, ce fut en qualité de joueur de défense pour le club de la crosse "Salmon-Bellies" de Victoria qui remporta, il y a plusieurs années, le championnat du monde à la crosse par sa victoire contre l'ancien club National.

S. H. le maire W. T. Major, de Brockville, Ontario, est aussi le chef d'information du journal Recorder and Times de cette ville. C'est en pleurant de joie qu'il a serré la main à son homonyme gallophone M. Hervey Major, chef d'information à la "Press" de Montréal.

Il y a plusieurs journalistes dans la délégation municipale de tout le Canada, entre autres le maire James Simpson, de Toronto, qui fut 25 ans reporter au Toronto Star; Andrew Davidson, maire de Calgary; Fred Bancroft, secrétaire général du congrès; l'échevin Léon Trépanier et l'échevin John C. Clift, d'Halifax, reporter au Herald de la même ville.

S. H. le maire E. U. Dickenson, de Wallaceburg, Ontario, a célébré hier après la séance du jour du congrès, le 60^e anniversaire de sa naissance. "J'ai coutume de célébrer mes anniversaires dans ma famille, dit-il, et je ne prévoyais pas du tout, au commencement de cette année de devenir sexagénaire dans un hôtel de Montréal".

Le maire de Wallaceburg a acquis sa science politique en qualité de principal de "high-school", charge qu'il occupa pendant 30 ans. Il a été élu maire par acclamation l'an dernier au moment où il se disposait à prendre sa retraite.

Le maire G.-H. Robichon, des Trois-Rivières, a été nommé hier soir membre du comité des finances du congrès des maires, ce qui porte à douze le nombre des membres de ce comité. M. Robichon s'est plaint amèrement aux journalistes hier soir, de ce que le but du congrès n'est pas encore atteint. "Nous ne l'atteignons peut-être pas demain non plus, dit-il. Il ne semble y avoir personne ici qui soit capable de donner une suggestion sur laquelle on puisse s'entendre pour faire une pression convenable sur Ottawa au sujet des secours".

Le brigadier-général Montague Hornby, maire de Lethbridge, Alberta, est arrivé devant le congrès hier matin avec d'épaisses liasses de documentation sur un "schéma" à lui tout seul pour développer la colonisation dans tout le Dominion. Il a demandé quelques séances du congrès des maires pour soumettre aux premiers magistrats de toutes les villes du pays, ce "plan Hornby" de colonisation, mais le congrès lui a refusé cette faveur. Dépit, le brigadier-général n'a pas reparu aux séances subséquentes. On disait hier soir qu'il avait déjà pris le train pour retourner chez lui.

Le bruit a d'ailleurs circulé hier que certains maires, non satisfaits de l'allure du congrès, avaient quitté notre métropole dans la soirée. Cette nouvelle n'a pas pu être confirmée car il a été impossible de faire le "recensement" des 64 maires actuellement à Montréal. Tard hier soir, il y en avait dans la montagne, d'autres dans les boîtes de nuit, plusieurs dans leur lit. Quelques-uns seulement s'attardèrent, après la séance du soir, à discuter d'économie politique et de civisme.

M. Wenige, maire de London et président du congrès, parle dans le même sens que la plupart; il faut au moins qu'on débarrasse les villes de leur contribution à l'assistance aux chômeurs, si l'on veut qu'elles soient en mesure de faire honneur à toutes leurs obligations passées.

Commissions municipales

Le maire des Trois-Rivières expose tout d'abord que la Commission municipale vient en aide aux villes du Québec pour qui le paiement de l'intérêt sur leurs dettes est devenu impossible. A son avis, les villes du reste du pays feraient bien de demander des organismes identiques aux gouvernements de leurs provinces respectives.

Le maire de Vancouver s'étonne que M. Houde parle de la séparation de l'Ouest

"Le jour où les provinces de l'ouest demanderont la sécession, nous de l'est serons dans une situation critique d'isolement. La province de la Colombie-Britannique, les provinces des Prairies sont virtuellement en faillite aujourd'hui. L'ouest a fait des extravagances et si on ne lui accorde pas les crédits nécessaires pour son renflouement, il demandera la sécession et ce sera le jour où une grosse partie du pays manquera de passer aux Etats-Unis. Vous voyez un peu d'ici l'angoisse de cette situation".

C'est ce que déclarait hier soir Son Honneur le maire Camillien Houde à un dîner qui ne réunissait que les maires de la province de Québec à une petite table de l'hôtel Mont-Royal.

Interrogé tard hier soir au sujet de la déclaration de M. Camillien Houde, le maire G. G. McGeer, de Vancouver, a catégoriquement démenti "ces assertions toutes gratuites" comme il dit.

Il est si peu question de sécession à l'heure actuelle, répondit-il, que je m'étonne de cette déclaration de votre maire, particulièrement du fait qu'il ne nous en ait pas dit un mot.

"Nous sommes ici, reprend le maire McGeer, pour unifier davantage le Dominion et non pour le dissocier. Les mots de sécession ne sont pas à leur place dans ce congrès. Si la sécession était chose vraisemblable, il y a longtemps que nous nous serions séparés du reste du pays, car les problèmes d'aujourd'hui sont, Dieu merci, moins angoissants que ceux du passé. J'irai jusqu'à dire que nous vivons cette année la dernière phase de la crise économique et que nous allons vers un Dominion plus prospère et plus uni que jamais".

Deux personnes tuées par un train à un passage à niveau

Collision entre une auto et un train du Canadien National à Lachine

Tués instantanément

L'auto est projetée à une centaine de pieds de distance et démolie

Cadavres mutilés

Deux personnes ont été tuées instantanément, hier soir, à Lachine, au cours d'une collision entre un rapide du Canadien National et une automobile. Le choc de la collision a été si violent que les deux occupants de l'auto ont été projetés hors de la voiture et leurs cadavres ont été retrouvés à près de quatre cents pieds des lieux de l'accident.

Les victimes sont M. J.-R. Viau, dessinateur en vêtements, âgé de 65 ans, domicilié à 1338, rue Sainte-Catherine, et Mme Arthur C. Waud, une cliente de M. Viau, âgée de 47 ans, domiciliée à 4901, avenue Piedmont. On a transporté leurs corps à la morgue où ils ont été identifiés peu de temps après par des membres de leurs familles.

L'accident est survenu, hier soir, vers 5 h. 45, au passage à niveau du Canadien National, à la quarante-huitième avenue à Lachine. L'auto qui était conduite par Mme Waud, filait vers le nord dans la quarante-huitième avenue et fut frappée par le rapide Montréal-Vaudreuil, lequel avait quitté la gare Bonaventure à 5 h. 30.

Un témoin de la collision, M. John H. Fyon, ancien maire de Lachine, a déclaré que Mme Waud n'entendit pas ni ne vit venir le train. L'auto s'arrêta en plein milieu de la voie ferrée, comme si le moteur n'avait plus fonctionné, et fut frappée par la locomotive. L'homme et la femme furent projetés hors de la voiture et allèrent retomber dans le fossé à plusieurs centaines de pieds plus loin.

Le train arrêta sur une distance de cent pieds environ et tous les employés se portèrent au secours des victimes. Le Dr L.-A. Vasseur, de Lachine, fut mandé d'urgence, mais ne put que constater la mort. Les deux cadavres étaient horriblement mutilés; ils étaient couverts de contusions. Les deux victimes ont apparemment succombé à de nombreuses fractures des membres.

La femme fut identifiée au moyen

(Suite page 7)

L'aspirant-colon pourra s'inscrire

Ouverture des bureaux de la Société de colonisation à Montréal

L'honorable Irénée Vautrin est passé à l'archevêché de Montréal, hier après-midi, et y a rencontré les directeurs de la Société diocésaine de colonisation.

Le ministre a causé avec ces derniers des moyens propres à entretenir une collaboration étroite entre le ministère et la Société, pour le plus grand bien des futurs colons, et il a confirmé les droits et prérogatives accordés à la Société.

1. Les aspirants-colons devront se présenter aux bureaux de la Société, 22, rue Notre-Dame, et les enquêtes à domicile de même que les examens médicaux se feront tels qu'exigés par le ministère de la Colonisation et la Société.

2. Les colons acceptés et placés sur les terres de la Couronne jouiront de la protection de la Société et pourront faire valoir leurs justes droits auprès d'un de ses représentants.

Les demandes des aspirants-colons seront reçues tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, aux bureaux de la Société, 22, rue Notre-Dame.

M. le sénateur Prévost donne des précisions

Initiatives et assemblées des clubs libéraux

M. Taschereau hôte des présidents des clubs libéraux

"Gardez votre poudre sèche" leur conseille-t-il en parlant des élections

Dans Youville

L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, était l'hôte d'honneur des présidents des clubs libéraux de la région de Montréal à un déjeuner intime donné hier midi au Reform Club et organisé par Me Edouard Tellier, organisateur en chef du parti libéral pour la région de Montréal.

Me Edouard Tellier présidait. L'hon. M. Taschereau et l'hon. Honoré Mercier prenaient place à ses côtés.

A l'issue du repas, M. Taschereau dit quelques mots. Il fut présenté par Me Edouard Tellier, en français et par le Dr L.-P. Nelligan, en anglais.

"M. le premier ministre, dit M. Tellier, les présidents des clubs libéraux de la région de Montréal ont tenu à vous témoigner leur admiration et leur loyauté. Vous avez devant vous la vraie phalange libérale qui se met entièrement à vos ordres, qui approuve votre politique et qui admire votre administration.

L'hon. L.-A. Taschereau Lorsque le premier ministre se leva pour parler, une ovation l'accueillit. Quand le silence se fut rétabli, M. Taschereau remercia ses amis de leur délicate attention à son égard.

"Gouverner est parfois un fardeau bien lourd, dit-il, il y a bien des moments d'angoisse, bien des moments de difficultés. Mais, des moments comme ceux-ci nous font oublier bien des moments difficiles.

"Je suis heureux de me sentir au milieu d'amis sincères, souriants, confiants. Entouré d'une phalange d'hommes courageux comme vous donne du cœur et encourage à aller de l'avant.

Les élections? "Il y a beaucoup de gens qui parlent d'élections prochaines. Il est certain qu'il devra s'en tenir bientôt, cette année certainement, à Ottawa. Mais je n'en sais rien, car je vous assure que M. Bennett ne me consulte pas ni ne me met au courant de ses intentions.

"En ce qui concerne Québec? ... Nous faisons tant de bien que je me demande si nous ne devrions pas continuer pour un an encore. Mais je ne puis vous dire qu'une chose: gardez votre poudre sèche.

"Il y a 38 ans que les libéraux sont au pouvoir à Québec. Il y en a qui s'en plaignent, disant que cela fait trop longtemps. Un gouvernement avec 38 ans d'expérience, et une expérience aussi heureuse, n'est-il pas aussi compétent qu'une vieille opposition de 38 ans?

"Nous avons fait tant de choses dont nous avons raison d'être fiers, dont nous, et toute la population avec nous, sommes fiers. Et puis, ce n'est pas à un vain témoignage, c'est le témoignage que nous rendent les journaux des autres provinces qui disent que la province de Québec est encore la plus belle, la plus grande, la plus prospère et la mieux administrée des provinces du Dominion.

"Mes collègues, la vaillante députation que nous avons à Québec et moi, lorsque nous nous voyons entourés d'hommes sincères, loyaux, désintéressés, et que nous regardons notre record d'administration, nous envisageons l'avenir avec confiance; ce sera le parti libéral qui continuera à Québec de conduire cette province dans le chemin de la saine prospérité".

M. le sénateur Prévost donne des précisions

Initiatives et assemblées des clubs libéraux

M. Taschereau hôte des présidents des clubs libéraux

"Gardez votre poudre sèche" leur conseille-t-il en parlant des élections

Dans Youville

L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, était l'hôte d'honneur des présidents des clubs libéraux de la région de Montréal à un déjeuner intime donné hier midi au Reform Club et organisé par Me Edouard Tellier, organisateur en chef du parti libéral pour la région de Montréal.

Me Edouard Tellier présidait. L'hon. M. Taschereau et l'hon. Honoré Mercier prenaient place à ses côtés.

A l'issue du repas, M. Taschereau dit quelques mots. Il fut présenté par Me Edouard Tellier, en français et par le Dr L.-P. Nelligan, en anglais.

"M. le premier ministre, dit M. Tellier, les présidents des clubs libéraux de la région de Montréal ont tenu à vous témoigner leur admiration et leur loyauté. Vous avez devant vous la vraie phalange libérale qui se met entièrement à vos ordres, qui approuve votre politique et qui admire votre administration.

L'hon. L.-A. Taschereau Lorsque le premier ministre se leva pour parler, une ovation l'accueillit. Quand le silence se fut rétabli, M. Taschereau remercia ses amis de leur délicate attention à son égard.

"Gouverner est parfois un fardeau bien lourd, dit-il, il y a bien des moments d'angoisse, bien des moments de difficultés. Mais, des moments comme ceux-ci nous font oublier bien des moments difficiles.

"Je suis heureux de me sentir au milieu d'amis sincères, souriants, confiants. Entouré d'une phalange d'hommes courageux comme vous donne du cœur et encourage à aller de l'avant.

Les élections? "Il y a beaucoup de gens qui parlent d'élections prochaines. Il est certain qu'il devra s'en tenir bientôt, cette année certainement, à Ottawa. Mais je n'en sais rien, car je vous assure que M. Bennett ne me consulte pas ni ne me met au courant de ses intentions.

"En ce qui concerne Québec? ... Nous faisons tant de bien que je me demande si nous ne devrions pas continuer pour un an encore. Mais je ne puis vous dire qu'une chose: gardez votre poudre sèche.

"Il y a 38 ans que les libéraux sont au pouvoir à Québec. Il y en a qui s'en plaignent, disant que cela fait trop longtemps. Un gouvernement avec 38 ans d'expérience, et une expérience aussi heureuse, n'est-il pas aussi compétent qu'une vieille opposition de 38 ans?

"Nous avons fait tant de choses dont nous avons raison d'être fiers, dont nous, et toute la population avec nous, sommes fiers. Et puis, ce n'est pas à un vain témoignage, c'est le témoignage que nous rendent les journaux des autres provinces qui disent que la province de Québec est encore la plus belle, la plus grande, la plus prospère et la mieux administrée des provinces du Dominion.

"Mes collègues, la vaillante députation que nous avons à Québec et moi, lorsque nous nous voyons entourés d'hommes sincères, loyaux, désintéressés, et que nous regardons notre record d'administration, nous envisageons l'avenir avec confiance; ce sera le parti libéral qui continuera à Québec de conduire cette province dans le chemin de la saine prospérité".

NECROLOGIE

ARREAU. — Montréal, 23 mars 1935, décédé Marguerite Leblanc, épouse de Cyrille Arreau, 459 Lacasse, causidique ce matin à l'église St-Etienne.

BAILLARGEON. — A l'hôpital Sacré-Coeur, Montréal, le 23 mars 1935 à l'âge de 22 ans, est décédé Jean-Baptiste Baillargeon, fils de Thomas Baillargeon et de Méline Oulmet décédée. Les funérailles à l'église St-Edouard.

BARBEAU. — A Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 74 ans, est décédé Edmond Barbeau, fils de son père Barbeau, Service mercredi, à l'église St-Sauveur.

BELLET. — Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 69 ans, est décédé Raphaël Bellet, époux d'Orselle Brochu. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant à l'église St-Edouard.

CARREAU. — A sa résidence, 418, rue Sherbrooke ouest, le 24 mars 1935, est décédé Frédéric Carreau, époux de Louise Carreau, âgé de 22 ans.

CLARON. — Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Vve Charles Claron, née Delphine Lacroix. Les funérailles ce matin à l'église St-Catharine.

CLEMENT. — A 422, rue Sherbrooke ouest, le 24 mars 1935, est décédé Philémon Clement, époux de Marie-Louise Léon de Westmount ce matin.

CORBILLET. — A Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 22 ans, est décédé Joseph Corbillet, voyageur, époux de Yvonne Prévost.

DELAUNAY. — St-Henri, Naperville, le 23 mars 1935, à l'âge de 72 ans, est décédé Napoléon Dame, époux de Marie-Louise Poupard. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

DELAUNAY. — A Vaudreuil, dimanche 23 mars, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Vve Charles Delaunay, née Delphine Lacroix. Les funérailles ont lieu mercredi le 27 courant.

DUBOIS. — Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Philippe Dubois, époux de Marie-Louise Dubois, 22, rue St-Jacques. Les funérailles ce matin à l'église St-Philippe de Rosemont.

DUBOIS. — A l'âge de 43 ans, est décédé M. Vve Arthur Dubois, née Marie-Louise Dubois. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

DUBOIS. — Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Vve Eva Mitchell, épouse de H. Gullibault.

HERVÉ. — A Lachine, à l'âge de 86 ans, est décédé Honoré Hervé, époux de Marie-Louise Hervé. Les funérailles ont lieu mercredi le 27 courant.

LACAILLE. — A Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Vve Marie-Louise Lacaille, née Alexina Desrosiers. Les funérailles ce matin à l'église St-Madeleine.

LEMOINE. — Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Vve Herménie Lemoine, épouse de feu Alphonse Garand. Les funérailles ce matin à l'église Immaculée-Conception.

LAVERGNE. — A l'hôpital Notre-Dame, est décédé J.-Arthur Lavergne, époux de Marie-Louise Lavergne, âgé de 22 ans. Les funérailles ce matin à l'église des Pères du St-Sacrement.

LEPAGE. — A Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 46 ans, est décédé Lucien Lepage, fils de M. et Mme Telesphore Lepage. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

LOTTE. — A Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 61 ans, est décédé Auguste Lotté. Les funérailles auront lieu mercredi le 27 courant, à 9 heures.

MARIE-THIBEAULT. — A l'hôpital de l'Hotel-Dieu de Montréal, le 24 mars 1935, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Vve Germaine Thibault, née Germaine Thibault.

MAITIN. — A St-Laurent, le 23 mars 1935, à l'âge de 62 ans, est décédé Alfred Martin, époux de feu Suzanne Lagout. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

MADON. — A Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 11 ans, est décédé M. Vve Rachel Madon, enfant de M. et Mme Madon. Les funérailles ce matin à l'église St-Catherine.

PLANTE. — A Cartierville, le 23 mars 1935, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Vve Léon Plante, époux de M. et Mme Léon Plante. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

PRUD'HOMME. — Village de la Côte St-Jacques, N.-B., le 23 mars 1935, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Vve Darius Prud'homme, fils de feu Jérémie Prud'homme et de Emma Fortier. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

POISSANT. — A Saint-Philippe de Rouville, le 23 mars 1935, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Vve Alfred Poissant, époux de M. et Mme Alfred Poissant. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

RIVEST. — A Saint-Roch de L'Abbaye, le 23 mars 1935, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Vve Alfred Rivest, époux de M. et Mme Alfred Rivest. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

RUBIN. — A Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Vve Darius Rubin, fils de feu Darius Rubin et de M. et Mme Darius Rubin. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

ROCH. — A Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Vve André Roch, époux de M. et Mme André Roch. Les funérailles ce matin à l'église des Trés Saints-Nom de Jésus.

ROTTÉ. — A Montréal, le 23 mars 1935, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Vve Marie-Jeanne Rotté, épouse de M. et Mme Rotté. Les funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

Directeurs de funérailles
1926 Plessis. Tél.: AM. 8900
Monty, Leflils & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'ambulance